



MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES ET INTERVENTIONS RÉGIONALES

PAR

JEAN-FRANÇOIS HÉBERT

B.A. HISTOIRE

**L'ÉMERGENCE D'UNE CLASSE OUVRIÈRE À CHICOUTIMI, 1900-1920 :
LES ASPIRATIONS OUVRIÈRES AU SEIN DU SYNDICALISME CATHOLIQUE**

JANVIER 2013

RÉSUMÉ

Lors des débuts de l'industrialisation au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on assiste à la formation du premier syndicat catholique de la province, la Fédération ouvrière mutuelle du Nord (FOMN). Bien que cette dernière ait été passablement étudiée par les historiens, tous l'ont fait à partir du discours du principal promoteur, Mgr Eugène Lapointe. Jusqu'à maintenant, aucun chercheur n'a choisi d'aborder la question à partir des aspirations des ouvriers eux-mêmes. C'est donc cette perspective qui est abordée dans ce mémoire.

Suivant une méthode d'analyse de la naissance de la classe ouvrière définie par Ira Katznelson et Aristide R. Zolberg, nous avons étudié son émergence à Chicoutimi. Cette démarche s'apparente également à l'approche adoptée par William H. Sewell Jr. qui ajoute une dimension structurelle à l'analyse «par le bas» émanant des travaux d'E. P. Thompson.

À partir de différentes sources primaires et du dépouillement exhaustif des procès-verbaux de l'union ouvrière, nous en arrivons à démontrer que le rôle des ouvriers au sein de la FOMN est beaucoup plus important que ce que l'on a cru jusqu'à maintenant. Malgré l'impression de soumission des ouvriers et de contrôle du clergé qui émerge des discours officiels, c'est une véritable prise de conscience collective de la classe ouvrière qui apparaît au début des années 1910; ceci se répercute dans l'ensemble du vécu ouvrier, tant au travail que dans la vie quotidienne. On assiste d'ailleurs au développement d'un quartier ouvrier typique, comparable à ce qu'on retrouve ailleurs au Québec à la même période.

Notre étude permet également de démontrer toute la complexité des premiers balbutiements du syndicalisme catholique à Chicoutimi, qui se situe à la jonction entre trois grands courants ouvriers de l'époque : le syndicalisme, la mutualité et l'action sociale catholique. En effet, bien qu'elle soit considérée comme un syndicat, la FOMN est d'abord incorporée sous forme de société de secours mutuels; des actions de ces deux approches y sont d'ailleurs effectuées. Nous y retrouvons également les influences découlant de l'encyclique *Rerum Novarum*, essentiellement dans les allocutions des aumôniers.

Il faut ajouter, en terminant, que tout ceci se déroule dans un processus d'industrialisation qui ne se limite pas au Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais qui s'inscrit dans un contexte national et international de développement économique.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire n'aurait pu se concrétiser sans l'aide de plusieurs personnes que je tiens ici à souligner. En premier lieu, il convient de remercier chaleureusement mon directeur de recherche, M. Pierre-André Tremblay. Ses multiples interrogations m'ont aidé à comprendre davantage les orientations que je voulais donner à mon étude en approfondissant certains énoncés parfois nébuleux. Son expérience et ses commentaires m'ont permis d'explorer davantage des éléments théoriques et méthodologiques qui m'étaient auparavant méconnus. Finalement, et très probablement inconsciemment, il a su me donner l'énergie et la motivation nécessaire pour me dépasser afin de démontrer, en définitive, que la lecture de travaux historiques n'étaient pas une perte de temps... J'espère y être parvenu.

D'autres remerciements vont également à tout le personnel des différents centres d'archives que j'ai visités. Je pense plus particulièrement à ceux de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) à Chicoutimi, où j'ai passé de nombreuses journées. Je dois également mentionner les noms de Mme Maude Leclerc, archiviste à l'Évêché de Chicoutimi, de l'abbé Robert Simard, des archives du Séminaire de Chicoutimi et du père André Samson, c.j.m., responsable des archives des Eudistes à Québec. Ceux-ci m'ont donné libre accès et sans restriction à la documentation de leur centre d'archives respectifs, tout en répondant favorablement à mes demandes d'information.

Finalement, mes pensées se portent également envers ceux qui ont souvent toléré les nombreuses heures passées à ma recherche plutôt qu'en leur compagnie. Spécialement pour Guillaume et Justine qui ont fini par comprendre que mon ordinateur n'était pas un jeu avec lequel je m'amusais, mais plutôt un travail. Et Caroline qui a souvent accepté de me décharger de certaines tâches et obligations pour que je puisse arriver à concrétiser ce projet.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
TABLE DES MATIÈRES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE THÉORIQUE.....	6
1.1 INTERROGATION DE DÉPART ET AUTRES QUESTIONS.....	8
1.1.1 LES LIMITES DE LA RECHERCHE.....	12
1.2 REVUE DE LA LITTÉRATURE ET CONCEPTS UTILISÉS..	14
1.2.1 L'INDUSTRIALISATION : UN CONCEPT À FACETTES MULTIPLES.....	15
1.2.2 LA CLASSE OUVRIÈRE : DE MARX À SEWELL... SANS OUBLIER THOMPSON.....	18
1.2.3 UNE CLASSE OUVRIÈRE EN ACTION : LES MOUVEMENTS OUVRIERS.....	26
1.2.3.1 Le syndicalisme.....	27
1.2.3.2 Les sociétés de secours mutuels : une constituante de l'économie sociale.....	31
1.3 UN MODÈLE D'ANALYSE.....	34
1.4 LA CRITIQUE DES SOURCES.....	41
1.4.1 LES SOURCES PRIMAIRES.....	41
1.4.1.1 BAnQ.....	41

1.4.1.2	Archives du Séminaire de Chicoutimi.....	43
1.4.1.3	Archives de l'Évêché de Chicoutimi.....	44
1.4.1.4	Archives des Eudistes à Québec.....	44
1.4.2	LES SOURCES SECONDAIRES.....	45
1.4.2.1	Les sources publiées.....	45
1.4.2.2	Journaux et périodiques.....	46
CHAPITRE 2 : CONTEXTE HISTORIQUE.....		48
2.1	L'INDUSTRIALISATION AU QUÉBEC.....	50
2.1.1	LES PÂTES ET PAPIERS.....	52
2.1.1.1	Innovations et développement.....	52
2.1.1.2	La législation.....	55
2.1.1.3	La concentration des entreprises.....	57
2.2	L'INDUSTRIALISATION AU SAGUENAY.....	58
2.2.1	LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS.....	58
2.2.2	LA TRANSITION DU CAPITALISME MARCHAND AU CAPITALISME INDUSTRIEL.....	61
2.2.3	LA MULTIPLICATION DES PULPERIES.....	64
2.2.4	LA COMPAGNIE DE PULPE DE CHICOUTIMI.....	66
2.3	L'UTOPIE SAGUENÉENNE.....	79
2.3.1	LES ARTISANS DE L'UTOPIE.....	82
2.3.2	LES RETOMBÉES ET LA FIN D'UN RÊVE.....	85
2.4	LES RELATIONS ENTRE LES ÉLITES.....	86
CHAPITRE 3 : LA RÉPONSE OUVRIÈRE À L'INDUSTRIALISATION.....		91
3.1	L'ÉVOLUTION DU SYNDICALISME QUÉBÉCOIS.....	93
3.1.1	LE SYNDICALISME INTERNATIONAL.....	94
3.1.2	LE SYNDICALISME NATIONAL.....	99
3.1.3	LE SYNDICALISME CATHOLIQUE.....	99

3.2	LES DÉBUTS DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE.....	105
3.2.1	L'INSPIRATION : <i>RERUM NOVARUM</i>	106
3.2.2	... MAIS UNE INSPIRATION À RETARDEMENT.....	108
3.3	LES MUTUELLES OUVRIÈRES.....	113
3.3.1	LE MUTUALISME «PUR».....	113
3.3.2	LE MUTUALISME EN TRANSFORMATION.....	116
3.3.3	MUTUALISME ET SYNDICALISME.....	117
3.4	L'UNIONISME OUVRIER AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN.....	122
3.4.1	LA NAISSANCE DU SYNDICALISME CATHOLIQUE.....	122
3.4.2	LE SYNDICALISME BINATIONAL.....	126
	CHAPITRE 4 : LE VÉCU OUVRIER.....	131
4.1	VIVRE DANS LE QUARTIER OUVRIER.....	133
4.1.1	L'URBANISATION ET LA DÉMOGRAPHIE.....	134
4.1.2	LE DÉVELOPPEMENT DU QUARTIER OUVRIER DE CHICOUTIMI : LE BASSIN.....	138
4.1.3	LA VIE QUOTIDIENNE.....	142
4.1.4	LA PAROISSE SACRÉ-CŒUR DE CHICOUTIMI.....	149
4.1.5	LA VIE SOCIALE.....	152
4.1.6	L'APPARITION D'UNE ARISTOCRATIE OUVRIÈRE.....	159
4.2	LES RAPPORTS AVEC LES ÉLITES.....	162
4.2.1	LA BOURGEOISIE.....	162
4.2.1	LE CLERGÉ.....	166
	CHAPITRE 5 : LES OUVRIERS AU TRAVAIL.....	179
5.1	LES CONDITIONS DE TRAVAIL.....	181
5.1.1	LE TRAVAIL EN USINE.....	182
5.1.2	LE TEMPS DE TRAVAIL ET LA QUESTION DES SALAIRES.....	184
5.1.3	RISQUER SA VIE... POUR LA GAGNER.....	190

5.2	LES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES.....	194
5.2.1	LA FÉDÉRATION OUVRIÈRE DE CHICOUTIMI : UNE ASSOCIATION D'INSPIRATION EUROPÉENNE.....	195
5.2.2	ON APPREND DE NOS ERREURS : LA FÉDÉRATION OUVRIÈRE MUTUELLE DU NORD.....	203
5.2.2.1	Une structure pyramidale.....	204
5.2.2.2	Des ouvriers par milliers ?.....	207
5.2.2.3	Un syndicat... ..	212
5.2.2.4	... et une société de secours mutuels.....	220
	CONCLUSION.....	230
6.1	L'ÉMERGENCE DE LA CLASSE OUVRIÈRE CHICOUTIMIENNE EN QUATRE NIVEAUX.....	232
6.1.1	STRUCTURE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL.....	232
6.1.2	MODE DE VIE DES TRAVAILLEURS.....	234
6.1.3	PRÉDISPOSITIONS À L'ACTION.....	235
6.1.4	L'ACTION COLLECTIVE.....	237
	BIBLIOGRAPHIE.....	241

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : Évolution de la population du Québec, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Chicoutimi, 1871-1921.....	135
TABLEAU 2 : Évolution de la population du Bassin, 1899-1927.....	136

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AFL : *American Federation of Labor*

ASC : Archives du Séminaire de Chicoutimi

BAnQ : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

CMTC : Congrès des métiers et du travail du Canada

COC : Corporation ouvrière catholique

CPC : Compagnie de pulpe de Chicoutimi

CTCC : Confédération des travailleurs catholiques du Canada

ÉSP : École sociale populaire

FOC : Fédération ouvrière de Chicoutimi

FOMN : Fédération ouvrière mutuelle du Nord

SBJNQ : Société bienveillante des journaliers de navires de Québec

SHS : Société historique du Saguenay

SSM : Société de secours mutuels

INTRODUCTION

Nous avons effectué, il y a quelques années, une recherche sur les débuts du syndicalisme catholique au Saguenay-Lac-Saint-Jean, plus précisément sur la Fédération ouvrière mutuelle du Nord qui succédait alors à la Fédération ouvrière de Chicoutimi. (Hébert, 1998) À ce moment, nous avons remarqué une certaine ambivalence dans les actions des deux associations qui se situait principalement entre des objectifs de type syndical et d'autres à vocation davantage sociale. Nous avons eu l'occasion d'étudier la relation existant entre ces deux aspects particuliers pendant notre scolarité de maîtrise. Néanmoins, certaines interrogations persistaient à l'égard de ces associations situées à la croisée de trois idéologies distinctes : le syndicalisme, le mutualisme et l'action sociale catholique. Nous avons donc décidé d'en faire le sujet de notre mémoire.

La manière dont nous avons choisi d'aborder la question est de l'analyser en partant de la base, c'est-à-dire du point de vue des ouvriers eux-mêmes. La Fédération ouvrière mutuelle du Nord est donc devenue, par le fait même, une forme de laboratoire de recherche visant à comprendre un phénomène plus large, l'émergence de la classe ouvrière au début de l'industrialisation à Chicoutimi, qui se déroule pendant les deux premières décennies du XXe siècle. Pour ce faire, nous avons adopté un modèle particulier afin d'en

décrire les principales caractéristiques. Suivant une méthode d'analyse de la naissance de la classe ouvrière définie par Ira Katznelson et Aristide R. Zolberg, nous avons donc étudié ses caractéristiques à Chicoutimi. Cette démarche s'apparente également à celle adoptée par William H. Sewell Jr. qui ajoute une dimension structurelle à l'analyse «par le bas» émanant des travaux d'E. P. Thompson. Ceci permet d'encadrer l'étude d'un processus qui connaît des parcours nationaux très différents, dont notre propre recherche en constitue un bon exemple. En ce sens, ce modèle demeure sous-jacent à l'ensemble des chapitres de ce mémoire.

Le premier chapitre permet de définir plus clairement la question de départ qui nous préoccupe et les interrogations secondaires qui peuvent en découler. Par la suite, nous survolons l'évolution historiographique de quelques concepts se rapportant à notre question de départ. Ceci nous permet de poursuivre en élaborant davantage le modèle d'analyse retenu et de l'insérer dans les divers courants scientifiques. Nous terminons ce chapitre par la critique des sources utilisées pour réaliser la recherche.

Dans le chapitre suivant, nous énonçons le contexte général de l'industrialisation du Saguenay-Lac-Saint-Jean et son positionnement plus général dans le développement économique national et international. Une attention plus particulière est portée au secteur des pâtes et papiers puisqu'il constitue le moteur économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean au début du XXe siècle. Nous y traitons également du cas de la Compagnie de pulpe de

Chicoutimi et de ses compagnies affiliées, étant donné le lien étroit qui les unit à la Fédération ouvrière mutuelle du Nord.

La troisième partie de cette étude sert à expliquer les manières dont la classe ouvrière réagit à l'industrialisation, ce qui influence la structure, le fonctionnement et les activités des associations ouvrières étudiées. Nous y traitons du syndicalisme international, national et catholique. Puisque le syndicalisme catholique résulte directement de l'action sociale catholique définie par l'encyclique *Rerum Novarum*, nous consacrons une partie à cette orientation du clergé. Nous abordons ensuite la mutualité, plus particulièrement par le biais des sociétés de secours mutuels, parce qu'elle constitue une autre facette que nous avons rencontrée au sein de l'union ouvrière.

Avec le quatrième chapitre, nous pénétrons dans l'univers quotidien de la classe ouvrière. Nous y voyons les principales étapes de l'évolution du quartier ouvrier à Chicoutimi. Ceci nous permet d'établir des comparaisons avec d'autres arrondissements ouvriers au Québec afin d'en déceler des tendances similaires. Nous percevons également comment s'y développent les rapports sociaux, notamment par la participation associative. Nous terminons ce chapitre par l'étude des relations qu'entretient la classe ouvrière avec les élites locales, plus précisément la bourgeoisie et le clergé.

La dernière partie de ce mémoire constitue la contrepartie professionnelle du chapitre précédant, soit la vie au travail. Nous y traitons d'abord de différents aspects reliés

aux conditions de travail, tels que les salaires, le temps de travail ou les accidents. Nous nous attardons ensuite aux actions des associations ouvrières. C'est dans cette dernière section d'ailleurs que nous énonçons les éléments les plus intéressants découlant d'une analyse plus pointue des procès-verbaux de la Fédération ouvrière de Chicoutimi et de la Fédération ouvrière mutuelle du Nord.

Enfin, la conclusion nous permettra de reprendre le modèle d'analyse retenu en y intégrant les éléments trouvés au cours de notre recherche. Nous en profiterons alors pour démontrer tous les liens qui se tissent à travers les différents chapitres de notre mémoire.

CHAPITRE 1

CADRE THÉORIQUE

Ce mémoire constitue une étude de l'émergence de la classe ouvrière dans un milieu en processus d'industrialisation, le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Afin de bien cerner le pourtour de cette recherche, nous allons énumérer les questions auxquelles nous voulions répondre au point de départ. À partir d'une question principale, quelques autres nous sont apparues comme étant indispensables ou intéressantes à examiner. Nous traiterons de toutes ces interrogations dans la première partie de ce chapitre. Nous en profiterons également pour déterminer les limites de cette recherche.

L'histoire de la classe ouvrière n'est pas inconnue tant en Occident qu'au Québec, et même dans la région étudiée. Des chercheurs ont commencé à s'y intéresser dès son apparition, qui coïncide bien entendu avec l'industrialisation. Ceux-ci ont particulièrement examiné les réactions de la classe ouvrière face au libéralisme économique qui se déroule pendant les premiers temps du passage d'un capitalisme marchand à un capitalisme industriel. Les mouvements ouvriers ont dès lors donné naissance à des courants théoriques qui ont suscité plus ou moins de réactions au fil du temps. L'analyse de ces concepts constituera la deuxième partie de ce chapitre, celui consacré à la revue de la littérature.

Nous aborderons, par la même occasion, les principales notions qui nous ont guidés lors de la préparation de notre mémoire.

La troisième section nous permettra de présenter la méthode d'analyse permettant de répondre aux questions énoncées précédemment. La classe ouvrière ayant été analysée de long en large depuis des décennies, ce ne sont pas les modèles théoriques qui manquent. Bien qu'imparfait, celui que nous avons retenu a l'avantage d'avoir été élaboré pour être appliqué à divers contextes nationaux ou régionaux en processus d'industrialisation, comme c'est le cas du Saguenay-Lac-Saint-Jean lors de la période étudiée. De plus, il se rapporte particulièrement à l'éclosion d'une classe ouvrière, ce qui est exactement la phase de changement social qui nous intéresse.

Pour terminer ce chapitre, tout chercheur qui se respecte ne peut passer sous silence l'importance de ses sources. Dans cette optique, nous décrirons celles que nous avons utilisées pour la rédaction de ce mémoire. Nous le ferons en citant les forces et les faiblesses de chacune d'entre elles. Nous justifierons également leur choix et l'importance qu'elles ont eue dans l'orientation de cette recherche.

1.1 INTERROGATION DE DÉPART ET AUTRES QUESTIONS

Au moment actuel, où le secteur des pâtes et papiers n'est plus qu'une industrie moribonde au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il faut se souvenir que la situation était à l'opposé

au début du XXe siècle. À cette époque, la production de pâtes à papier est florissante et elle domine le paysage industriel régional. Pendant tout le premier quart de ce siècle, elle règne au sommet du développement économique. Son émergence annonce aussi des bouleversements sociaux importants. Un de ceux-ci est la formation d'une classe ouvrière.

De nos jours, le travail en usine représente toujours une part relativement importante de l'emploi au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Même si cette proportion s'effrite depuis plusieurs années avec les fermetures consécutives de grandes usines, notamment des papetières, il n'en demeure pas moins que la classe ouvrière a marqué l'histoire régionale tout au long du XXe siècle. La solidarité des travailleurs, principalement illustrée par la forte syndicalisation industrielle, demeure une caractéristique omniprésente quand vient le temps de définir la classe ouvrière. Cette cohésion puise inévitablement ses racines dans la formation de la classe ouvrière régionale.

Comment se manifeste l'émergence de cette classe ouvrière? Telle était notre interrogation de départ. Bien que la réponse puisse paraître évidente à prime abord, elle nous est apparue beaucoup plus subtile à délimiter. La direction qui nous parait la plus intéressante à sonder dans cette perspective, c'est celle de l'associationnisme ouvrier. La voie est facile à suivre puisque nous sommes en présence d'une manifestation collective de travailleurs : la formation d'un syndicat, plus exactement la Fédération ouvrière mutuelle du Nord (FOMN).

Nous pouvons donc raffiner notre question de départ en la remplaçant par la suivante : comment se manifeste l'émergence de la classe ouvrière dans les actions de l'union ouvrière? Bien qu'il se précise dans ses limites structurelles, notre questionnement se complexifie dans ses démonstrations. Pourquoi? Tout d'abord, au point de vue organisationnel, la FOMN succède à une autre union ouvrière, soit la Fédération ouvrière de Chicoutimi (FOC). Est-ce que l'une est la continuité de l'autre, comme le laissent généralement entendre les historiens, ou est-ce qu'il y a une cassure idéologique profonde entre les deux associations? Si tel est le cas, comme nous le supposons, qu'est-ce qui les différencie l'une de l'autre? Ceci constitue la première énigme à résoudre afin de comprendre les motivations pouvant convaincre les ouvriers à adhérer ou non à l'organisation ouvrière.

Un autre point qui nous apparaissait important à examiner afin de compléter notre question principale est celui des actions de ces deux associations. La raison est que nous sommes en présence de regroupements dont les buts ne sont pas exclusivement liés aux conditions de travail, bien au contraire. Au point de départ, avec la FOC, nous retrouvons une association où ce sont des objectifs de mutualité qui prédominent, essentiellement orientés vers l'amélioration des conditions de vie générales de ses membres. Ces visées occupent toujours les préoccupations des membres de la FOMN, mais ils les partagent avec des objectifs plus proches d'activités de nature syndicale, liés principalement aux conditions de travail. Finalement, la création de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), dont la FOMN constituera une des fédérations fondatrices,

positionne les activités syndicales à l'avant-plan, en délaissant les activités purement mutualistes. Ainsi, on assiste à un processus de transformation qui passe de la mutualité au syndicalisme, de la FOC à la CTCC ; la FOMN représentant alors une sorte d'organisation hybride entre les deux. La compréhension de ces dimensions est donc nécessaire pour interpréter les actions que prennent les ouvriers au sein de l'union ouvrière.

Enfin, une dernière question s'est présentée à nous au cours de notre recherche. Dans quelle mesure les relations avec les élites locales, tant cléricales qu'économiques, ont-elles influencé la participation des ouvriers à l'association? Ce questionnement est primordial dans la mesure où tant la FOC que la FOMN sont l'œuvre de Mgr Eugène Lapointe, qui est lui-même appuyé dans ses réalisations par plusieurs membres de la bourgeoisie régionale. D'abord, il reçoit l'appui inconditionnel de son évêque pour fonder les unions ouvrières selon des objectifs qu'il détermine et qui se calquent sur les orientations prévues dans l'encyclique *Rerum Novarum*. Ensuite, Mgr Lapointe réussit à intéresser des individus mieux nantis au sort des ouvriers. Il fera même reconnaître la FOMN par les dirigeants de plusieurs entreprises. Cette forme de patronage du clergé et de la bourgeoisie n'est pas sans conséquence pour les ouvriers. Ces derniers réagiront de diverses façons pour faire valoir leurs intérêts, ce qui aura des répercussions importantes dans les activités des associations. Dans cette perspective, peut-on alors parler d'un double discours, celui d'une vision imposée d'une part par le fondateur et celui d'une revendication ouvrière d'autre part?

C'est donc à partir de la question principale que nous avons abordé l'analyse de nos sources. C'est également cette interrogation qui nous a incités à choisir une méthode d'analyse que nous aborderons plus loin. À partir de là, d'autres questionnements nous sont apparues nécessaires à élucider afin d'avoir une vision d'ensemble du phénomène que nous voulions étudier. Tout ceci permettra finalement de mieux connaître et de comprendre davantage l'émergence d'une classe ouvrière régionale.

1.1.1 LES LIMITES DE LA RECHERCHE

Évidemment, nous n'avons pas la prétention de dresser un portrait complet et définitif de la classe ouvrière du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La complexité du phénomène ne pourrait être abordée dans une étude comme celle-ci. Nous avons dû nous tracer des limites pour rendre réalisables nos objectifs de recherche. Nous les résumons brièvement dans les lignes qui suivent.

Au plan temporel, nous nous attardons essentiellement au premier quart du XXe siècle puisque c'est dans cette période que l'on assiste à la formation de la FOC, à celle de la FOMN et à la création de la CTCC. C'est également dans cette période que se déroule la première phase d'industrialisation au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Au niveau sectoriel, nous nous concentrons essentiellement sur celui des pâtes et papiers. D'abord parce que c'est le moteur de la première poussée industrielle régionale.

Ensuite, parce que c'est d'abord dans ce secteur économique que s'implante le syndicalisme. Pour ces raisons, nous délaisserons les autres grandes sphères industrielles que l'on commence à entrevoir dans la période étudiée, soit celles de l'hydroélectricité et de la transformation métallurgique, principalement avec les alumineries.

Le territoire géographique quant à lui sera essentiellement limité Chicoutimi. Comme nous le verrons au cours de ce mémoire, les activités de la FOMN ne se sont pas concentrées exclusivement à cette localité. Néanmoins, celle-ci offre la possibilité d'étudier la classe ouvrière dans un district spécifique, soit le quartier ouvrier situé dans la paroisse Sacré-Cœur. Chicoutimi offre donc l'opportunité d'examiner le regroupement d'ouvriers dans un arrondissement particulier, mais dans un contexte de peuplement ouvert, et non pas dans une agglomération structurée et encadrée comme dans les villes de compagnie que l'on voit s'ériger dans la région, telles que Val-Jalbert ou Kénogami. Évidemment, ici et là au fil du mémoire, des comparaisons seront effectuées avec ces autres localités, mais ceci davantage dans le but de contextualiser nos propres recherches.

Au sein du milieu ouvrier maintenant, nous avons choisi d'étudier plus spécifiquement les actions que les membres prennent à l'intérieur même de leurs unions ouvrières. Nous ne pouvons toutefois passer sous silence les conditions de vie dans lesquelles ils évoluent. Si nous voulons comprendre les actions qui se déroulent dans ces associations, il est essentiel de connaître l'environnement social des travailleurs. Ceci nous sera utile pour bien comprendre les aspirations qu'ils poursuivent au sein de la FOC et de la

FOMN. Nous limiterons toutefois notre étude de la société ouvrière chicoutimienne à ses éléments les plus pertinents pour nous, en délaissant volontairement quelques aspects de celle-ci parce que ces dimensions ne cadrent pas avec l'espace disponible dans ce mémoire.

Enfin, une dernière limitation est celle de la thématique. Nous avons choisi de concentrer notre étude sur la classe ouvrière et ses actions au sein de l'association. Pour ces raisons, nous n'aborderons qu'au passage le rôle de son fondateur, Mgr Lapointe. Ceci, uniquement pour comprendre la relation qu'il entretient avec les ouvriers et pour remettre en contexte la fondation tant de la FOC que de la FOMN.

1.2 REVUE DE LA LITTÉRATURE ET CONCEPTS UTILISÉS

Comme nous venons de le voir, notre préoccupation première dans cette recherche est de démontrer comment s'opère l'émergence d'une classe ouvrière en contexte d'industrialisation au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ceci sera illustré par l'analyse des actions ouvrières au sein des Fédération ouvrière de Chicoutimi et Fédération ouvrière mutuelle du Nord. Cette étude implique donc une connaissance de l'évolution de la notion de classe ouvrière. Cela nécessite également une certaine définition de la nature des mouvements ouvriers, notamment ceux de syndicalisme et de mutualité puisqu'ils se retrouvent au cœur des associations étudiées. Mais tout d'abord, le contexte plus général d'industrialisation doit être abordé.

Notre ambition, dans les lignes qui suivent, n'est pas de réaliser une étude exhaustive de l'évolution de ces différents concepts. Nous voulons simplement en dresser un portrait sommaire afin de positionner notre propre recherche dans ces différents champs théoriques. Dans cette perspective, il ne faut pas nous tenir rigueur d'avoir ignoré volontairement plusieurs dimensions interprétatives de ces notions pour ne retenir que celles que nous croyons réellement pertinentes à notre cheminement.

1.2.1 L'INDUSTRIALISATION : UN CONCEPT À FACETTES MULTIPLES

Lorsqu'on aborde la question de l'industrialisation, plusieurs idées nous viennent en tête. Souvent tirées de l'imagerie populaire de l'Angleterre du XIXe siècle ou de la Nouvelle-Angleterre du début du XXe siècle, elles illustrent les particularités superficielles de la Révolution industrielle, en passant sous silence les changements plus structurels qu'elle engendre.

De façon empirique, l'industrialisation se caractérise par l'implantation d'une nouvelle forme de production dont l'usine représente le résultat concret. À partir de ce fait, à prime abord si simple, de nombreuses théories ont été avancées pour décrire et expliquer la Révolution industrielle. La plupart amène des questions liées au capitalisme, aux innovations et à la rationalisation de la production.

On ne peut aborder la question de l'industrialisation sans parler du capitalisme. Certains auteurs reconnaissent l'industrialisation comme étant essentiellement l'expression de celui-ci. Suivant Marx, le passage d'une société paysanne à une société industrielle est le résultat de la transformation profonde des mécanismes de production et, surtout, des formes de propriété, ce qui engendre par ailleurs d'importants changements sociaux. Conjugée à ceci, une amélioration des moyens de production agricole aurait permis de rendre disponible une main-d'œuvre additionnelle, ce qui aurait bénéficié au déploiement des industries. (Biernacki, 2001 : 7356-7357) À ceci, s'ajoute également la particularité que le travailleur, auparavant propriétaire d'une parcelle de sa capacité de produire, c'est-à-dire la terre, devient dénué de toute forme de propriété, si ce n'est de sa force de travail qu'il vend à l'industriel. (Roberts, 1990 : 363-364; Katznelson et Zolberg, 1986 : 4-5) Ceci démontrerait bien l'implantation du capitalisme.

Pour d'autres auteurs l'industrialisation repose plutôt sur des opportunités. Celles-ci peuvent se regrouper sous deux formes principales, soit celle des innovations et celle des ressources. Dans un premier temps donc, l'extension de l'industrialisation aurait été permise par les innovations permettant de produire mieux et plus rapidement. Celles-ci, intégrées progressivement à un réseau de production artisanal, auraient transformé progressivement cette méthode de production pour la regrouper à l'intérieur d'un lieu commun, la manufacture. (Harvey, 1978 : 13-14; Mendras et Forcé, 1983 : 32-37) À ces innovations de nature plus technique, il faut ajouter celles liées à l'amélioration des communications, comme l'utilisation de la vapeur dans les transports, par exemple.

(Sweeny, 1990 : 150-152) L'implantation industrielle résulterait également de la disponibilité de certaines ressources. Cette dernière caractéristique apporte une dimension territoriale à l'industrialisation. (O'Brien, 2001 :7362-7363)

Une autre façon de concevoir l'industrialisation, c'est par la question de la rationalité. Dans cette optique, une prise de conscience de la meilleure façon de produire aurait conduit les premiers industriels à adopter des méthodes de production plus performantes. Ils ont ainsi permis d'améliorer les rendements tant au niveau de la quantité des marchandises confectionnées qu'au plan financier. La division du travail, qui connaîtra son apogée avec le Fordisme, est au cœur de cette approche. (Mendras et Forcé, 1983)

Il est évident que de tels bouleversements économiques ont un impact direct sur la société. Au plan social, la principale répercussion à laquelle on assiste est la naissance de la classe ouvrière. Ceci découle principalement du déclin de la paysannerie. C'est en effet une grande partie de cette population rurale qui s'est dirigée vers la production manufacturière. La classe ouvrière se démarquera de la paysannerie par des changements radicaux apportés à son mode de vie. Sommairement, ces bouleversements l'affecteront à trois niveaux : ceux du travail, de la vie familiale, et de la vie en société.

Comme nous venons de le mentionner, l'on doit regarder l'industrialisation à partir d'éléments appartenant à diverses conceptions. Ceci découle du fait indéniable que l'industrialisation de chaque pays ou région comporte certaines particularités qui leur sont

uniques. On peut bien tenter de comparer, mais les parcours nationaux ou régionaux sont si diversifiés qu'il est difficile d'y appliquer un modèle unique, comme on a souvent essayé de le faire à partir de l'Angleterre. Il faut plutôt chercher à comprendre chaque cas de façon distinctive.

C'est d'ailleurs de cette façon que nous tenterons de remettre en contexte les débuts de l'industrialisation dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Tout comme pour d'autres exemples d'industrialisation, la présence de conditions préalables est indispensable. Cependant, celles-ci peuvent être très différentes de ce que l'on voit à Montréal, par exemple. Nous regarderons la place que prennent les innovations dans l'industrie, tout comme l'importance des ressources et leur nature. Nous verrons aussi s'il y a présence d'une forme de passage du capitalisme marchand au capitalisme industriel. Tout ceci pour déterminer dans quel contexte l'industrialisation donne naissance à la première classe typiquement ouvrière dans la région. Afin d'y arriver, nous pensons qu'il est primordial d'emprunter des particularités des différentes approches puisque nous croyons que chacune possède des forces qu'il faut exploiter; c'est d'ailleurs ce que nous ferons.

1.2.2 LA CLASSE OUVRIÈRE : DE MARX À SEWELL...

SANS OUBLIER THOMPSON

Il est impensable de parler de la classe ouvrière sans mentionner Karl Marx ; que ce soit pour s'y rallier, s'y comparer ou tout simplement s'en dissocier, tous ceux qui

s'intéressent à ce sujet l'abordent à un moment ou l'autre dans leurs études. En ce sens, même si le marxisme est de moins en moins utilisé, il a tout de même servi de fil conducteur en permettant de dresser un point de départ à des études plus détaillées. (Sweeny, 1990 : 144)

Marx utilise d'ailleurs fréquemment la terminologie de classes pour décrire les divisions sociales d'une façon plus organisée que descriptive. Avec lui, le terme implique les catégories sociales dans leurs relations de subordinations, avec les conflits et les luttes que cela engendre. (Sewell, 1980 : 282-283) Cette structuration provient du développement du capitalisme qui conduit lui-même à la naissance de la classe ouvrière. Pour Marx, les classes sociales s'opposent dans une relation de tensions dont l'équilibre assure la stabilité de la société. Les antagonistes se retrouvent ainsi dans la société capitaliste et sont définis par ceux qui détiennent le capital de production et ceux qui détiennent la force de travail, c'est-à-dire la bourgeoisie et le prolétariat. À échéance, cette structure doit se renverser pour que la classe ouvrière puisse prendre le pouvoir et jouir du fruit de son travail. Toujours selon Marx, c'est le destin ultime de la classe ouvrière que de réaliser la révolution pour abolir le capitalisme. Une des principales carences remarquées dans ce modèle structurel, c'est que le changement social survient par la révolution; il ne prend pas suffisamment en considération les éléments de mutation qui surviennent paisiblement et sans éclat. Il ne considère pas non plus les particularités plus microsociales. (Mendras et Forsé, 1983 : 157-160)

Cette vision où prédomine une structure socioéconomique stratifiée et d'où émane une forme de déterminisme inéluctable sera peaufinée par des sociologues subséquents, tels que Durkheim, Weber ou Parsons. (Van der Linden, 2001 : 16580-16581) Dans cette approche, la stabilité de la société est assurée par un balancement des relations existant entre les diverses classes. (Mendras et Forsé, 1983 : 129-130) Tous les changements qui s'opèrent dans celle-ci, qu'ils le soient de façon pacifique ou sous une forme plus dérangeante, n'ont qu'un seul but : remettre en état d'équilibre la structure elle-même.

Cette vision de la formation de la classe ouvrière, selon laquelle le changement social apparaît dans les structures et non pas grâce aux individus, prendra différentes tangentes au cours du XXe siècle. Différents courants théoriques auront cours dans cette perspective, que ce soit le structuralisme, le fonctionnalisme ou le diffusionnisme. Mais tous suivent cette perception d'une classe sociale créée par une conjoncture générale extérieure, dans un agencement global. Peu importent les éléments mis de l'avant pour expliquer les tensions ou les relations existant entre les classes, l'apparition de celles-ci résulte essentiellement de facteurs extrinsèques.

Cette approche théorique «par le haut» ne sera pas remise en question avant la publication des travaux de l'historien E. P. Thompson (Thompson, 1991 (1963)), pour qui la classe ouvrière participe pleinement à sa propre formation. Son angle d'étude est tout le contraire des chercheurs précédents : il renverse cette approche en l'abordant par la base. C'est ainsi que, pour comprendre l'émergence de la classe ouvrière, il commence par

étudier les ouvriers eux-mêmes. Il s'attarde à leur vécu, à leurs expériences. Ce sont des facteurs d'ordre culturel qui favorisent la formation de la classe ouvrière et qui s'expriment dans les relations que les individus entretiennent entre eux. Ce groupe est un produit de l'expérience collective et ainsi les ouvriers sont des participants actifs à la formation de leur propre classe. (Van der Linden, 2001 : 16580-16581; Palmer, 1976 : 8) C'est d'ailleurs cette démarche qui fait de Thompson un incontournable dans l'étude de la classe ouvrière.

Le point central de la thèse de Thompson dans *The Making of the English Working Class* est qu'il est possible pour les individus d'influencer leur propre sort. Ils ne sont pas des spectateurs impassibles de l'histoire. Au contraire, ils en sont les acteurs actifs et influents. Dans cette perspective, la classe ouvrière n'est pas une création extérieure à elle-même, réalisée par la production industrielle. Elle naît d'elle-même, par son expérience et par son auto-reconnaissance. (McClelland, 1990 : 3 ; Katznelson et Zolberg, 1986 : 8-9) Thompson se démarque ainsi du déterminisme ou du structuralisme car la classe ouvrière constitue un phénomène qui n'existe que dans son évolution dans le temps. Elle ne constitue alors ni une structure ni une catégorie, mais quelque chose qui se produit dans les relations humaines. Et c'est en analysant ces relations dans le temps que l'on peut voir dans quelle mesure elles ont occasionné le changement social, et non pas en les étudiant à un moment précis. Bref, la classe ouvrière ne peut être définie que d'une façon diachronique, et aucunement synchronique. (Thompson, 1991 (1963) : 8-10)

Avec Thompson, l'histoire de la classe ouvrière ne se résume plus à l'histoire syndicale, à la doctrine socialiste ou aux salaires, mais inclut toutes les activités les plus quotidiennes de la vie des ouvriers. (Sewell, 1990 : 50-51) Cette nouvelle vision innovatrice deviendra le paradigme par excellence de l'histoire de la classe ouvrière jusqu'aux années 1980. De nombreux historiens adoptent une approche similaire à Thompson, mais avec une influence moindre.

La jonction entre les disciplines sociologique et historique donnera naissance à une nouvelle approche pour comprendre la naissance de la classe ouvrière selon laquelle ce sont tant des facteurs d'ordres économique et technique, d'une part, que des éléments de nature culturelle et politique, d'autre part, qui expliquent sa formation. (Van der Linden, 2001 : 16580-16581) Cette vision sera véhiculée par des historiens tels que William H. Sewell Jr. Dans un texte édité dans un ouvrage collectif consacré aux travaux de Thompson (Sewell, 1990), celui-ci apporte des précisions théoriques à l'œuvre de ce dernier.

Bien que Sewell accorde une grande importance à l'ouvrage de Thompson, il l'enrichit par l'apport d'éléments plus théoriques destinés à renforcer le travail de son prédécesseur. Ceci a pour objectif d'émettre une nouvelle approche méthodologique permettant d'analyser l'émergence de la classe ouvrière, tout en ne rejetant pas l'héritage scientifique de Thompson, mais plutôt en s'y appuyant. Dans cette optique, quelques éléments sont particulièrement intéressants.

Dans un premier temps, regardons la question du déterminisme. Bien que d'allégeance marxiste dans ses recherches, il est reconnu que Thompson tente de se dissocier de la conception stalinienne qui a cours à l'époque. Cette pensée assumait que la classe ouvrière était invariablement produite par l'industrialisation : «factories produced a proletariat almost as mechanically as they produced cloth or rails» (Sewell, 1990 : 53). Selon Thompson donc, la classe ouvrière apparaît d'elle-même, par l'émergence d'une conscience de classe et elle n'est aucunement redevable à une structure au-dessus d'elle; la conscience conduit à l'existence. Or, Sewell apporte l'argument selon lequel la conscience de classe ne peut apparaître que lorsqu'une classe est en relation ou en opposition à une autre. Sur ce point, la présence d'une certaine structure économique est donc indéniable. Sewell ne rejette pas pour autant l'affirmation selon laquelle c'est l'apparition d'une conscience de classe qui est à l'origine de la naissance de la classe ouvrière, bien au contraire la majorité de ses travaux vont dans le même sens que Thompson dans cette perspective. Ce qu'il fait, c'est bonifier cette conception en tentant de lui apporter une dimension plus théorique. (Sewell, 1990 : 52-57)

Un autre aspect de l'œuvre de Thompson sur lequel Sewell émet des réserves, c'est celui de l'approche diachronique pure, selon laquelle la classe ouvrière ne peut être définie que dans une description temporelle. Toute tentative d'arrêter le temps pour en faire une analyse synchronique ne peut être réalisée sans perdre l'essence même de la classe. Arrêter le temps pour un historien ne veut pas dire pour autant ne pas tenter de voir les relations qui existent entre certains groupes ou certains individus, entre des ouvriers et les patrons, à un

moment particulier. Il existe donc une certaine approche dialectique qui doit être entretenue, et c'est d'ailleurs ce que fait parfois Thompson, malgré son déni du synchronisme. (Sewell, 1990 : 57-59) Ceci amène la notion de contextualisation qui est chère aux historiens et selon laquelle, les faits ne sont compréhensibles que si on peut connaître les circonstances dans lesquelles ils se produisent. Ils ne s'expliquent pas par eux-mêmes, mais font partie d'une séquence d'actions qui ont des causes et des résultats précis, ce qui ne veut pas dire pour autant que celui-ci est prévisible. Le temps est hétérogène, dans le sens où des actions posées dans des moments différents n'ont pas les mêmes conséquences. Dans cette perspective, les événements sont vecteurs de changement social. Ils influencent de différentes façons, rapides ou lentes, les relations sociales. (Sewell, 2005 : 7-11)

Le dernier élément sur lequel Sewell apporte des retouches est celui de l'expérience, qui constitue l'élément-clé de l'ouvrage de Thompson. Cet aspect qui permet à la classe ouvrière de prendre conscience de sa propre existence, qui est en quelque sorte l'élément déclencheur d'une telle prise de conscience collective, implique néanmoins la présence de structures selon Sewell puisqu'elles représenteraient le mode de transmission entre l'ossature économique et la façon dont elle s'exprime dans la classe ouvrière. L'expérience est, d'une certaine façon, modelée par les structures : relations de production, institutions politiques, habitudes, valeurs, traditions etc. C'est la réponse aux événements qui n'obéit pas au déterminisme mécanique, puisque les individus sont capables d'agir rationnellement

sur la base de leurs expériences, pour leur bien-être, mais dans les contraintes toutefois imposées par les structures et leur environnement. (Sewell, 1990 : 59-63, 65)

Tous ces éléments de réflexion amènent Sewell à affirmer qu'une modélisation théorique de la formation de la classe ouvrière doit permettre de discerner les différents parcours nationaux, d'où la nécessité d'une dialectique qui permettrait d'associer un synchronisme au diachronisme de Thompson. (Sewell, 1990 : 74-75) Mais il n'est pas le seul. Plusieurs chercheurs pensent également qu'une théorie du changement social est incomplète si on ne tient pas compte de la structure des relations de classes. (Katznelson et Zolberg, 1986 : 6) Cette vision apporte une dimension que Thompson n'abordait pas dans ses études tout en reconnaissant leur existence, soit celle des particularités nationales. Il est reconnu que la classe ouvrière n'est pas homogène, et que chaque pays, voire chaque localité, a ses particularités. Celles-ci proviennent principalement des relations qui existent (et non pas exclusivement des conflits) entre la classe ouvrière et la société en général, les autres classes et le politique. De plus, les particularités locales peuvent provenir de plusieurs facteurs, comme ceux qui émanent de la tradition préindustrielle ou des particularités socioculturelles de la classe ouvrière elle-même. (Katznelson et Zolberg, 1986 : 9-10; Schweitzer, 1997 : 111)

Ce sont ces particularités locales de la naissance de la classe ouvrière qui nous ont guidés dans le choix de cette recherche. Néanmoins, l'étude d'une population ouvrière, même à petite échelle, ne peut laisser de côté une connaissance plus large des mouvements

ouvriers : «Although certain aspects of economic, demographic, and social structure can be studied most profitably at the local level, a history of workers' ideology can scarcely avoid taking a national perspective.» (Sewell, 1980 : 7) C'est d'ailleurs dans une méthodologie similaire à celle avancée par Sewell, que nous élaborerons plus loin dans ce chapitre, que nous avons étudié la naissance de la classe ouvrière à Chicoutimi, tout en la situant dans une dimension nationale.

1.2.3 UNE CLASSE OUVRIÈRE EN ACTION : LES MOUVEMENTS OUVRIERS

L'expression la plus évidente de la présence d'une classe ouvrière est caractérisée par les mouvements ouvriers. Le plus connu de ceux-ci est sans aucun doute le syndicalisme. Son caractère revendicateur et les nombreux conflits impliquant des ouvriers qui y sont associés ont attiré l'attention des chercheurs. D'un autre côté, la tranquillité dans laquelle se déroule l'économie sociale, un autre volet des mouvements ouvriers, lui a valu un manque d'intérêt de la part des historiens. Ces derniers n'ont véritablement porté une attention plus particulière à ce phénomène que depuis quelques décennies. Puisque ces deux aspects sont présents au sein des associations ouvrières faisant l'objet de ce mémoire, nous allons en dresser un bref aperçu.

1.2.3.1 *Le syndicalisme*

Pour la période qui nous intéresse, soit celle allant des origines du syndicalisme aux environs des années 1930, nous pouvons regrouper les différents types de syndicalisme selon cinq principales approches conceptuelles. (Larson et Nissen, 1987 : 1-7; Paquet, Tremblay et Gosselin, 2004 : 295-297)

1) *La conception moraliste.* C'est sous l'égide de l'Église catholique que cette vision est diffusée. Élaborée par des penseurs tels que Ely et Ryan, et appuyée par les encycliques de Léon XIII et Pie XI, cette vision ne conteste ni la propriété privée, ni le capitalisme. Elle tente plutôt de supprimer les inégalités, mais également de faire prendre conscience aux travailleurs et aux capitalistes l'importance de leurs rôles respectifs dans la société, et ce pour le bien-être de tous. (Paquet, Tremblay et Gosselin, 2004 : 299-301)
C'est dans cette catégorie que l'on retrouve le syndicalisme catholique tel qu'il est pratiqué au Québec. (Maheu, 1968)

2) *Une réponse psychologique.* Selon certains auteurs (Veblen, Parker, Hoxie, Tannenbaum), le syndicalisme serait une réponse psychologique à l'industrialisation, et particulièrement aux changements qu'elle apporte dans la structure du travail. Le syndicalisme sert de mode d'adaptation, pour tenter de retrouver une forme d'humanité dans le travail pour l'ouvrier, afin qu'il ne se sente plus considéré comme une machine.

Cette vision accepte toutes les orientations du syndicalisme, qu'il soit d'affaires, socialisant ou révolutionnaire. (Larson et Nissen, 1987 : 208-210)

3) *Le syndicalisme d'affaires*. Principalement théorisé par Commons et Perlman, les actions de Samuel Gompers de l'*American Federation of Labor* (AFL) illustrent parfaitement ce type de syndicalisme. Il se concentre exclusivement sur les intérêts économiques des travailleurs et l'amélioration de leurs conditions de travail. Il accepte le système capitaliste, mais il veut également en retirer le plus de bénéfices possible pour ses membres. Cette forme de syndicalisme est celle que l'on retrouve surtout aux États-Unis, où la conscience de classe est moins dominante et où les syndicats ne participent pratiquement pas aux débats politiques et sociaux. (Paquet, Tremblay et Gosselin, 2004 : 302-304)

4) *Le syndicalisme comme agent de réforme sociale*. Surtout développée par les historiens économiques, tels que les Webb, Toynbee et Hammond en Angleterre, puis par Barnett plus tard aux États-Unis, cette vision en est une d'unité syndicale visant à procurer à chacun les meilleures conditions de vie possible. Alors que le syndicalisme d'affaires repose sur des négociations entre les travailleurs et les employeurs, le syndicalisme en tant qu'agent de réforme sociale passe par un certain contrôle de l'État qui doit assurer une répartition équilibrée de la main-d'œuvre destinée à faire augmenter les salaires et ainsi mettre un frein à la loi de l'offre et de la demande pour le travail, qui conduit à abaisser la rémunération générale. Cette vision s'oppose à la multitude de syndicats ouvriers qui

n'agissent pas dans une perspective collective et qui sont perçus par les historiens de l'époque comme étant souvent aussi néfastes pour la société que les industriels capitalistes eux-mêmes. Cette situation s'explique par le fait que l'industrialisation a été rapide et désastreuse pour la majorité de la population qui a été surprise par le bouleversement précipité de la société et qui n'a pas su s'y adapter promptement. (Larson et Nissen. 1987 : 186-187; Cannadine, 1984 : 134-139)

5) *Le syndicalisme comme agent révolutionnaire.* Cette vision, dont l'origine découle du marxisme, n'entrevoit le syndicalisme que comme un instrument de la révolution, pour conscientiser les ouvriers à leur rôle dans le renversement du capitalisme. Mais le syndicalisme ne peut tout faire seul selon Lénine ou Trotsky, il doit être supervisé par l'intelligentsia du Parti communiste. Pour d'autres, notamment DeLeon, Trautman et Haywood, la révolution peut se faire avec ordre et discipline, tout comme dans l'anarchie et la violence. Mais le but demeure de remettre à l'ouvrier la valeur de son travail, la plus-value qu'il apporte à ce qu'il produit. (Paquet, Tremblay et Gosselin, 2004 : 306-307) Toutefois, certains prétendent plutôt que les tenants du marxisme ou du socialisme n'apprécient guère le syndicalisme puisqu'il marque en quelque sorte l'échec de la classe ouvrière qui est dès lors vouée à négocier avec le patronat plutôt que de faire la révolution. (M.-J. Gagnon, 2003 : 16-18)

Une lacune que l'on peut mentionner de ces différentes conceptions, c'est l'approche discursive de ces études. En effet, cette nomenclature provient essentiellement

de l'analyse des écrits des principaux penseurs, promoteurs ou dirigeants. On évite généralement de s'attarder aux discussions internes des organisations syndicales, se privant ainsi d'une perception de l'évolution des idées à l'intérieur de ces associations ouvrières. (Gagnon, 1991 : 81-83) Néanmoins, une tangente générale que l'on peut observer à ce niveau, c'est ce qui différencie le syndicalisme des deux côtés de l'océan. Du côté nord-américain, le syndicalisme est surtout d'affaires, concentré sur les négociations de conventions collectives avantageuses pour ses membres, et peu enclin à se préoccuper de questions sociales ou politiques. En Europe, au contraire, le syndicalisme se préoccupe également de ces problèmes. (Paquet, Tremblay et Gosselin, 2004 : 297)

Comme nous le verrons plus loin, les unions ouvrières étudiées dans ce mémoire correspondent davantage à la conception moraliste du syndicalisme. Elles seront même en lutte avec un syndicalisme d'affaires également présent dans la région. Cette confrontation met également en perspective cette dualité entre le syndicalisme états-unien et européen, puisque la FOC et la FOMN puiseront leurs racines idéologiques en Europe, principalement dans les encycliques papales. Finalement, nous tenterons également de dépasser l'analyse discursive entourant les débuts du syndicalisme catholique au Québec pour tenter de pénétrer plus profondément les préoccupations des membres de l'union ouvrière, ce qui constitue d'ailleurs la partie originale de cette étude.

1.2.3.2 Les sociétés de secours mutuels : une constituante de l'économie sociale

Cette partie servira à identifier, dans une perspective plus théorique, le positionnement que prennent les sociétés de secours mutuels (SSM) dans l'économie sociale, et plus particulièrement dans leurs rapports avec l'autre aspect du mouvement ouvrier qui nous intéresse, c'est-à-dire le syndicalisme. Nous y verrons donc ce qui distingue les SSM des autres formes d'économie sociale.

Il est généralement admis que les SSM succèdent, d'une certaine façon, aux corporations d'Ancien Régime. Sans renier l'héritage qui provient de ces anciennes associations, on doit toutefois regarder plus précisément ce qui les caractérise. Bien sûr, des particularités se retrouvent dans les deux formes d'unions, comme certaines coutumes d'entraide. Néanmoins, les SSM découlent davantage de nouvelles réalités liées à l'industrialisation que d'un type archaïque d'organisation. On reprend des pratiques usuelles des vieilles corporations, mais on les adapte et les transforme pour créer une nouvelle forme de mutualité, à l'image de l'ensemble de l'économie sociale qui émerge au XIXe siècle. (Petitclerc, 2004 : 22-25)

L'industrialisation apporte des changements importants dans la société. À l'image d'autres mouvements sociaux et ouvriers, l'économie sociale naît de ces transformations. À quelque chose de nouveau, on répond par la nouveauté... La première manifestation de cette volonté de riposte provient des utopistes. Leur principale réaction, c'est de se retirer

de la société capitaliste et industrielle pour créer une sorte de «meilleur des mondes». Que ce soit au niveau théorique ou pratique, des idéologues comme Owen ou Fourier voient leurs théories rejetées ou subir des échecs. Après cette première vague, on s'aperçoit que pour réussir, il faut que le projet puisse s'intégrer dans la société, et non pas en être exclu. C'est le premier pas vers une adaptation à la société capitaliste et au libéralisme économique plutôt que son refus. Cette perspective, plus facilement conciliable avec la réalité, sera notamment privilégiée par le courant catholique, dont Le Play fait partie, et qui aura des répercussions beaucoup plus importantes que les précédents sur le monde ouvrier. (Gueslin, 1998)

Les échecs que rencontrent les différents projets de sociétés nouvelles élaborés par les utopistes ne sont pas vains. Ils apportent des réalisations qui marqueront les débuts de l'économie sociale. Ses formes les plus connues aujourd'hui, soient les coopératives de consommation ou de production, les sociétés de secours mutuels et les sociétés de crédit mutuel, commencent à essaimer dans les sociétés industrielles au milieu du XIXe siècle. Ce qu'il faut noter, c'est qu'avec ces réalisations, une forme de prise en charge de leur destinée motive les individus à y participer. Regroupés d'une façon égalitaire et selon des principes démocratiques, ce ne sont plus des motifs caritatifs qui prédominent, mais plutôt une vision d'entraide. Dès lors, nous nous éloignons des motivations qui conduisaient à la formation des anciennes corporations, tout comme on se démarque des œuvres charitables.

Nous pouvons arriver au même constat si l'on regarde plus particulièrement les SSM. En général, l'augmentation de leur nombre correspond à la mise en place de l'industrialisation et au développement de l'urbanisation. Étant donné que l'entraide que l'on retrouve à la campagne, dans une communauté où tous les individus se connaissent, ne se rencontre pas dans l'anonymat de la ville, le regroupement dans une SSM devient une façon de se prémunir contre les revers de la vie. Ceci est d'autant plus important que les taux de mortalité et de maladie sont beaucoup plus élevés en milieu urbain qu'à la campagne. L'instabilité du travail industriel constitue également une réalité quotidienne contre laquelle il faut se prémunir. (Hopkins, 1995 : 23) Tout ceci, sans compter l'importance des liens sociaux qui sont favorisés dans ces associations ouvrières et qui reproduisent, en quelque sorte, une nouvelle famille. (Petitclerc, 2007)

Si l'on considère que la classe ouvrière n'est pas uniforme mais qu'elle est plutôt le résultat de parcours nationaux différents, il ne peut en être autrement des mouvements ouvriers. Par exemple, un syndicalisme différent émane de particularités nationales qui peuvent provenir du cadre institutionnel plutôt que de la base militante. (Hattam, 1992) Dans cette perspective, comment pourrait-il en être autrement de l'économie sociale et, par le fait même, des sociétés de secours mutuels? À l'image du syndicalisme, elles sont les produits d'une classe ouvrière en constante mutation. C'est d'ailleurs un de ces parcours particulier que nous rencontrerons au sein de la FOC et de la FOMN.

1.3 UN MODÈLE D'ANALYSE

Comme nous venons de le voir, l'histoire de la classe ouvrière a été passablement étudiée en Occident, tout comme au Québec d'ailleurs. Un aspect que nous trouvons intéressant dans toutes ces études, ce sont les particularités des parcours nationaux à travers les lieux et les époques. Ainsi, ce qui se passe en Angleterre ne se reproduit pas en Nouvelle-Angleterre tout comme les caractéristiques de la France ne peuvent s'appliquer au Québec. Néanmoins, même si ces cheminements sont différents, il y a des éléments qui peuvent être analysés dans toutes les régions qui connaissent une phase industrielle impliquant la naissance d'une classe ouvrière. Cette façon de faire permet d'émettre des paramètres d'investigation qui autorisent l'élaboration d'un modèle comparatif acceptable. Une fois ces constituants identifiés, nous pouvons les rapprocher avec ce qui se déroule ailleurs pour faire ressortir les expériences vécues de part et d'autres par la classe ouvrière.

Le modèle comparatif que nous utilisons dans ce mémoire est emprunté à deux chercheurs états-uniens, soit les historiens et politicologues Ira Katznelson et Aristide R. Zolberg. (Katznelson et Zolberg, 1986) Dans un ouvrage réunissant des textes de plusieurs auteurs, ils ont élaboré un modèle de comparaison pouvant être appliqué à la formation de la classe ouvrière. Pour ce faire, ils se sont servis de l'approche utilisée par E. P. Thompson pour l'Angleterre. Ils en ont ressortis les principales composantes en y ajoutant d'autres éléments pertinents. Grâce aux travaux des autres participants, ils ont mis en parallèle la

formation des classes ouvrières française, états-unienne, allemande et anglaise. Ce qui leur permet de démontrer l'applicabilité de ce modèle comparatif.

Bien entendu, cette méthode analytique n'est pas la seule applicable à la formation de la classe ouvrière. Elle n'est pas non plus la plus répandue. Mais nous avons particulièrement apprécié sa pertinence et sa capacité d'être transposée à pratiquement toutes les possibilités d'industrialisation et de formation d'une classe ouvrière. D'ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment, il est reconnu que la classe ouvrière n'est pas homogène et que chaque pays, voire chaque localité, possède ses propres particularités. (Katznelson et Zolberg, 1986 : 9-10)

Après avoir décrit l'approche de Thompson, pour qui, rappelons-le, la classe ouvrière naît à partir de sa propre expérience et de son auto-reconnaissance, ils questionnent le fait que ce modèle a rarement été remis en question. Celui-ci, basé uniquement sur l'Angleterre, où certaines caractéristiques sont particulières (l'alignement politique de la classe ouvrière, par exemple), fait en sorte qu'on doit expliquer pourquoi il y a des disparités avec le modèle lorsqu'on étudie un autre pays. (Katznelson et Zolberg, 1986 : 10-12) Comme nous l'avons vu précédemment, Sewell améliorera par la suite ce modèle, en lui apportant une dimension théorique qui lui faisait défaut¹.

¹ Cette théorisation de Sewell surviendra après la publication de l'ouvrage de Katznelson et Zolberg, d'où l'affirmation d'un manque de remise en question du travail effectué par Thompson lors de la réalisation de ce modèle comparatif. Il faut également mentionner que Sewell fait partie des auteurs qui ont participé à l'ouvrage de Katznelson et Zolberg. (Sewell, 1986)

Dans la perspective où la singularité est de mise, à quoi sert la théorie et la modélisation? Elle permet de donner un sens, tant aux similarités qu'aux différences, que l'on retrouve dans les données empiriques concernant la formation de la classe ouvrière dans les différentes sociétés. Elle donne également la possibilité d'obtenir des outils de référence afin de déterminer les questionnements qui doivent être appliqués à une situation particulière pour en faire ressortir les caractéristiques intéressantes. À échéance, elle pourrait même permettre, en comparant les divers renseignements obtenus, d'identifier des attributs communs qu'il faudrait s'efforcer de comprendre. En gros, la théorie nous sert essentiellement à sélectionner, à décrire, à expliquer et à interpréter un événement particulier; dans le cas qui nous intéresse, la formation de la classe ouvrière. (Katznelson et Zolberg, 1986 : 13)

Le modèle proposé par Katznelson et Zolberg se compose de quatre niveaux d'analyse : soit la structure du développement économique capitaliste, le mode de vie des ouvriers, les prédispositions à l'action, et l'action collective. Voyons donc de plus près ce qui compose chacun de ces échelons.

1) *La structure du développement de l'économie capitaliste.* Le capitalisme engendre la prolétarianisation, ce qui conduit entre autres à la formation de la classe ouvrière. Mais, malgré une certaine uniformité générale, le capitalisme connaît des variantes

nationales, régionales et locales. Ces dernières seront déterminantes pour la classe ouvrière. (Katznelson et Zolberg, 1986 : 14-15)

Dans notre mémoire, nous regarderons comment l'industrialisation s'est implantée au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous verrons également comment cette dernière s'insère dans une perspective provinciale, nationale et internationale du développement économique. Nous analyserons aussi comment s'installe le capitalisme industriel et sa composition. Tout ceci nous permettra de connaître la structure sociale et économique dans laquelle prend naissance la classe ouvrière régionale.

2) *Le mode de vie des ouvriers.* À ce niveau, on regarde la façon dont vivent les gens tant au travail qu'en-dehors de celui-ci. Ceci permet de distinguer les particularités qui existent entre les classes. Il faut noter qu'à ce stade, l'étude nous permet de dire comment vivent les ouvriers dans une circonstance donnée, mais non de connaître ce qu'ils pensent ou la leçon qu'ils retirent de leur expérience dans cette circonstance. (Katznelson et Zolberg, 1986 : 15-17)

Pour répondre à cette interrogation, nous donnerons une description du travail en usine que l'on retrouve dans le secteur des pâtes et papiers en général, et les particularités propres aux usines de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi. Nous analyserons également les activités sociales et religieuses du quartier ouvrier. Finalement, nous tenterons de voir ce qui peut distinguer la classe ouvrière des autres classes présentes autour d'elle.

3) *Les prédispositions à l'action.* Pour agir, les individus ont besoins de certains acquis qui leur confèrent une motivation, ou un dessein. Ces antécédents, culturels et sociaux, ne s'expriment pas d'une façon abstraite, mais plutôt en termes de relations avec les autres classes. D'une manière plus concrète, il s'agit d'étudier les rapports que noue une partie représentative de la classe ouvrière, en un endroit spécifique, à un moment particulier. (Katznelson et Zolberg, 1986 : 17-19)

À ce niveau d'analyse, nous regarderons quelles sont les relations qu'entretiennent les ouvriers avec les autres classes sociales. Nous tenterons de déceler plus précisément ces relations dans les revendications de l'union ouvrière. Nous pourrons ainsi voir comment les membres interagissent avec les aumôniers d'une part, et quels liens ils maintiennent vis-à-vis les représentants du patronat, que ce soit les cadres, les directeurs ou le grand patron lui-même, d'autre part.

4) *L'action collective.* À ce niveau, l'action n'est plus individuelle ou provenant du passé, mais est davantage orientée vers un futur, dans un but commun. C'est donc à travers des mouvements collectifs ou des organisations de différents types que la classe ouvrière agit afin d'influencer la société et de se positionner à l'intérieur de cette dernière. (Katznelson et Zolberg, 1986 : 19-21)

Le point final de notre mémoire se retrouve à ce niveau puisque c'est à ce stade-ci que nous analyserons les actions qu'effectuent les travailleurs au sein de l'association ouvrière. Nous tenterons de voir, lorsque c'est possible, les aspirations collectives qu'ils poursuivent à travers leurs implications ou leurs diverses requêtes.

Un élément qu'il faut considérer, c'est que ce modèle ne va pas à l'encontre du travail de Thompson. Cette définition à quatre niveaux ne serait qu'un renforcement, une élaboration de l'affirmation de celui-ci selon laquelle le concept de classe en est un de jonction entre les groupes. Elle nous permet de connaître plus spécifiquement les aspects suivants : les points de jonction entre la structure des relations de classe au niveau macroéconomique; le vécu de la classe ouvrière tant au travail que dans la communauté; les groupes de gens disposés à agir dans un but de classe; et une action collective appuyée sur la classe elle-même. (Katznelson et Zolberg, 1986 : 21)

C'est donc dans la perspective d'une compréhension de ces quatre niveaux d'analyse que notre étude a été effectuée. Toutefois, la présentation générale ne suit pas nécessairement ce gabarit. Des éléments se retrouveront ici et là au fil de notre texte et ce n'est qu'à la fin que nous pourrons faire un retour sur ce modèle et lui donner tout son sens interprétatif. Cela permettra de démontrer que la classe ouvrière du Saguenay-Lac-Saint-

Jean connaît un cheminement qui lui est propre, un peu à l'image des conclusions de Katznelson et Zolberg dans la comparaison qu'ils font de quatre pays étudiés.²

Si nous avons choisi de retenir un certain modèle pour étudier la naissance d'une classe ouvrière à Chicoutimi, c'est pour démontrer qu'elle peut justement cadrer dans une telle approche. Par ailleurs, nous ne concluons pas notre étude en faisant un comparatif exhaustif de la situation régionale par rapport au Québec, au Canada ou à toute autre partie du monde. Nous le ferons plutôt en établissant les éléments pouvant servir de base à une telle comparaison, puisqu'une étude de ce genre aurait une envergure beaucoup plus importante que ce qui est permis dans le cadre d'un mémoire de maîtrise.

Une autre aspiration de notre recherche, en plus de démontrer la possibilité d'intégrer la naissance de la classe ouvrière à un modèle, est également de décrire les spécificités qui la caractérisent. Ce but se situera principalement dans les actions que font les ouvriers par l'entremise de l'union ouvrière. En fait, c'est là que se situe l'utilité du modèle retenu. Nous pensons que le dernier niveau d'analyse de Katznelson et Zolberg, celui qui demande d'étudier l'action collective, se trouve justement, dans le cas qui nous

² Il est indéniable que la classe ouvrière, dans son action collective, n'est pas homogène. Si l'on prend l'exemple des 3 pays étudiés dans leur recueil, on remarque que la classe ouvrière française est teintée par l'ancienne structure de compagnonnage, tant au niveau syndical qu'au niveau politique. La classe ouvrière agit plutôt en fonction d'un secteur professionnel, mais au niveau du travail autant qu'au niveau politique. Aux États-Unis, la classe ouvrière distingue le travail du politique. Elle agit d'une certaine façon dans ses actions syndicales, mais cela ne se répercute pas au niveau politique. En Allemagne, la situation se rapproche de ce que Marx entrevoyait comme classe ouvrière. On y retrouve une grande unité, la classe forme un tout et agit en fonction de ce tout. Et les actions sont souvent similaires tant au niveau du travail qu'au plan politique. (Katznelson et Zolberg, 1986 : 24-30)

concerne, dans l'association et qui est plus particulièrement perceptible dans l'évolution de la Fédération ouvrière mutuelle du Nord.

1.4 LA CRITIQUE DES SOURCES

Outre les études à caractères empirique ou théorique que l'on retrouve en bibliographie, d'autres sources d'informations ont été utilisées pour réaliser cette recherche. Elles peuvent se regrouper en deux catégories, soit les sources primaires, constituées de documents manuscrits n'ayant jamais été publiés, et les sources secondaires, composées des journaux, des périodiques et de documents ayant été publiés et distribués d'une manière ou d'une autre.

1.4.1 LES SOURCES PRIMAIRES

Les sources primaires sont composées essentiellement de documents d'archives. Pour ce faire, quelques centres d'archives ont été visités afin d'y repérer la documentation pertinente pour notre recherche.

1.4.1.1 BAnQ

Le dépôt de Chicoutimi de la Bibliothèques et Archives nationales du Québec renferme de nombreux documents relatifs à l'histoire ouvrière de la région et de

Chicoutimi. Les principaux fonds d'archives que nous avons consultés sont ceux des Syndicats locaux, de la Société historique du Saguenay et de Dubuc. Nous y avons retrouvé l'essentiel de l'information qui nous a servi à élaborer notre recherche.

La documentation présente à cet endroit est très importante pour comprendre la structure et le fonctionnement des unions ouvrières au début du siècle puisque nous y découvrons l'ensemble des procès-verbaux des assemblées tant de la Fédération ouvrière de Chicoutimi que de la Fédération ouvrière mutuelle du Nord. Ceux-ci décrivent de façon détaillée le déroulement de chacune des réunions du Comité exécutif et des assemblées générales des membres. Nous avons dépouillé de façon exhaustive l'ensemble de ces procès-verbaux. Nous pouvons donc y voir concrètement le rôle joué par ces derniers dans les orientations et le déroulement des activités des associations ouvrières. Étant donné la nature significative de ce type de documents, la capacité de les consulter dans leur intégralité apporte une information plus que précieuse à notre recherche.

Un autre type de documentation que nous avons consulté dans ces fonds, c'est la correspondance. Nous avons accès autant à des lettres reçues et envoyées par les unions, que celles des compagnies ou des institutions avec lesquelles elles correspondent. Nous en voyons également qui proviennent des individus eux-mêmes, notamment Mgr Lapointe et J.-E.-A. Dubuc. Cette correspondance permet de connaître davantage les liens et les relations qui peuvent exister entre les associations, les institutions et les individus.

Nous y retrouvons également une abondante documentation administrative. Cette dernière, que nous n'avons que survolée, mériterait à elle seule une étude plus approfondie. En effet, en plus d'y découvrir la comptabilité générale de la FOMN, nous pourrions y effectuer une étude sur les adhésions à l'union ouvrière puisque nous y voyons des informations comme les noms de chacun des membres, leur métier, leur âge et la date de leur adhésion. Bien plus, nous serions également en mesure de suivre l'évolution de la participation de chacun d'eux puisqu'il existe également un registre de la perception des cotisations mensuelles et ce, pour toute la période d'existence de la FOMN.

Finalement, des informations plus ponctuelles ont également été glanées à travers les différents fonds d'archives consultés.

1.4.1.2 Archives du Séminaire de Chicoutimi

Le Séminaire de Chicoutimi conserve plusieurs fonds de prêtres qui ont œuvré au sein de l'institution. Notre intérêt pour ce centre d'archives résidait dans la présence de quelques fonds d'anciens aumôniers de la FOMN, c'est-à-dire ceux des abbés J.-C. Tremblay et Jean Bergeron. Nous avons passé en revue l'ensemble de ces deux fonds sans y retrouver beaucoup d'informations intéressantes, mis à part quelques notes pour des discours tenus devant les ouvriers.

1.4.1.3 Archives de l'Évêché de Chicoutimi

La présence du fonds de Mgr Lapointe a été la principale motivation à visiter ce centre d'archives. Les principaux documents ayant suscité notre intérêt sont la correspondance qu'a entretenue Mgr Lapointe concernant le travail du dimanche, sur lequel nous reviendrons brièvement dans notre étude. D'autres écrits auraient pu être intéressants, mais nous en avons déjà pris connaissance puisque des copies se retrouvent dans les fonds conservés aux BANQ. Une mention doit également être apportée concernant le fait qu'une grande partie des papiers personnels de Mgr Lapointe ont été détruits lors de l'incendie du Séminaire survenu en juin 1912. Ceci nous prive assurément de documents importants, notamment tout ce qui touche aux influences qui ont pu marquer Mgr Lapointe lors de la fondation tant de la FOC que de la FOMN puisque celles-ci étaient déjà constituées au moment du sinistre.

1.4.1.4 Archives des Eudistes à Québec

Le dernier centre d'archives que nous avons visité est celui des Eudistes, situé à Québec. Ce choix s'est arrêté puisque cette communauté avait en charge la paroisse où se situait le quartier ouvrier à Chicoutimi. De plus, des pères ont assuré la responsabilité d'aumônier au sein de la FOC pendant quelques années. Les fonds personnels de ces deux aumôniers n'ont rien apporté de vraiment pertinent. Néanmoins, quelques documents

judicieux y ont été trouvés, principalement les rapports annuels, destinés au Supérieur général de la communauté, qui donnent un aperçu de la situation globale des paroissiens.

1.4.2 LES SOURCES SECONDAIRES

Les sources secondaires se divisent en deux grandes catégories, soit celle des documents publiés et celle des journaux et périodiques.

1.4.2.1 *Les sources publiées*

Quelques sources publiées ont permis d'amasser de l'information pertinente et d'un grand intérêt pour notre recherche. Dans un premier temps, les règlements généraux des deux unions ouvrières, soit ceux de la FOC et de la FOMN, ont été publiés. Ceux de la FOC ne causent pas de problème quant à leur interprétation, mais il en est tout autrement pour ceux de la FOMN. Aucun chercheur jusqu'à maintenant n'a pris en considération le fait que ces règlements aient été imprimés plus de trois ans après la fondation de l'association. Pourtant, comme nous le verrons au cours de notre étude³, ce délai de publication s'explique par une modification dans les orientations mutualistes de l'association que l'on y retrouve, ce qui n'a jamais été mentionné jusqu'à maintenant.

³ Voir le chapitre 5 à ce sujet.

Une autre source publiée que nous avons utilisée est constituée par les rapports annuels de l'inspecteur général des assurances du Québec, intitulés *Rapport sur les sociétés de secours mutuels*, et publiés par le Service des assurances entre 1912 et 1920. La FOMN possède une charte l'incorporant comme une société de secours mutuels, ce qui l'oblige à remettre annuellement un rapport dont les données se retrouvent dans ces publications. Malgré la concision de l'information que l'on y retrouve, nous y avons constaté des éléments intéressants, notamment concernant le nombre de membres de l'association. Étonnamment, aucun chercheur ne s'est également intéressé à cette source jusqu'à maintenant pour la FOMN, alors qu'elle a été utilisée pour l'étude d'autres sociétés de secours mutuels.

1.4.2.2 *Journaux et périodiques*

Les journaux *Le Progrès du Saguenay* et *La Défense* ont été utilisés comme complément d'information. Ceci, dans la mesure où ils n'ont pas été dépouillés systématiquement mais plutôt sporadiquement. Nous avons ciblés des moments précis lorsqu'une recherche supplémentaire devenait intéressante.

D'un autre côté, *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur* est un bulletin mensuel distribué à la grandeur du quartier ouvrier. Nous avons dépouillé systématiquement chaque numéro de février 1911 à décembre 1920. Publié sous les auspices des Eudistes, nous y retrouvons

évidemment des leçons morales à chaque parution⁴. Par contre, nous y lisons également différentes mentions des activités sociales et ouvrières s'étant déroulées à Chicoutimi ou dans les environs. Bien plus qu'un simple journal de propagande, il procure des renseignements indispensables à la compréhension de la vie quotidienne du quartier ouvrier, et non pas uniquement religieux. C'est d'ailleurs dans cette perspective que nous y avons découvert des informations pertinentes pour notre mémoire.

⁴ Une analyse approfondie du discours moraliste a déjà été effectuée par Gérard Bouchard. À partir d'éléments retrouvés dans ces bulletins, il en a déduit que les ouvriers ont été conditionnés à la soumission et à l'obéissance envers les patrons par les Eudistes. (Bouchard, 1980)

CHAPITRE 2

CONTEXTE HISTORIQUE

L'émergence d'une classe ouvrière au Saguenay-Lac-Saint-Jean, particulièrement à Chicoutimi dans le cas qui nous concerne, n'est pas un phénomène unique au Québec. Bien au contraire, à l'image de l'industrialisation qui se déroule en Occident et de l'apparition d'une classe ouvrière qui se constitue, on assiste à la même manifestation dans la province et, conséquemment, dans ses différentes régions.

Dans cette perspective, le contexte d'industrialisation du Québec permet de situer les changements qui se produisent au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Toutefois, ce ne sont pas tous les éléments de la transformation économique du Québec qui seront abordés plus spécifiquement dans les lignes qui suivent, mais essentiellement ceux qui touchent plus directement le secteur industriel qui concerne notre mémoire, soit celui des pâtes et papiers.

Dans le même ordre d'idée, le déploiement industriel de la région sera dépeint d'une façon plutôt générale et un accent particulier sera mis sur le principal moteur de l'économie pendant la période qui nous intéresse. Nous nous attarderons plus spécifiquement au parcours de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi et des compagnies qui lui sont associées

puisque c'est au cœur de ces entreprises que se déroulent les activités ouvrières qui seront analysées dans les chapitres subséquents.

La description du développement industriel saguenéen, au début du XXe siècle, ne serait pas complète si une attention plus particulière n'était portée à l'environnement idéologique dans lequel il s'épanouit. Ce climat d'effervescence sera également circonscrit afin de comprendre dans quelle vision du futur régional s'inscrit l'industrialisation saguenéenne. Ce qui permettra, en dernier lieu, de faire comprendre la participation des différentes élites régionales au boum économique que connaît le Saguenay-Lac-Saint-Jean à ce moment.

2.1 L'INDUSTRIALISATION AU QUÉBEC

Selon l'historien Paul-André Linteau, l'industrialisation du Québec peut être divisée en trois périodes. La première, celle de la pré-industrialisation, se déroule jusque dans les années 1860. La seconde phase couvre la fin des années 1860 jusqu'au début du XXe siècle. Finalement, la troisième étape débute au début du siècle pour se poursuivre jusqu'au ralentissement important occasionné par la Crise des années 1930. (Linteau, 1996 : 135-137)

Alors que la première phase consiste à établir des petites productions plus ou moins artisanales, la deuxième est surtout caractérisée par des industries requérant de la main-

d'œuvre non spécialisée et à bon marché. Ce sont des industries telles que la transformation alimentaire, le bois, le cuir, le textile et les débuts de l'industrie lourde du fer et de l'acier qui se développent alors. La dernière phase est marquée, quant à elle, par une plus grande capitalisation et l'exploitation plus intensive des ressources naturelles. (Harvey, 1978 : 25-30; Linteau, 1996 : 137) C'est pendant cette dernière période que se déroulent les actions étudiées dans ce mémoire.

Cette époque se caractérise par une expansion sans précédent de la production industrielle au Québec. Elle est marquée par le passage d'industries plutôt légères vers des productions plus lourdes, dont les principales activités se retrouvent dans les secteurs reliés à l'exploitation des ressources naturelles. Ce transfert est nettement favorisé par l'application concrète de tout un éventail d'innovations technologiques. Les principaux domaines touchés pendant les trois premières décennies du XXe siècle sont l'hydro-électricité, les pâtes et papiers, l'électrométallurgie, l'électrochimie et les mines. (Linteau, Durocher et Robert, 1989 : 409)

Cette phase d'industrialisation se fait particulièrement sentir dans les régions où les ressources naturelles sont présentes et abondantes. Ce qui est le cas, notamment, de la Mauricie, de l'Outaouais et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Une particularité intéressante à noter est que la mise en place d'une technologie en accompagne souvent une autre. Par exemple, il est difficile de dissocier l'industrie du papier ou de l'électrométallurgie de la présence d'importantes centrales hydro-électriques. Dès lors, ce qui marque cette période

d'industrialisation, ce n'est plus exclusivement la présence d'une main-d'œuvre abondante et à faible coût, comme lors de la période précédente, mais également la disponibilité de ces ressources naturelles.

2.1.1 LES PÂTES ET PAPIERS

Si les pâtes et papiers constituent un des secteurs en forte croissance au tournant du siècle, cela est dû à quelques facteurs particuliers. C'est la conjugaison de ces éléments qui permet l'expansion de ce secteur pendant le premier quart du XXe siècle. Les innovations permettent d'abord de produire un papier à de meilleurs coûts. L'accroissement incessant de la demande, quant à lui, favorise le déploiement de cette industrie. Dans le contexte québécois, une législation tardive favorise l'établissement des usines de pâtes et papiers plutôt que l'exportation de la matière première, c'est-à-dire le bois de pulpe, du moins à partir de 1910. Toutefois, l'accroissement de la capacité de production ne peut s'effectuer sans causer une situation de surproduction importante; c'est justement ce qui occasionne la restructuration de l'industrie au Canada et au Québec, dans la décennie qui précède la crise des années 1930.

2.1.1.1 *Innovations et développement*

Avant le XIXe siècle, le papier est essentiellement produit à partir d'une pâte de chiffon, issue de résidus de textiles de toutes sortes ou encore de matières organiques,

comme la paille. Bien que l'utilisation d'une pâte de bois soit déjà connue, ce n'est qu'avec l'apparition d'une nouvelle technique de production plus performante que son usage prend l'avant-scène, puisque cette méthode récente épuise rapidement la matière première nécessaire à la fabrication de la pâte de chiffon. C'est à ce moment que la pâte de bois intègre le processus de confection du papier. Il faut toutefois attendre l'invention d'une machine destinée à broyer le bois, le défibreur, pour pouvoir produire le papier à base de particules de bois sur une plus grande échelle. Cette innovation incorpore la fibre du bois à l'eau et produit ce qu'on appelle la pâte mécanique, avec une capacité de production plus importante que le procédé artisanal. Parallèlement à ceci, un autre mode de fabrication est découvert. Au lieu de défibrer mécaniquement le bois, on réalise une pâte à partir d'un procédé chimique, ce qui donne la pâte chimique. Ces deux méthodes sont couramment utilisées au cours de la période qui nous concerne.⁵

La production de la pâte, qu'elle soit chimique ou mécanique, n'est qu'une étape dans la réalisation du produit final, soit le papier. Une autre invention du XIXe siècle s'ajoute alors au processus de fabrication : la machine qui permet la fabrication du papier en continu connue sous le nom de Fourdrinier. (Linteau, Durocher et Robert, 1989 : 414) Par contre, la production de pâte peut se faire indépendamment de celle du papier et, incidemment, dans des usines différentes; c'est d'ailleurs la situation que nous retrouvons

⁵ Pour une description plus complète et plus technique de ces procédés de fabrication et des diverses technologies qui y sont associées, voir l'ouvrage de Jean-Pierre Charland. (Charland, 1990) Pour avoir un exemple du déroulement concret des opérations de fabrication de la pulpe, pour les usines de Chicoutimi, voir l'article de Louise Bouchard. (Bouchard, 1998)

fréquemment au Québec, et particulièrement au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Puisque les résineux présents dans la forêt laurentienne sont idéaux pour cette production, le Québec bénéficie donc de l'implantation de ces usines de pâtes, également connues sous le vocable de pulperies.

Les innovations et les ressources naturelles ne sont pas les seuls paramètres qui dictent le développement d'une industrie, encore faut-il qu'il y ait une demande qui y soit associée. Dans ce cas-ci, d'importants marchés se développent au début du XXe siècle. D'une part, la distribution de plus en plus importante de journaux, notamment les journaux à sensation, et la publicité davantage présente qui s'y retrouve font augmenter le volume des publications. (Linteau, Durocher et Robert, 1989 : 414) D'autre part, le conditionnement des aliments se modifie et prend de l'ampleur avec la distribution urbaine en croissance. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, les principaux contenants alimentaires sont fabriqués en bois, sous forme de caisses ou de barils. Tout un éventail de variétés de papiers est progressivement mis en production pour l'emballage des denrées, au moment même où les boîtes en carton font leur apparition. (Charland, 1990 : 62) Finalement, la Première Guerre mondiale apporte avec elle un autre débouché pour les pâtes de bois, celui de divers produits militaires, tels que les cartouches par exemple.

Le Canada, et plus particulièrement le Québec, profite largement de cette industrie en expansion. On estime ainsi qu'au début du siècle, le Canada fournit environ 80% de toute la consommation nord-américaine de papier journal. (Linteau, Durocher et Robert,

1989 : 415) Les États-Unis ne sont pas le seul pays où sont exportés les pâtes et papiers. Comme nous le verrons plus loin, certains producteurs, telle que la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, se tournent vers les pays européens, notamment l'Angleterre, pour écouler leur production.

Le secteur des pâtes et papiers constitue un pôle majeur du développement économique québécois. Dans cette perspective, les données disponibles sont assez éloquentes. Alors que la valeur de la production s'élève, pour le Québec, à 5 millions de dollars en 1900, elle passe à 14 millions en 1910, à 75 millions en 1922, pour finalement atteindre 130 millions à la veille de la Crise, en 1929. En 1900 et 1910, la production papetière occupe ainsi le neuvième rang de la production industrielle de la province, avec respectivement 3,8% et 5% de la valeur brute totale. Elle fait un bond en deuxième place en 1922, avec une valeur de près de 12% de l'ensemble à ce moment-là. (Linteau, Durocher et Robert, 1989 : 415) C'est donc dire l'importance que prend cette industrie au sein de la production industrielle québécoise, dans les trois premières décennies du XXe siècle. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean s'inscrit directement dans cette direction.

2.1.1.2 La législation

Comme nous venons de le voir, la production de pâte de bois peut se faire indépendamment de sa transformation en papier. Les premiers pas dans cette production se font principalement avec la pulpe qui est alors destinée à alimenter des usines à papier en

Europe et aux États-Unis. En ce sens, les premières productions de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, par exemple, sont exportées vers l'Angleterre et, de là, redistribuées dans plusieurs pays européens. (Collard, 1973 : 23-24)

On exporte également la matière première, le bois de pulpe, avant même d'y faire subir une première transformation. Les États-Unis ne sont alors pas intéressés à recevoir de la pulpe, produit semi-fini, puisqu'ils peuvent en effectuer complètement la transformation. C'est d'ailleurs dans ce but qu'ils instaurent une taxe à l'importation de la pulpe. (Collard, 1973 : 33-34)

Alors que l'Ontario légifère dès le début du siècle pour contrer l'exportation de la matière première, il faut attendre encore une dizaine d'années avant que la province de Québec ne fasse de même. C'est ainsi que le gouvernement de Lomer Gouin interdit, à partir de 1910, l'exportation de bois de pulpe coupé sur les terres publiques. Même si cette loi n'empêche pas l'exportation du bois provenant des terres privées, elle favorise néanmoins la transformation sur place. Le gouvernement états-unien réagit l'année suivante en mettant des droits de douanes élevés sur le papier importé du Canada. Après des pressions effectuées par les acheteurs de ce pays qui sont, en réalité, les grands perdants de cette taxe d'entrée, les États-Unis lèvent les droits de douanes en 1913, au moment où les deux pays négocient un traité de réciprocité. (Linteau, Durocher et Robert, 1989 : 416; Charland, 1990 : 69) Ceci procure un nouveau souffle au développement de l'industrie papetière au Québec. Plusieurs entreprises en profitent, notamment la Compagnie de pulpe

de Chicoutimi, pour laquelle le marché des États-Unis s'ouvre alors tout grand. (Collard, 1973 : 44-46)

2.1.1.3 *La concentration des entreprises*

L'expansion que connaît l'industrie des pâtes et papiers, dans les deux premières décennies du XXe siècle, la conduit tout droit vers une crise de surproduction. Celle-ci commence à se faire sentir dès la fin de la guerre et s'amplifie lors de la récession de 1921-1922. Le prix du papier journal passe alors de 114,70\$ la tonne en 1920, à 77,20\$ deux ans plus tard. (Piédalue, 1976b : 224) Il va sans dire qu'une guerre de prix se déclare, entraînant avec elle la fermeture de plusieurs usines, principalement celles qui n'ont pas effectué le virage vers la fabrication du papier, étant demeurées au stade de la production de pâte de bois. Cette situation s'accroît progressivement pour culminer lors de la Crise de 1929.

Une conséquence immédiate de cet état de surproduction est un mouvement de concentration et de regroupement des sociétés papetières. Ceci s'effectue principalement autour de réseaux d'alliances dirigés par les grandes banques. Le but de ces associations est de favoriser une certaine entente sur les prix de vente du papier journal, pour éviter autant que possible les pertes au sein des entreprises manufacturières. Ultimement, ceci fait en sorte d'opposer deux groupes : l'un issu des producteurs canadiens et l'autre formé par des filiales canadiennes de producteurs états-uniens qui refusent de participer au mouvement de fixation d'un prix plancher pour le papier journal. Ceci empêche la mise en place d'un tel

tarif et occasionne la fermeture de plusieurs usines. (Linteau, Durocher et Robert, 1989 : 417; Piédalue, 1976b : 249) Comme nous le verrons plus loin, l'indépendance face à ces regroupements et une lutte à finir entre les deux principaux industriels du Saguenay-Lac-Saint-Jean occasionneront la fermeture de la majorité des pulperies de la région.

2.2 L'INDUSTRIALISATION AU SAGUENAY

À l'instar du Québec, l'industrie du Saguenay-Lac-Saint-Jean se transforme au tournant du siècle. Le développement d'un réseau de communication plus performant constitue un facteur facilitant cette métamorphose. Ceci, conjugué à la diffusion de certaines innovations technologiques, permet à la région d'entreprendre son développement industriel, dont le principal atout demeure les ressources naturelles.

2.2.1 LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS

L'arrivée du train à Roberval, en 1888, marque le préambule de l'essor de nouveaux marchés pour les produits régionaux. Dès lors, l'isolement régional périodique causé par la voie maritime fermée une bonne partie de l'année et par des chemins terrestres plus souvent qu'autrement impraticables, disparaît progressivement. Ceci permet aussi à la production forestière de se soustraire à sa dépendance face au marché britannique en lui permettant l'accès au marché nord-américain. Cet assujettissement à une clientèle anglaise avait déjà causé le déclin des opérations de la Compagnie Price, le principal commerçant forestier de

la région. L'émergence d'un pôle économique dynamique à Roberval, sous la tutelle du tandem Scott-Beemer, illustre bien ce désenclavement de la région. (Séguin, 1977 : 38-46) Ces derniers accroissent leur influence sur tout le pourtour du lac Saint-Jean par la mise en place d'un réseau de navigation intérieur. Tous les villages peuvent alors bénéficier d'un accès commercial extérieur via Roberval, qui devient ainsi la plaque tournante économique du secteur. (Girard et Perron, 1989 : 290) Ceci annonce également une ère nouvelle pour le développement économique régional qui se concrétisera dans les premières décennies du siècle à venir.

La sous-région du Lac-Saint-Jean bénéficie donc en premier de cette ouverture sur le monde. Quelques années plus tard, ce sera au tour du Saguenay de profiter de cet accès étendu, avec le prolongement de la voie ferrée jusqu'à Chicoutimi en 1893. Certains promoteurs favorisent la continuité de la ligne jusqu'à Saint-Alphonse, pour jouir de l'accès à un port naturel en eau profonde, mais il faut attendre près de 20 ans avant que ce prolongement ne soit finalement disponible. Bien que cette sous-région soit moins désavantagée que la plaine du lac Saint-Jean grâce à son accès saisonnier à une voie navigable, le train lui permet de connaître la même effervescence que l'autre.

Du côté maritime, la rivière Saguenay constitue, depuis l'ouverture de la région à la colonisation, le principal lien vers l'extérieur. La profondeur de la rivière à la hauteur de Chicoutimi et la variation des marées ne permettent pas la mise en place d'un port pour les transocéaniques sans un dragage régulier du cours d'eau. Malgré ces difficultés, Chicoutimi

sert de point de départ et d'arrivée pour divers produits de consommation courante. Ceci perdure jusqu'au début des années 1910 où un port en eau profonde est mis en service à Port-Alfred, qui est alors relié à Chicoutimi par la voie ferrée. Toutefois, ce port est essentiellement utilisé pour l'exportation de la pulpe et Chicoutimi continue à recevoir les navires de marchandises générales. (Girard et Perron, 1989 : 290-291)

Le déploiement d'un réseau de communication efficace et, surtout, plus régulier à longueur d'année, permet aux produits régionaux d'accéder à des marchés jusqu'alors impénétrables. Ceci aura des répercussions importantes sur le développement économique régional dans les années qui suivent. Dans cette perspective, des productions déjà existantes connaissent un élan remarquable. Par exemple, l'agriculture souffrait de l'absence de marchés importants et de la carence des communications pour rejoindre les consommateurs extrarégionaux. Un meilleur réseau de transport, conjugué à l'innovation technologique que constitue la réfrigération, permet à des marchands de profiter de la production laitière croissante à la fin du XIXe siècle pour créer une bourse du fromage et ainsi pénétrer le marché britannique tout en important des denrées de ce pays. Des promoteurs industriels profiteront par la suite de ces réseaux commerciaux pour écouler d'autres produits, particulièrement la pulpe. (Bouchard, 1977 : 15-16; Dubuc, 1994 : 34)

2.2.2 LA TRANSITION DU CAPITALISME MARCHAND AU CAPITALISME INDUSTRIEL

Dans les dernières années du XIXe siècle, c'est l'ère industrielle qui s'amorce pour la région avec la création des usines de pâtes et papiers. C'est une véritable petite révolution qui s'opère, avec toutes les caractéristiques qui y sont généralement associées : passage du capitalisme marchand au capitalisme industriel, investissements financiers importants, urbanisation et formation d'une classe ouvrière.

Avant la mise en place de la première usine de pâte à papier par J.-E.-A. Dubuc en 1897, l'économie de la région repose essentiellement sur l'agriculture et l'exploitation forestière. Depuis l'ouverture de la région à la colonisation en 1838, ces deux axes d'exploitation du territoire s'opposent, s'affrontent et se complètent. Selon la thèse du développement du sous-développement régional soutenue notamment par Normand Séguin (Séguin, 1977), l'exploitation forestière aurait réduit l'agriculture régionale à l'autarcie. Ceci, de différentes façons. D'abord, en s'appropriant la majeure partie de la main-d'œuvre disponible. Ensuite, en déplaçant constamment le peuplement vers l'ouest et le nord, au rythme de l'exploitation des concessions forestières, en dépit de la qualité des terres qui s'y retrouvent. Finalement, en empiétant sur le calendrier des tâches agricoles. Tout ceci aurait conduit la population régionale à une forme de dépendance vis-à-vis l'exploitation forestière, représentée essentiellement par la Compagnie Price.

Une autre analyse de la même réalité a été mise de l'avant par Gérard Bouchard. (Bouchard, 1977; Bouchard, 1988) Pour lui, au contraire, l'exploitation forestière constituait un revenu complémentaire à l'agriculture. Elle ne confinait pas l'agriculture à la misère, mais elle contribuait plutôt à l'amoinrir; «le revenu de la coupe atténuait la pauvreté, il ne la créait pas» (Bouchard, 1977 : 16). Bouchard va même plus loin dans son interprétation en rapportant que l'expansion de l'agriculture est due, en grande partie, à la forêt dans la mesure où une partie des revenus qui y sont tirés ont été investis dans les fermes, notamment pour les convertir à la production laitière. L'exploitation forestière aurait ainsi participé au démarrage de l'agriculture. (Bouchard, 1977 : 14-15; Bouchard, 1988 : 304) Cette compréhension de la relation entre la terre et la forêt nous semble très plausible. Lorsque les conditions seront réunies pour lancer la grande industrie dans la région, l'agriculture épaulera d'ailleurs le capital marchand dans ses premières réalisations.

Si la production laitière constitue un facteur qui favorise le développement de l'industrie régionale, cette dernière doit également son implantation au transfert du capital marchand vers la grande industrie. En effet, le commerce permet à certains négociants d'amasser des richesses que plusieurs investiront par la suite dans l'industrie. Une particularité originale de cette accumulation provient toutefois du capital foncier. Quoiqu'habituellement difficile à réaliser, celui-ci est accumulé par les marchands de la région et semble avoir été constamment utilisé pour en générer du nouveau. Pour ce faire, diverses opérations notariales ont été effectuées pour le soustraire temporairement des

clauses limitant leur utilisation, surtout au niveau des héritages et des mariages.⁶ Plusieurs familles capitalistes auraient effectué le même genre d'opération, développant ainsi l'économie de la région sur une base d'accumulation du capital foncier. (Dubuc, 1994 : 30-36) Cette stratégie d'accumulation du capital se présente un peu partout dans la région et permet à celle-ci de connaître un premier élan d'industrialisation prometteur.

Ainsi, la présence des ressources naturelles, l'arrivée du chemin de fer et l'ouverture de nouveaux marchés qu'elle permet, la diffusion d'innovations technologiques et l'accessibilité à des capitaux relativement importants constituent, une fois réunis, le point de départ de l'industrialisation régionale. Celle-ci se concrétise principalement par l'établissement de plusieurs usines de pâtes à papier importantes en l'espace de quelques années seulement. Toutefois, il faut être conscient que ce sont les demandes internationales qui sont à l'origine des booms économiques que connaît la région, que ce soit en 1838, avec l'ouverture de la région à la colonisation, en 1897 avec l'établissement des pulperies, ou en 1925 avec l'établissement de la première aluminerie. (Igartua, 1989 : 9) Dans cette perspective, l'industrialisation du Saguenay ne se soustrait pas à celle de l'Amérique du Nord, elle s'y imbrique. (Bouchard, 1997 : 268)

⁶ Alfred Dubuc cite le cas de la veuve de John Guay et de sa famille, dont l'accumulation foncière sera largement réinvestie dans diverses entreprises, notamment dans la Compagnie de pulpe de Chicoutimi. Il est également intéressant de constater que ses propres filles ou belles-filles contribuent à faire fructifier cet héritage en agissant également au niveau commercial. Bien que particulièrement connu à cause de l'importance du capital amassé par Guay, ce cas ne serait pas unique dans la région. Pour une explication plus détaillée de ce processus, voir le texte d'Alfred Dubuc. (Dubuc, 1994)

2.2.3 LA MULTIPLICATION DES PULPERIES

Bien qu'une deuxième vague importante d'industrialisation survienne au cours des années 1920 au Saguenay-Lac-Saint-Jean, avec l'établissement d'alumineries et l'importante exploitation hydroélectrique nécessitée par cette industrie énergivore, nous nous contenterons d'approfondir celle des deux premières décennies du XXe siècle. Cette période est marquée principalement par l'établissement des usines de pâtes et papiers. C'est d'ailleurs au cœur de cette industrie que se déroulent les premières expériences d'union catholique qui font l'objet de cette étude. C'est aussi lors de cette première vague d'industrialisation que l'on peut percevoir pour la première fois l'émergence d'une classe ouvrière dans la région.

Les premiers investissements dans la production de la pâte à papier sont effectués à Chicoutimi, avec la fondation de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi (CPC) en 1897. Cette entreprise crée un véritable mouvement dans la région puisque pas moins de quatre autres compagnies de pâte à papier verront le jour dans les cinq ans qui suivent. Ainsi, une usine entre en fonction à Jonquière en 1900, le long de la rivière aux Sables, par l'entremise de promoteurs locaux. Celle-ci partage d'ailleurs la même source d'approvisionnement en eau que les usines de Chicoutimi, soit le lac Kénogami. Le mouvement se poursuit avec rapidité alors que trois nouvelles entreprises du même type sont fondées l'année suivante. Celles de Péribonka et de Saint-André n'auront pas les succès escomptés, mais celle

d'Ouiatchouan fera sa place dans la production régionale. On y greffe même le premier village de compagnie de la région, soit Val-Jalbert.

Il est particulièrement intéressant de remarquer, dans cette lancée qui perdure à peine quelques années, que tous les instigateurs de ces projets sont des entrepreneurs locaux. À l'image de la CPC, ils réussissent à amasser les fonds nécessaires dans leur entourage pour mettre en place ces projets. Nous voyons alors le capital marchand servir de levier économique à l'établissement d'entreprises industrielles. Dans quelques cas, ce sont également les avoirs fonciers et agricoles qui secondent ces établissements; par exemple, dans le cas de la Compagnie de pulpe Ouiatchouan, les cultivateurs représentent 35% de l'actionnariat alors que les marchands en comptent 25%. (Charland, 1990 : 98) Ceci démontre bien que la première grande vague d'industrialisation au Saguenay-Lac-Saint-Jean n'est pas le fruit d'intérêts extérieurs qui veulent imposer leur vision du développement. Au contraire, elle illustre bien la volonté de prise en charge de leur économie qui est présente au sein d'une certaine élite et des leaders régionaux.

Toutefois, malgré cet emballement de toutes parts, seulement deux industriels contrôlent la presque totalité de la production de la pulpe au début des années 1910 : J.-E.-A. Dubuc, à la tête du consortium de la CPC, et William Price, à la direction de la compagnie du même nom. (Igartua, 1989 : 6) Tandis que Dubuc prend le contrôle de la Compagnie de pulpe Ouiatchouan, en 1909, Price acquiert celle de Jonquière en 1902. Lorsqu'il achète cette dernière, l'opposition entre Chicoutimi et Jonquière devient le

symbole d'une lutte à finir entre les deux industriels. Pendant ce temps, la pulperie de St-André n'entre jamais en production, alors que celle de Péribonka vivote, après une faillite et un incendie, avant que ses actifs ne soient rachetés et laissés à l'abandon par Price, en 1917, uniquement intéressé par les concessions forestières. L'expansion de l'industrie ne s'arrête pas là, puisque Price construit une papetière à Kénogami, au début des années 1910, et Dubuc une usine de pâte chimique à Port-Alfred, quelques années plus tard. Lorsque le krach boursier survient, en 1929, trois autres usines de pâtes et papiers se sont ajoutées à celles que compte déjà la région : Desbiens (1922), Riverbend (1925) et Dolbeau (1926). (Girard et Perron, 1989 : 312-313; Charland, 1990 : 98-100)

2.2.4 LA COMPAGNIE DE PULPE DE CHICOUTIMI

Si nous nous attardons un peu plus spécifiquement à la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, c'est que son évolution marque l'histoire des mouvements ouvriers québécois. C'est parmi ses travailleurs que se trouvent la majorité des membres de la Fédération ouvrière mutuelle du Nord. Les dirigeants de l'entreprise vont même jusqu'à promouvoir de différentes façons les actions de l'union ouvrière.

C'est en 1897 qu'est fondée la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, qui débute ses opérations de production dès l'année suivante. L'initiative de ce projet revient à un promoteur visionnaire de la ville, Joseph-Dominique Guay. Après des recherches de fonds infructueuses, il s'adresse au gérant de la succursale de la Banque Nationale de l'endroit, J.-

E.-A. Dubuc, afin de l'aider à trouver des investisseurs pour son projet d'implanter une pulperie dans la ville. Celui-ci le persuade d'investir lui-même une partie de la fortune de la famille dans le projet. C'est ainsi que le capital marchand accumulé par le père de J.-D., Johnny Guay, devient un élément important dans le démarrage de la grande industrie régionale. Les concessions forestières permettant l'approvisionnement en matières premières de l'entreprise proviennent également de l'héritage du marchand. (Bouchard, 1997 : 273)

Ces concessions se trouvent principalement autour du réservoir naturel du lac Kénogami. Ce dernier, drainant un territoire d'environ 4000 kilomètres carrés, se situe avantageusement en amont de la rivière Chicoutimi. Celle-ci sera d'ailleurs largement utilisée par l'entreprise naissante comme moyen de transport pour son approvisionnement en matière ligneuse, mais également pour la puissance de ses dénivellations, d'abord comme énergie hydraulique, puis par la construction de centrales hydroélectriques au cours des deux décennies suivantes. (Girard et Perron, 1989 : 306, 470-471) À ceci s'ajoute l'utilisation d'un bassin naturel formé au confluent des rivières Chicoutimi et Saguenay comme port de transbordement de la pulpe.

Lors de l'inauguration de la première usine de la compagnie, en 1898, environ 150 hommes y trouvent de l'emploi. Étant donné le déclin de la production de la scierie de Price Brothers à Chicoutimi, depuis quelques années, la CPC est la bienvenue. (Girard et Perron, 1989 : 306) Ce léger boom ne doit sûrement pas causer de modifications notoires à la

configuration de la ville puisque la scierie de Price employait déjà 220 travailleurs en 1871, soit près de 30 ans auparavant. (Igartua, 1996 : 18) Néanmoins, ce transfert de plusieurs ouvriers marque une transformation radicale dans la société chicoutimienne. Dorénavant, dans cette entreprise et dans les autres que mettent sur pieds Dubuc et ses associés par la suite, les employés sont rémunérés en argent et non plus en pitons échangeables dans des magasins appartenant à la compagnie, comme c'était le cas avec Price. (Gagnon, 1980a : 103-105) Une autre particularité, qui aura une incidence sur les actions futures des ouvriers, c'est le fait que Dubuc est un des leurs, un Canadien français catholique, et non pas un Canadien anglais protestant, comme Price.

Les premiers pas de la compagnie sont encourageants et le futur, prometteur. Un deuxième moulin entre en opération dès 1903. Ceci permet à la CPC de devenir la plus grande pulperie au monde avec une production de 120 tonnes par jour. L'entreprise procure de l'emploi à environ 300 ouvriers dans les usines et à 800 dans les chantiers. L'expansion de la compagnie ne s'arrête pas là. De nouveaux aménagements sont effectués au début des années 1910, faisant ainsi passer la production à 150 tonnes quotidiennement pour atteindre les 285 tonnes à la veille de la guerre. À ce moment, c'est entre 400 et 450 travailleurs qui y œuvrent. (Collard, 1973 : 36; Charland, 1990 : 97) Au début des années 1920, c'est une production totale de 450 tonnes par jour que produit la CPC, en incluant le moulin d'Ouiatchouan dont Dubuc s'est porté acquéreur en 1909. Lors de son apogée, cette compagnie emploie environ 800 travailleurs, uniquement dans ses usines de Chicoutimi et plus de 300 à Ouiatchouan. (Collard, 1973 : 88; Girard et Perron, 1989 : 306)

Les auteurs font rarement la distinction entre les travailleurs en usine et ceux, beaucoup plus nombreux, qui triment dans les chantiers et qui ne sont pas des salariés directs de la compagnie. Ce sont plutôt des employés des contractants. (Gagnon, 1980b : 112) Cette différence sera importante lorsque nous analyserons, dans un chapitre subséquent, la participation à l'union ouvrière. Dans cette perspective, ce qui s'applique aux travailleurs des usines ne peut être étendu à l'ensemble des ouvriers travaillant pour l'industrie de la pulpe.

Comme nous venons de le voir, la CPC a connu une expansion rapide de sa capacité de production. Ceci n'a donné d'autre choix à ses promoteurs que de se tourner vers du capital extérieur, ayant épuisé rapidement leur réserve régionale. Si son implantation est le fruit d'investissements locaux, son expansion résulte de l'apport de capitaux étrangers. Même si son développement provient du travail de Canadiens français, Dubuc et Guay en tête, ceux-ci ont su profiter du capital disponible, peu importe sa provenance. (Bouchard, 1997 : 287) Dans cette perspective, le nombre d'actionnaires extrarégionaux étant constamment en progression, on ouvre un bureau à Québec dès 1901. C'est d'ailleurs à ce moment que la présidence du conseil d'administration de l'entreprise est confiée à Némèse Garneau, conseiller législatif et marchand prospère de Québec. (Collard, 1973 : 35) L'influence des décideurs régionaux commence dès lors à diminuer, le centre de décision s'éloignant progressivement de la région.

Cet appel à des intérêts extérieurs représente bien un élément marquant dans l'histoire de la CPC et de Dubuc : la recherche constante de financement et la carence permanente de liquidités. Les projets d'expansion incessants nécessitent des apports financiers considérables. Dès la fin de la construction de la deuxième usine inaugurée en 1903, la CPC émet de nouvelles débetures pour amasser les fonds nécessaires à l'agrandissement du premier moulin et à la construction d'une digue à l'embouchure du lac Kénogami pour régulariser le débit de la rivière Chicoutimi. Ces obligations sont sécurisées par les contrats de vente qu'a conclus Dubuc dans divers pays européens et par l'ouverture du marché états-unien. (Collard, 1973 : 39-44)

Mais la vision de grandeur de Dubuc ne s'arrête pas là. Après être devenu le plus grand producteur de pulpe au monde, il veut greffer une usine de papier à ses installations de Chicoutimi. Il repart à la recherche de financement et se tourne cette fois vers l'Europe où des approches en France et en Angleterre semblent encourageantes. La guerre interrompt drastiquement les pourparlers avec les investisseurs européens. (Collard, 1973 : 77-79) Les capitaux nécessaires à ce projet proviendront finalement des États-Unis. Des financiers de Boston, Philadelphie et New-York, ayant déjà des intérêts dans une usine de pâte chimique à Chandler, en Gaspésie, demandent à Dubuc de se joindre à eux pour diriger les opérations. Les pourparlers aboutissent à la création d'un consortium, la North American Pulp and Paper Corporation, qui englobe les installations de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, la Saint Lawrence Pulp and Lumber Corporation, à Chandler, et la Tidewater Paper Mills, avec son usine de papier située à Brooklyn. Cette dernière permet

donc à Dubuc, qui est nommé gérant général du regroupement, de réaliser son projet de joindre une papetière à ses usines de pulpe. (Charland. 1990 : 97-98) Ce projet ne perdure toutefois que le temps de la guerre.

L'appétit économique de Dubuc étant insatiable, il en veut davantage. Parallèlement à son implication dans la North American Pulp and Paper Co., il planifie l'établissement d'une usine de pâte chimique à proximité de ses usines de Chicoutimi. L'endroit tout désigné est Port-Alfred où des installations portuaires en eau profonde sont déjà en place. Il fait de nouveau valoir ses contacts, cette fois en Angleterre, pour réaliser ce projet, connu sous le nom de la Ha! Ha! Bay Sulphite, qui débute sa production avant la fin de la guerre. (Girard et Perron, 1989 : 306)

L'expansion effrénée des entreprises de Dubuc dans le monde des pâtes et papiers est particulièrement favorisée par le chambardement des marchés qu'engendre la Première Guerre mondiale. L'après-guerre marque toutefois un retour à la réalité pour l'entrepreneur. Ses ambitions ne semblent pas pour autant ébranlées. Ce qui est également étonnant chez lui, c'est sa capacité ou sa volonté de faire cavalier seul. Évidemment, il noue des alliances au gré de ses besoins, essentiellement financiers, mais rien n'indique qu'il s'implique activement dans les actions concertées de ses pairs. Dans cette perspective, même à la fin des années 1910, alors que les principales compagnies papetières forment des alliances pour régulariser la vente de leurs productions, principalement en ce qui a trait aux

exportations vers les États-Unis, Dubuc ne se joint pas au mouvement. (Piédalue, 1976b : 249)

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la fin du premier conflit mondial apporte une restructuration de l'industrie des pâtes et papiers. La demande toujours croissante pour ces produits pendant les années de guerre a occasionné une progression constante de la capacité de production internationale, ce qui ne peut qu'occasionner, ultimement, une surproduction. C'est d'ailleurs la situation dans laquelle se retrouve l'industrie à la fin des années 1910 et au début des années 1920.

C'est dans ce contexte que Dubuc tente une nouvelle expansion qui le conduit en définitive à sa perte. L'expérience de la North American Pulp and Paper ne le satisfaisant pas, il amorce un rapatriement des actifs de la CPC. Comme à son habitude, il ne dispose pas des capacités financières pour réaliser ses projets. Il forme alors un autre holding pour arriver à ses fins, la Compagnie de pulpe et de pouvoirs d'eau du Saguenay. Celle-ci émet un capital-actions important qui bénéficie de l'appui d'investisseurs canadiens-français, mais dont une large part reviendra à la Banque d'Hochelaga dans laquelle William Price, le concurrent de toujours de Dubuc, détient des intérêts. (Charland, 1990 : 97; Collard, 1973, 88-92)

C'est le début de la fin pour Dubuc et pour le conglomérat qu'il a créé autour de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi. Dubuc tente de réaliser, à moindre échelle, ce que l'on

identifie aux nouveaux trusts internationaux et, en ce sens, il s'inscrit parfaitement dans ces mouvements d'intégration verticale et horizontale que l'on retrouve au sein de la finance mondiale. Nous avons vu brièvement comment s'est effectuée l'intégration horizontale, orientée exclusivement vers la production de la pâte à papier. Que ce soit avec la construction d'usines neuves, comme à Chicoutimi et Port-Alfred, ou l'achat de manufactures existantes, comme Ouatouchouan et Chandler, Dubuc vise à devenir un joueur important parmi les producteurs mondiaux de pulpe mécanique et chimique. Cet objectif est atteint assez rapidement et persiste pendant près d'un quart de siècle, devenant même le plus important producteur de la planète pour un temps.

Les intérêts de Dubuc ne se limitent toutefois pas à la production de la pulpe. Il développe autour de l'industrie principale tout un réseau de plus petites entreprises visant une intégration verticale du processus de fabrication de la pulpe et une diversification de ses activités. À l'image de la production principale, il utilise deux stratégies pour se porter propriétaire ou, du moins, en contrôle des compagnies liées à la CPC, soit la fondation de nouvelles entreprises ou l'achat d'autres déjà existantes. Cette pratique se développe très tôt dans l'expansion de la CPC, que ce soit dans le domaine du transport, de la fabrication industrielle, du commerce, de l'investissement foncier ou des services publics.

Au niveau des transports, comme nous l'avons vu précédemment, l'arrivée du chemin de fer dans la région permet l'accès aux marchés internationaux à longueur d'année. Dubuc est au fait de l'importance de ce réseau. Il acquiert la compagnie qui a

poursuivi la voie ferrée jusqu'à Saint-Alphonse, afin de relier ses usines de Chicoutimi au port en eau profonde de Port-Alfred. Il est également l'instigateur de ce dernier, après avoir conclu à l'impossibilité d'établir de telles infrastructures à Chicoutimi. Il fonde par la suite la compagnie de chemin de fer Roberval-Saguenay afin de relier les installations d'Ouiatchouan à ce même port de mer. (Collard, 1973 : 52-59)

La production de la pulpe requiert d'importants investissements dont une large part est consacrée à l'outillage. Dubuc comprend vite les économies qu'il peut réaliser en effectuant la fabrication de la machinerie et des pièces nécessaires à son entretien sur place. Si l'équipement de la première usine provient de la Nouvelle-Angleterre, il en est tout autrement lors de la construction de la deuxième, alors qu'il est essentiellement fabriqué dans les ateliers de la CPC. Les forgerons et mécaniciens qui se forment sur place développent des compétences et un savoir-faire si importants qu'une entreprise distincte est fondée : la Société des Constructeurs-Mécaniciens de Chicoutimi. Si Dubuc ne participe pas activement dans sa gestion, se limitant à une contribution financière, il décroche néanmoins les contrats extérieurs indispensables au fonctionnement de cette entreprise. Celle-ci peut fabriquer tous les équipements nécessaires pour la fabrication de la pulpe mécanique. (Collard, 1973 : 54-55; Charland, 1990 : 96-97)

Produire ne constitue pas une fin pour une entreprise industrielle, encore faut-il être capable d'écouler la production, de la vendre. Nous avons vu que l'agriculture régionale s'était déjà créé un réseau de distribution en Angleterre pour la vente de fromage. Ce réseau

bénéficie énormément à Dubuc dans les débuts de la CPC puisqu'il utilise les relations d'affaires développées en Angleterre, notamment par la maison Côté & Boivin, pour écouler la pulpe sur ce marché. (Dubuc, 1994 : 34) Il devient rapidement un des principaux actionnaires de cette firme commerciale. Il ne s'en sert pas uniquement dans un but d'export-import, mais également pour fournir des denrées à ses propres sous-traitants. Par exemple, à une certaine époque, Côté & Boivin distribue une vingtaine de wagons d'avoine par semaine à partir de Laterrière pour approvisionner les chantiers environnants. Cette compagnie approvisionne d'ailleurs tous les chantiers reliés à la CPC. (Gagnon, 1980b : 108, 110)

Lors de la fondation de la Compagnie de pulpe, Chicoutimi est déjà la principale agglomération du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elle ne favorise donc pas la création d'une nouvelle municipalité autour de l'usine, comme ce sera le cas à Val-Jalbert, Kénogami ou encore Port-Alfred. Toutefois, l'implantation d'une nouvelle usine à Chicoutimi occasionne le développement d'un quartier ouvrier important autour de ses installations. Dubuc et ses associés participent à l'essor de ce quartier par l'entremise de deux autres compagnies apparentées à la CPC, l'une visant la spéculation foncière, l'autre la construction immobilière. Celles-ci achètent des terrains à proximité des usines, y font construire des résidences, et les revendent à des ouvriers en les finançant. (Gagnon, 2005 : 6-7; Hébert, 1998 : 62)

Tout ceci, c'est sans compter la participation de Dubuc dans la mise en place des services publics comme, par exemple, au sein de la Compagnie Électrique du Saguenay qui dessert en électricité la ville de Chicoutimi. On retrouve également le nom de Dubuc à la tête de la Compagnie de téléphone du Saguenay. Même si la collectivité bénéficie de ces deux services, le but premier de Dubuc dans ces investissements est d'en faire profiter ses propres usines de Chicoutimi. Pour l'électricité, l'évidence va de soi dans son utilisation à l'intérieur de l'usine. Mais pour le téléphone, l'avantage est plus subtil. Cette compagnie aurait été achetée pour relier en partie les chantiers à l'usine, notamment ceux des environs de Saint-Fulgence. (Gagnon, 1980b : 110)

Finalement, des investissements dans un dernier secteur peuvent être mentionnés, ce qui permet de boucler la boucle. Ce sont ceux que fait Dubuc dans le journal local, *Le Progrès du Saguenay*. Bien que ce financement puisse paraître sans intérêt de prime abord, il doit plutôt être perçu comme un outil de promotion de l'œuvre de Dubuc dans la région. De sorte que, les articles du journal sont toujours favorables à tous les projets mis de l'avant par Dubuc ou ses entreprises.⁷

Lorsque le rêve se transforme en cauchemar pour Dubuc, au début des années 1920, c'est tout un empire qui s'effondre. Le coup d'envoi est donné lorsque Becker, son principal allié financier en Angleterre, fait faillite, entraînant avec lui les usines de Port-

⁷ Pour une description plus détaillée de ces diverses compagnies reliées à la CPC, voir notre article. (Hébert, 1998)

Alfred et de Chandler. Elles seront rachetées par d'autres entreprises impliquées dans le mouvement de restructuration de l'industrie québécoise des pâtes et papiers. (Girard et Perron, 1989 : 306) La suite n'est qu'une cascade d'événements conduisant tout droit vers les abîmes de la banqueroute, de la liquidation et du démantèlement. Les autres usines de pulpe, Chicoutimi et Ouatouchouan, passent aux mains d'un second consortium dont Price fait partie. (Collard, 1973 : 92-96) Elles seront fermées successivement dans les années qui suivent. Un nouveau joueur industriel de la région, l'Alcan, se porte acquéreur des infrastructures portuaires de Port-Alfred et de la compagnie ferroviaire Roberval-Saguenay. Les autres compagnies sont également dispersées. Elles continuent d'opérer indépendamment les unes des autres pour certaines ou disparaissent carrément du paysage industriel saguenéen pour les autres.

Différentes interprétations de la déconfiture de Dubuc ont été avancées⁸. Malgré la conjoncture défavorable à la production des pâtes et papiers au début des années 1920 et la baisse des prix qui en résulte, c'est un ensemble de facteurs qui doivent être analysés. Selon nous, la question n'est pas de savoir que la situation des marchés a changé et que les

⁸ Collard attribue la chute de l'empire financier essentiellement à deux facteurs : la modification du marché de la pulpe en Europe qui, après la guerre, tend à favoriser les entreprises continentales d'une part; et, d'autre part, l'acharnement du conflit entre Dubuc et Price. Ce dernier aurait réussi à prendre un certain contrôle de l'entreprise de Dubuc et ainsi pu limiter sa capacité d'emprunt, grâce à son appartenance à un important réseau bancaire. (Collard, 1973 : 96-98) Charland, pour sa part, avance que, outre la conjoncture de baisse des prix sur les marchés internationaux de la pulpe et un mode de fonctionnement non-optimal, il faut également regarder le fonctionnement interne de l'industrie de la pulpe où une partie de la transformation est nécessaire uniquement pour le transport. Dans cette perspective, les entreprises où la fabrication de papier est intégrée sont économiquement beaucoup plus performantes. (Charland, 1990 : 103) Quant au fils de Dubuc lui-même, Antoine, il affirme sensiblement les mêmes raisons dans une entrevue qu'il accordait en 1980. Pour lui, une des causes des déboires de son père était la tendance à intégrer la fabrication du papier aux usines de pulpe, comme ce fût le cas de Kénogami. L'autre cause était la vulnérabilité financière des entreprises de Dubuc. (Gagnon, 1980b : 111)

entreprises où la fabrication du papier est intégrée aux usines de pulpe traversent mieux la crise, mais de tenter de comprendre pourquoi Dubuc ne prend pas le virage technologique lorsque celui-ci apparaît comme étant la tendance générale prise par l'ensemble de l'industrie. La décision de se concentrer exclusivement sur la production de pulpe est-elle rationnelle ou provient-elle plutôt d'une incapacité financière à trouver les capitaux nécessaires à l'établissement d'une usine à papier près des pulperies? Un extrait du *Progrès du Saguenay* permet d'avoir un indice favorisant cette dernière possibilité : «Il est bien plus facile de faire du bois à pulpe que de la pulpe [...] Cette industrie exige peu de capital. Ainsi la préparation de 100 000 cordes de bois ne demande qu'un capital de \$100 000. Il faudrait \$3 000 000 pour convertir ce bois en pulpe [...] et \$12 000 000 pour la convertir en papier.»⁹ On voit donc que les investissements nécessaires pour passer de la pulpe au papier sont quatre fois supérieurs. Pour un Dubuc qui est constamment à la recherche de capitaux, dont le manque de liquidités est tellement constant qu'il a peine à payer régulièrement ses employés, comme nous le verrons plus loin, la tâche paraît insurmontable. De plus, il demeure un marginal dans l'industrie canadienne, dans la mesure où il agit souvent seul, ce qui l'isole des grands trusts financiers associés aux banques. En ce sens, alors que le consortium de la Compagnie de pulpe et de pouvoirs d'eau du Saguenay ne compte que deux administrateurs qui peuvent être reliés au secteur bancaire sur son conseil de direction, d'autres holdings du papier en possèdent plus d'une vingtaine. (Piédalue, 1976b : 232) Ceci démontre tout l'isolement vécu par Dubuc dans le secteur

⁹ *Le Progrès du Saguenay*, 29 juin 1905, cité dans Girard et Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, IQRC, 1989, p. 307.

financier québécois et canadien, malgré ses liens d'affaires avec des Britanniques ou des États-Uniens.

Malgré ses déboires, Dubuc marque à jamais l'industrie régionale par son dynamisme et son esprit visionnaire. Bien plus, c'est au cœur de ses entreprises que se forme la Fédération ouvrière mutuelle du Nord, comme nous le verrons plus loin. Les premières sections de la FOMN se retrouvent également dans les entreprises de Dubuc, notamment aux pulperies de Chicoutimi et d'Ouiatchouan, mais également au Roberval-Saguenay et à la Société des Constructeurs-mécaniciens.

2.3 L'UTOPIE SAGUENÉENNE

Dubuc constitue un exemple de la détermination qui anime les membres de l'élite régionale à la fin du XIXe et au début XXe siècles. Mais il n'est pas le seul à croire en l'avenir de la région. À ce moment, une réelle effervescence attise les différents acteurs socio-économiques qui croient que tout est possible et réalisable. Selon eux, le Saguenay-Lac-Saint-Jean possède tous les attributs nécessaires pour devenir la plaque tournante de l'économie nord-américaine, rien de moins!

Pour illustrer l'agitation qui se déroule alors, Gérard Bouchard utilise le concept d'utopie¹⁰. Ceci, afin de distinguer la convergence vers laquelle tendent les décideurs sociaux et économiques de la région, par opposition aux concepts d'idéologie et de développement qui sont moins appropriés, selon lui, à la réalité historique vécue par la région. (Bouchard, 1989 : 473) On assiste, en quelque sorte, à une prise en charge de son avenir par la population, qui passe par l'orientation de son développement économique et de son industrialisation, via les entrepreneurs régionaux.

Ce qui démarque le projet utopiste saguenéen, c'est qu'il ne va pas à l'encontre de l'industrialisation et du progrès, bien au contraire. C'est la voie à suivre et tous y souscrivent, tant les élites socio-économiques que cléricales et professionnelles. C'est une transposition adaptée du rêve américain. L'utopie prêche le contrôle de leur économie et de leurs ressources par les Canadiens français eux-mêmes, particulièrement dans l'industrie des pâtes et papiers. L'industrialisation permettrait même la sauvegarde de la nation canadienne-française dans la mesure où son financement proviendrait principalement de la France et ne serait donc pas du financement étranger, c'est-à-dire anglophone. (Bouchard, 1989 : 479, 486-487) Ainsi, la théorie du sous-développement, qui prétend que le développement provient de l'extérieur et est imposé à une économie régionale, doit être pondérée pour le Saguenay puisqu'il existe indubitablement une volonté régionale à orienter son propre développement. (Bouchard, 1977 : 21-22)

¹⁰ Bien que l'ensemble des chercheurs qui ont écrit sur cette période remarquent l'état d'esprit dans lequel se trouvent les élites régionales, il revient à Gérard Bouchard d'en avoir conceptualisé la démarche. (Bouchard, 1977; Bouchard, 1989; Bouchard, 1997)

L'industrie et la ville urbanisée sont au cœur de l'utopie : le Saguenay deviendrait alors une grande région urbaine et industrielle selon le modèle états-unien. Cette région qui pourrait s'étendre aussi loin que la Baie James deviendrait le centre économique du nord-est américain, devançant ainsi Montréal, Toronto, Boston et New-York. On rêve même qu'elle devienne un jour une province, et pourquoi pas un pays? Un immense réseau de voies ferrées s'étendrait jusqu'au Pacifique par lequel transiteraient toutes les matières premières et les produits finis vers Chicoutimi. Les marchandises à destination de l'Europe où d'ailleurs seraient chargées sur les bateaux et emprunteraient la route navigable de la rivière Saguenay pour rejoindre le fleuve. Le paysage urbain de la région serait constellé de cheminées d'usines et non plus de terres à perte de vue. L'agriculture ne disparaîtrait pas pour autant, elle continuerait à combler les besoins de l'urbanisation. Bien que certains la voient comme une manière de reproduire une société traditionnelle (comme les prêtres colonisateurs), l'agriculture devait, en fait, servir de complément à la grande industrie et non pas devenir la base de l'économie dans cette utopie. (Bouchard, 1989 : 483-486; Bouchard, 1997 : 271)

Même s'il n'y a pas d'opposition au projet lui-même, deux conceptions semblent subsister simultanément, selon Bouchard. D'une part, celle du clergé, qui va dans le sens de la continuité et qui veut perpétuer l'esprit traditionnel et les valeurs du catholicisme. D'autre part, celle des capitalistes, s'apparentant plutôt à une cassure avec le passé, qui désirent plutôt y reproduire l'esprit entrepreneurial et de développement que l'on retrouve

aux États-Unis. D'ailleurs, ce groupe très actif agira exactement dans ce sens, comme ils le feraient dans n'importe quelle ville états-unienne. Néanmoins, il serait faux de prétendre que la vision du clergé est de type agriculturiste. Bien au contraire, il appuie sans réserve l'industrialisation et participe d'ailleurs activement à sa promotion. À cet égard, nous allons dans le sens de Bouchard lorsqu'il affirme qu'il faut rejeter les affirmations selon lesquelles la religion et le clergé catholique auraient fait obstacle au développement industriel, thèse avancée par William F. Ryan. (Ryan, 1966) Ces théories ne peuvent être appliquées pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les initiatives industrielles de Dubuc et d'autres promoteurs ne sont pas remises en question, à la condition, évidemment, qu'elles ne deviennent pas une menace pour la religion catholique et pour la préservation de l'ordre moral. (Bouchard, 1997 : 278-280, 298) Le clergé catholique, tel que rapporté dans les journaux, se félicite d'ailleurs des avancées de l'industrie de la pulpe, surtout que cette dernière se développe sous l'égide de Canadiens français. Il rêve d'une région prospère, où la foi aussi sera une valeur perpétuée. (J. Gagnon, 2003 : 11-12) En quelque sorte, il s'agit d'implanter une société canadienne-française catholique certes, mais dans un cadre moderne.

2.3.1 LES ARTISANS DE L'UTOPIE

L'utopie saguenéenne est développée par des acteurs différents : des propagandistes gouvernementaux, des apôtres de la foi catholique, des nationalistes et des entrepreneurs qui possèdent la volonté d'affirmation économique des Canadiens français. (Bouchard, 1989 : 474)

Le Séminaire de Chicoutimi semble avoir joué un rôle important dans la conception, la diffusion et l'exécution de cette utopie. La prise de conscience des possibilités qu'offre la région pour l'épanouissement des Canadiens français a été particulièrement efficace parmi les élèves des premières années, ceux qui ont atteint l'âge adulte vers les années 1880-1890. (Bouchard, 1989 : 475-476) C'est d'ailleurs au sein de cette cohorte que se retrouvent les principaux acteurs socio-économiques du quart de siècle pendant lequel l'utopie est présente. Dans cette optique, Chicoutimi ne possède pas uniquement le capital pour servir à promouvoir le progrès, il y a aussi toute une population qui croit au développement et à l'innovation, dont plusieurs individus se retrouvent au sein du Séminaire. (Dubuc, 1994 : 36-38) Le clergé participe donc activement à la formation de la future classe dirigeante au sein de l'institution d'enseignement, celle qui mettra de l'avant le projet utopiste. On peut donc présumer de tous les liens qui doivent exister entre le clergé et les élites socio-économiques puisque ces dernières dirigent la société selon des principes et des valeurs qui leur ont été inculqués par le premier. (Gagnon, 1980a : 79-84) Il est bon de noter que certains artisans de cette utopie ne suivent pas ce cheminement, tout en partageant ses valeurs. Même s'ils ont été formés à l'extérieur, une fois arrivés dans la région, ils ne tardent pas à endosser cette vision du développement régional et à l'appuyer. L'exemple le plus probant de cet état de fait est Dubuc lui-même qui arrive dans la région à l'âge adulte.

Outre l'enseignement diffusé dans les cours du Séminaire, la promotion de cette vision du développement se poursuit dans les journaux. De nombreux articles de *L'Oiseau-*

mouche, le journal de l'institution, stimulent cette conception de l'essor économique régional. D'autres journaux emboîtent le pas. *La Défense* du 23 avril 1898 écrit d'ailleurs ceci :

Il est important de ne pas décourager l'initiative des nôtres. Songeons un peu que si nos pouvoirs d'eau et nos ressources naturelles ne sont pas utilisés par nous, nous ne tarderons pas à les voir accaparés par des capitalistes de d'autres nations dont nous serons les serviteurs peu fortunés.

De son côté, J.-D. Guay, une des figures de proue de l'utopie et initiateur de plusieurs projets, utilise abondamment le journal dont il est le propriétaire et rédacteur, *Le Progrès du Saguenay*, pour faire valoir les idées de développement, d'innovations techniques et industrielles. (Bouchard, 1989 : 479-480; Bouchard, 1997 : 276-277) Dans le même esprit, le bulletin du quartier ouvrier, *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, félicite régulièrement les élites pour leur réussite¹¹. Ceci peut démontrer la volonté de sensibiliser non seulement les élites, mais également la population en général au climat favorable présent dans la région. Les travailleurs des usines ne manqueront pas d'être attentifs à ce qui se déroule autour d'eux. Nous verrons plus loin, dans leurs discours, qu'ils sont informés de l'environnement dans lequel ils travaillent.

¹¹ Par exemple, dans le numéro de juin 1915, à la page 106, on félicite Dubuc pour la fondation de la North American Pulp and Paper en rappelant les hauts faits de cet industriel de la région, maintenant à la tête d'un consortium nord-américain.

2.3.2 LES RETOMBÉES ET LA FIN D'UN RÊVE

Pendant un temps, l'utopie n'est pas une lubie mais une possibilité bien réelle, particulièrement pendant la période s'étendant des années 1890 jusqu'à la Première Guerre mondiale. À ce moment, Chicoutimi devient le plus grand centre de production de pâte à papier au Canada. Viennent alors se greffer à cette industrie une multitude de petites entreprises directement reliées à elle ou indépendantes. Elle a donc permis à une génération de voir éclore parmi ses rangs un nombre considérable d'hommes d'affaires qui connaissent du succès dans la petite et la moyenne entreprise. On se plaisait d'ailleurs à mentionner que tous les travailleurs de la CPC, du journalier à l'ingénieur, en passant par le contremaître et le comptable étaient des Canadiens français (Bouchard, 1997 : 297; Bouchard, 1989 : 488-489). D'une certaine façon, nous pouvons donc dire que l'utopie a répondu à certaines aspirations des régionaux.

L'exemple de la CPC caractérise parfaitement cet état d'esprit, dans la mesure où la décision d'investissement est prise localement. Ce ne sont pas des capitalistes étrangers qui décident de venir établir leur entreprise dans la région, mais plutôt des promoteurs locaux qui le font. Paradoxalement, la CPC illustre également l'incapacité de réaliser les objectifs liés à ce projet. Ce n'est pas faute d'avoir essayé, mais plutôt l'impossibilité de poursuivre le rêve collectif jusqu'à son aboutissement. L'apport indispensable de capitaux extrarégionaux demeure un élément important dans cet échec. Bien qu'au départ, cette quote-part étrangère ne semble pas avoir d'impacts directs sur les décisions qui demeurent

prises localement, on réalise avec le temps qu'elle a plutôt apporté avec elle la dépendance économique et la dépossession des ressources naturelles; ce qui, à plus ou moins brève échéance, met un terme au projet. (Bouchard, 1997 : 296-299)

Ce n'est qu'après la Première Guerre qu'on prend réellement conscience que ce rêve d'une province ou d'un pays, le fabuleux Royaume du Saguenay mythique, cet Eldorado du Nord, n'est en fait qu'une utopie et un échec. On accuse alors les investissements extrarégionaux qui ne servent en réalité qu'à camoufler l'asservissement de la région face au capital extérieur, tout comme les agissements de la métropole pour qui, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, n'est qu'une région-ressource. (Bouchard, 1989 : 489-494)

2.4 LES RELATIONS ENTRE LES ÉLITES

L'échec de l'utopie nous amène à nous demander qu'elles sont les relations entre les élites à cette époque. Est-ce qu'un projet collectif de la sorte fait l'unanimité ou est-ce que des éléments dissidents ont pu miner sa réalisation? Concrètement, la société bourgeoise, essentiellement chicoutimienne, est-elle unie, ou des luttes intestines la rongent-elle?

Cette élite chicoutimienne forme, dans les faits, une société bourgeoise qui vit avec les plaisirs et l'apparat qui lui sont réservés. Mais cette façade d'unité renferme tout un échiquier de tensions internes et de hiérarchie à l'intérieur même de cette élite. Les professionnels se regroupent au sein de la classe des notables, qu'ils soient notaires,

avocats, juges ou médecins. Bien que des écarts importants subsistent entre les salaires, ils forment tout de même une classe unie dans la mesure où ils partagent les mêmes goûts pour le luxe et ce style de vie. La classe des marchands se compose de différents échelons, passant des propriétaires des maisons de commerce de gros aux petits détaillants. De plus, ils entretiennent tous des relations sociales ou d'affaires autant entre eux, qu'avec des membres du clergé. (Bouchard, 1997 : 279-280; Gagnon, 1980a : 90-98)

Cette présence de formes variées de propriétaires et d'entrepreneurs capitalistes apporte son lot de discordes. Une d'entre elles survient entre la partie œuvrant à l'échelle locale ou régionale versus celle qui possède une envergure nationale, voire internationale. Les discussions entourant l'aménagement du port de Chicoutimi procurent un bon exemple de ces rivalités. Lors des pourparlers pour établir ces infrastructures dans la municipalité, J.-D. Guay y voyait l'opportunité de développer davantage ses propres commerces, comparativement à Dubuc qui favorisait l'établissement d'un port à St-Fulgence puisque cela convenait mieux aux intérêts de la CPC. Cette opposition entre intérêts locaux et extrarégionaux conduit même à la dissociation entre Guay et Dubuc (Bouchard, 1997 : 285-288).

Un autre rapport que l'on peut mentionner, c'est celui existant entre les laïcs et le clergé. Ce dernier, voyant les changements sociaux apportés par l'industrialisation, veut conserver les valeurs chrétiennes parmi sa communauté. Pour ce faire, une alliance indéfectible survient entre les autorités ecclésiastiques et Dubuc, qui lui-même les

entretenait bien en retour. De cette façon, le clergé s'assure d'une certaine voie d'entrée dans l'industrie, à tout le moins à la CPC, et en contrepartie Dubuc se garantit l'appui du clergé (Bouchard, 1997 : 288-291). Ce lien entre ces deux parties permettra d'ailleurs l'implantation rapide du syndicalisme catholique parmi les industries de Dubuc.

Une dernière forme de tension au sein de la bourgeoisie oppose les Canadiens français aux anglophones, que l'on doit limiter en gros à la famille Price et à ceux qui y sont associés. Bien qu'elle soit détestée de plusieurs, elle réussit à maintenir une certaine apparence de bonne entente, principalement grâce à ses actions généreuses envers le clergé. Même si ce dernier ne pouvait être favorable à des protestants, il n'entreprend que très rarement des luttes ouvertes avec eux. Ce sont plutôt des gens comme Guay, par le biais de son journal, qui expriment ouvertement ce que plusieurs pensent tout bas. L'antagonisme entre les deux clans se concrétise plus ouvertement dans l'opposition qui surgit entre la CPC et la compagnie Price. L'alliance inconditionnelle entre Dubuc et l'évêque de Chicoutimi, Mgr Labrecque produit des répercussions remarquées. Un exemple frappant survient lorsque Louis-Gonzague Belley tente de faire valoir les bienfaits du syndicalisme international dans son journal. Il est répudié, voire même excommunié, et doit s'exiler. Il faut noter que Belley est aussi l'avocat des Price... Les conflits entre les deux groupes s'estompent passablement dans les années 1910. Price se concentre alors sur ses activités à Kénogami, Belley est maintenant loin de la région et Guay, malade, diminue passablement ses activités. (Bouchard, 1997 : 280-286, 290-291, 295-296) Le seul autre sujet de discorde à survenir entre les deux clans pendant cette décennie, c'est le travail du dimanche. Et

encore, ce conflit n'opposera pas directement Dubuc et Price, mais plutôt les organisations ouvrières.

*

* *

Comme nous venons de le voir, c'est dans un contexte d'effervescence que s'accomplit la première grande vague d'industrialisation au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Évidemment, celle-ci ne s'effectue pas en vase clos. Elle est tributaire d'un contexte provincial et international favorable au déploiement de pulperies grâce à l'ouverture de nouveaux marchés, à l'apparition de nouvelles technologies et à la présence avantageuse d'une matière première de qualité.

Cette agitation économique donne naissance à un esprit de développement que l'on retrouve parmi les élites. Mais pas uniquement chez elles. En ce sens, on promeut cette vision de l'avenir parmi la population, principalement par l'entremise d'articles de journaux. Dans les faits, ceci se traduit par une certaine participation des habitants de la région puisque, comme nous l'avons vu, une partie non négligeable du capital foncier accumulé jusqu'à cette phase d'industrialisation est directement injectée dans l'économie locale. Ceci démontre que cette volonté de développer la région avait gagné la campagne, du moins chez certains producteurs plus importants. Ceci est particulièrement intéressant à mettre en perspective dans la mesure où une grande partie des ouvriers qui gagnent les

viles pour travailler dans les usines proviennent des campagnes environnantes. On peut donc présumer que plusieurs de ces ouvriers sont déjà sensibilisés aux idées présentes chez les élites.

Néanmoins, cette vision optimiste du développement économique régional n'était pas partagée par tous les industriels, ce qui donna lieu à plusieurs querelles entre les deux principaux capitalistes engagés dans le secteur des pâtes et papiers. Ces altercations aboutirent en une lutte en finir entre les deux qui, à échéance, entraîne la chute de l'un et affaiblit considérablement l'autre. Ce qui est fascinant dans ce cas, et nous y reviendront au chapitre suivant, c'est que ce conflit entre les dirigeants se transpose à l'intérieur même des usines où deux visions différentes du syndicalisme s'établissent.

CHAPITRE 3

LA RÉPONSE OUVRIÈRE À L'INDUSTRIALISATION

La deuxième industrialisation que connaît le Québec, dans le dernier quart du XIX^e siècle et dans les premières décennies du siècle suivant, apporte son lot de bouleversements sociaux. L'émergence d'une classe ouvrière apporte inévitablement des changements dans la structure de la société. À cette époque où le libéralisme économique règne, les moins biens nantis n'ont que le choix de trouver des moyens pour améliorer leur sort, à tout le moins pour le rendre plus acceptable.

Les moyens que conçoit la classe ouvrière pour s'adapter à l'implantation du capitalisme industriel sont multiples. Alors que certains sont plus visibles que d'autres, il n'en demeure pas moins que plusieurs activités peuvent se situer dans ce qu'il est convenu de désigner comme les mouvements ouvriers. À l'évocation de cette appellation, ce qui nous vient à l'esprit immédiatement, ce sont les actions syndicales des travailleurs. Il faut ajouter à cela des actions politiques qui ont aussi retenu l'attention des chercheurs. Un autre secteur d'activité, peu étudié jusqu'à tout récemment, doit également être associé à ces actions ouvrières, il s'agit de la mutualité.

Pour le cas qui nous préoccupe, une compréhension du syndicalisme québécois est indispensable, tant dans ses actions que dans son idéologie; ce qui constituera la première partie de ce chapitre. La deuxième section sera consacrée à un élément particulier au Québec et qui a un impact important sur les mouvements ouvriers, c'est-à-dire l'implication du clergé dans les actions sociales ouvrières, ce qui est mieux connu sous l'appellation d'action sociale catholique. Nous aborderons ensuite la question de la mutualité. Pour ce qui est de la politique, les actions ouvrières d'envergure au Saguenay-Lac-Saint-Jean sont relativement insignifiantes, voire inexistantes, pour la période qui nous concerne; nous les laisserons donc de côté. Par contre, nous terminerons ce chapitre par l'implantation du syndicalisme dans la région, étant donné qu'il représente un élément important de notre étude.

3.1 L'ÉVOLUTION DU SYNDICALISME QUÉBÉCOIS

Dans l'histoire du Québec, nous pouvons distinguer trois types de syndicalisme : l'international, le national et le syndicalisme catholique. La différence entre les deux premiers repose principalement sur le territoire couvert par leurs activités, tandis que le troisième se démarque par son appartenance idéologique aux valeurs catholiques.

3.1.1 LE SYNDICALISME INTERNATIONAL

Avec l'industrialisation du Québec, un mode associatif ouvrier se développe : le syndicalisme. D'influence essentiellement états-unienne à ses débuts, le portrait-type du syndicat canadien correspond sensiblement à ce que nous connaissons encore aujourd'hui. Centré sur le principe de l'opposition entre les classes sociales, mais dans une dynamique particulière, c'est-à-dire qu'il se concentre essentiellement dans le cadre du travail et qu'il ne se répercute pas à l'ensemble des débats sociaux. Ses revendications concernent exclusivement la dichotomie patrons-ouvriers, que l'on pourrait également qualifier dans le cadre du travail de dominants-dominés.

À la fin du XIXe siècle, deux types de syndicats se retrouvent au Canada : les internationaux et les nationaux. Le terme binational¹² serait plus approprié pour le premier modèle puisqu'il n'a rien à voir avec l'Internationale que l'on retrouve en Europe, dont les activités se situent dans plusieurs pays et qui véhicule une idéologie beaucoup plus socialiste, voire communiste. En effet, il s'agit exclusivement d'unions ouvrières provenant des États-Unis, dont la plus connue est sans aucun doute l'*American Federation of Labor* (AFL), avec comme président Samuel Gompers. Dans l'esprit des syndicalistes états-uniens, la frontière n'est qu'un accident de parcours et la réalité des ouvriers est la même dans les deux pays. C'est dans cette logique que leur expansion au Canada s'est effectuée. (Rouillard, 2004 : 40)

¹² Cette précision terminologique provient de Peter C. Bischoff. (Bischoff, 1988)

Au début du XXe siècle, le Congrès des métiers et du travail du Canada (CMTC) regroupe tous les syndicats affiliés à l'AFL et plusieurs syndicats nationaux, dont la plupart sont membres des Chevaliers du Travail. Ces derniers, provenant originellement des États-Unis, ont rompu leurs liens pour devenir des entités indépendantes et former ainsi la base des syndicats nationaux canadiens. À ce moment, les unions binationales sont en constante progression au Québec, ce qui n'est pas le cas des Chevaliers du travail qui régressent, affaiblis par des luttes qui les ont opposés au clergé. (Rouillard, 2004 : 28-30)

L'importance des syndicats binationaux fait en sorte qu'ils essaient de mettre de côté tous ceux qui ne leur sont pas affiliés. C'est lors du congrès de Berlin du CMTC qu'il est décidé de les exclure du regroupement. On expulse également les syndicats nationaux qui entrent en compétition avec des syndicats binationaux, dont la majorité provient du Québec. Ceci isole d'une certaine façon les travailleurs québécois du reste du Canada. Cet événement favorise alors le développement des syndicats nationaux et catholiques. (Rouillard, 2004 : 41-42; Linteau, Durocher et Robert : 540) D'une certaine façon, c'est l'AFL qui favorise le syndicalisme québécois tel qu'il se développe dans les décennies suivantes. En ayant négligé les particularités propres au Québec, Gompers a ouvert la porte au déploiement du syndicalisme catholique et de son affiliation avec plusieurs syndicats nationaux. (Babcock, 1996 (1980) : 99)

Au Québec donc, la situation de l'AFL est relativement précaire au début du siècle. Elle a déjà perdu plusieurs grèves dans les premières années et l'exclusion du CMTC de plusieurs syndicats québécois ne tourne pas à son avantage. Les efforts de recrutement de l'AFL se font principalement à Montréal et l'ensemble des publications de propagandes éditées en anglais ne sont pas traduites, ce qui est un obstacle majeur pour rejoindre les ouvriers des autres régions de la province. Il faut attendre la fin de la décennie 1900 pour que les dirigeants de l'AFL saisissent la pertinence pour leur organisation d'avoir un représentant francophone au Québec. Avec l'arrivée des syndicats catholiques et la pression que le clergé fait contre les syndicats internationaux au début des années 1910, l'AFL entreprend des actions pour reprendre une place plus importante au Québec. (Babcock, 1996 (1980) : 101-113)

En ce qui concerne la participation syndicale, les années 1910 marquent un élan vers la syndicalisation des ouvriers. Les luttes que se livrent alors les syndicats binationaux, nationaux et catholiques ont comme résultat la montée en flèche du nombre de travailleurs syndiqués au Québec qui, selon Jacques Rouillard, a presque doublé entre 1911 et 1916. Ceci résulte d'un accroissement des locaux syndicaux à la grandeur de la province. Cette augmentation des membres bénéficie principalement aux syndicats internationaux, malgré la création des unions catholiques. (Rouillard, 1983 : 206, 212)

Le fait que l'AFL ne distribue ses publications qu'en anglais au début du siècle pourrait porter à croire que le syndicalisme binational est réservé et, surtout, dirigé par des

anglophones au Québec. La réalité semble être tout autre. En ce sens, bien qu'aucune statistique précise ne puisse être avancée sur le sujet, des chercheurs estiment, à partir de témoignages de l'époque, que la proportion des syndiqués francophones faisant partie des unions binationales à Montréal serait d'environ les deux tiers au lendemain de la Première Guerre mondiale. Pour appuyer leurs thèses, ils mentionnent que ces syndicats sont présents principalement dans la construction et dans le transport ferroviaire, des secteurs où la majorité de la main-d'œuvre est francophone. De plus, comme la présence binationale se diffuse ailleurs au Québec, il est plausible de croire que la proportion de francophones est encore plus élevée dans ces mêmes syndicats. Il serait donc faux de prétendre à un clivage entre un syndicalisme binationnel anglophone et un syndicalisme catholique francophone. (Rouillard, 1983 : 212 ; Linteau, Durocher et Robert, 1989 : 541 ; Rouillard, 1996 : 185-186) Cette affirmation demeure particulièrement intéressante à analyser, dans le cas du Saguenay-Lac-Saint-Jean, où la très grande majorité des ouvriers est francophone malgré la présence de ces deux types de syndicalisme.

La procédure suivie par les syndicats binationaux est de regrouper les travailleurs selon des corps de métiers. Ceci permet une meilleure force de négociation puisque les ouvriers sont unis dans une même union. Le but est que l'ouvrier puisse récolter sa part des bénéfices dans le boom industriel. Cette pratique ne remet donc pas en cause le capitalisme mais y puise les outils nécessaires à l'amélioration des conditions de travail, notamment la négociation, les conventions collectives et la grève. Les conditions de travail sont donc au cœur de leurs préoccupations. On tente d'obtenir de meilleurs salaires, des horaires plus

décents, une réglementation relative au travail des enfants et une amélioration de la sécurité et de la salubrité des usines. Dans cette perspective, on n'hésite pas à recourir à la grève pour obtenir gain de cause. Celle-ci est d'ailleurs utilisée au Québec de la même façon qu'ailleurs au Canada et aux États-Unis. On remarque que les périodes les plus marquées par des conflits de travail sont celles de prospérité économique, alors que les périodes de crise et de récession voient les ouvriers plus conciliants, se contentant alors de ce qu'ils gagnent lorsqu'ils ont la chance de travailler. (Rouillard, 2004, pp. 34-35, 43, 81-83)

Ainsi, ces syndicats prônent une certaine collaboration, pactisée par des ententes négociées entre les divers parties, afin d'améliorer les conditions de travail des ouvriers. Ils se considèrent neutres au point de vue tant religieux que politique puisque ce sont deux aspects qui peuvent diviser les membres et qu'il faut éviter à tout prix dans un syndicat.¹³ (J. Gagnon, 2003 : 9; Rouillard, 2004 : 43-44; Maheu, 1968 : 78) C'est d'ailleurs cette neutralité qui irrite le clergé québécois et qui le motive, entre autres, à s'impliquer activement dans les unions ouvrières.

¹³ On voit ici l'influence du syndicalisme états-unien par rapport à celui pratiqué en Europe. Pour illustrer ceci, nous pouvons citer le cas de l'Angleterre où les syndicats s'impliquent activement au niveau politique, ce qui conduit même à la constitution d'un parti. On ne voit pas d'action syndicale de ce type aux États-Unis. Dans une étude comparative entre les deux pays sur cette question, Victoria C. Hattam attribut ces cheminements divergents à une répression plus sévère de l'associationnisme ouvrier aux États-Unis comparativement à l'Angleterre. Ceci aurait confiné le syndicalisme dans les revendications touchant uniquement le travail de ses membres, le forçant ainsi à adopter une certaine indépendance face aux partis politiques. (Hattam, 1992)

3.1.2 LE SYNDICALISME NATIONAL

Parallèlement aux unions binationales, un syndicalisme similaire se développe au plan national. Ce qui distingue les deux types d'organisation, c'est une certaine volonté d'autonomie et d'indépendance des regroupements nationaux par rapport à ceux provenant des États-Unis. Par contre, les revendications et les moyens d'action qu'ils entreprennent se comparent aisément à ceux de leurs voisins du sud. Une autre caractéristique qui les rapproche, c'est leur neutralité confessionnelle et politique. Ainsi, autant pour l'une que pour l'autre, la religion n'a pas sa place dans les débats ouvriers, au même titre que la politique. D'ailleurs, la majorité des règlements généraux de ces organisations interdisent les discussions relatives à la religion et à la politique pendant les assemblées. À l'image des associations états-uniennes, cette neutralité religieuse excite l'animosité des autorités ecclésiastiques envers ces organisations, mais elles trouvent assez rapidement la manière de pallier à cet état de fait.

3.1.3 LE SYNDICALISME CATHOLIQUE

Ce n'est que plus tardivement que le syndicalisme catholique fait son apparition au Québec. Les syndicats neutres sont déjà relativement bien implantés lorsque le clergé commence à s'intéresser au sort des ouvriers. Le syndicalisme catholique admet aussi l'existence des classes sociales, mais plutôt selon la reconnaissance de l'inégalité de ces classes et non pas dans un contexte de lutte. Dans cette optique, il oppose la conciliation et

la négociation à l'affrontement et aux grèves. Une motivation plus profonde des promoteurs du syndicalisme catholique est de reproduire dans la société en changement, qui passe du mode paysan à un mode industriel, les mêmes valeurs sociales véhiculées par la religion catholique et que l'on retrouve dans les campagnes. En fait, c'est aussi la volonté de sauvegarder les particularités de la race canadienne-française à travers ces changements sociaux. (Maheu, 1968 : 77-79)

La participation du clergé dans les syndicats débute dans les premières années du XXe siècle. Les premiers balbutiements se font lorsque des syndicats nationaux acceptent de modifier leurs chartes pour inclure la fonction d'aumônier au sein de leurs organisations. Évidemment, cette confessionnalité demeure plus théorique que réelle dans la mesure où l'arrivée du chapelain ne modifie en rien les revendications de ces syndicats ou leurs actions. En ce sens, l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII n'a pas d'impacts au Québec jusqu'au début du XXe siècle où deux grèves incitent le clergé à porter une attention plus particulière à la question ouvrière. L'une à Québec, impliquant des syndicats nationaux, et l'autre à Montréal, avec des syndicats binationaux. Alors qu'à Québec, on réussit à adapter la structure de ces syndicats à la vision catholique, principalement avec l'acceptation d'aumôniers, le conflit de travail à Montréal déclenche une véritable lutte contre la présence des unions étrangères pour favoriser la création de syndicats nationaux. (Rouillard, 2004 : 49-51)

Du côté de Québec, Mgr Begin propose un comité d'arbitrage pour régler les lock-out dans l'industrie de la chaussure. Ceci n'empêche toutefois pas certains conflits de survenir par la suite. Il en profite pour tenter de faire modifier les règlements de certaines unions qui ont des articles qui vont à l'encontre de la doctrine chrétienne. Ceci constitue les premiers pas du clergé dans le monde ouvrier, à un autre niveau que celui de la simple charité ou de sa participation dans les sociétés de secours mutuels. Cette action intéresse le clergé dans la mesure où il prend conscience de la nécessité de s'impliquer d'une façon active dans les relations de travail de la classe ouvrière, puisque les unions neutres ont déjà une longueur d'avance à ce niveau. Quant à Montréal, l'évêque Mgr Bruchési agit aussi à titre d'arbitre dans des conflits ouvriers. Mais c'est le passage de Gompers qui sonne véritablement l'alarme pour le clergé afin qu'il réagisse face aux unions internationales. (Rouillard, 1979, pp. 160-175)

Il faut néanmoins attendre la fondation de la Fédération ouvrière de Chicoutimi, en 1907, pour que soit créée la première union ouvrière sous l'égide du catholicisme. Par contre, de par le manque de revendications de cette association et par le fait qu'elle s'occupe davantage d'amélioration sociale, certains auteurs sur le syndicalisme ne lui concèdent pas le titre de premier syndicat catholique dans la province, avec raison d'ailleurs. Ils préfèrent plutôt attendre sa réorganisation survenue en 1912, avec la création de la Fédération ouvrière mutuelle du Nord, pour marquer la naissance du syndicalisme catholique au Québec. Bien qu'elle se préoccupe toujours de certaines questions sociales, celle-ci adopte alors un mode de revendication beaucoup plus près des autres types de

syndicats. De plus, au lieu de concentrer ses activités à Chicoutimi, elle étend son action sur l'ensemble de la région. Ces deux principaux changements s'expliquent facilement : l'AFL est alors en période de maraudage intensif dans la région.

La FOMN n'est que le premier maillon d'un réseau de syndicats catholiques qui s'établissent aux quatre coins de la province. À sa suite, des unions catholiques sont formés à Trois-Rivières, Montréal, Québec, Thetford Mines et Hull, mais la plupart disparaissent pendant la guerre. Par exemple, après des débuts remarquables, la Corporation ouvrière catholique de Trois-Rivières (COC) connaît des difficultés pendant le conflit. (Rouillard, 1981 : 31; Rouillard, 2004 : 52-53) Pourtant, cette même union est citée comme un modèle à suivre auprès des membres de la FOMN. Cette dernière envoie des représentants à l'occasion de la fête du travail à Trois-Rivières, en 1914, pour étudier leur mode de fonctionnement, principalement au plan coopératif. Les délégués font état de leur appréciation de cette union à leur retour, en mentionnant entre autres, que les principaux chantiers de construction de la ville ont quitté les syndicats internationaux pour rejoindre les rangs de la COC.¹⁴

La COC n'est pas la seule à connaître des problèmes pendant la guerre. Ainsi, la Fédération ouvrière catholique de Montréal, née en 1914 sous l'instigation d'Arthur Saint-

¹⁴ Outre la question du délaissement des syndicats internationaux, les délégués rapportent que le fonctionnement d'une coopérative d'achat pourrait être bénéfique pour les membres de la FOMN, comme elle l'est pour ceux de la COC. Ils mentionnent aussi que cette dernière est prête à ouvrir une boulangerie si elle ne réussit pas à obtenir des prix raisonnables pour le pain. Cette question préoccupe déjà le conseil de direction de la FOMN. BANQ, Fonds SHS, doc. 720, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblées des 30 août 1914 et 20 septembre 1914.

Pierre, est elle aussi malmenée. Le congrès interdiocésain de 1911 avait pourtant préféré attendre quelques années avant de mettre en place un syndicat catholique à Montréal. On voulait d'abord favoriser l'éducation des travailleurs par le biais de l'École sociale populaire, afin que les ouvriers comprennent bien le sens que l'on doit attribuer au syndicalisme catholique avant de s'y impliquer. Il semble pourtant que les efforts déployés n'aient pas été suffisants pour obtenir des résultats aussi rapidement dans la métropole. (Rouillard, 1981 : 31)

Cette éducation populaire se poursuit toutefois pendant la guerre avec des activités de formation ouvrière, ce qui aide à créer de nouveaux syndicats catholiques ou à faire modifier la charte de syndicats nationaux déjà existants pour les adapter aux orientations religieuses. Ceci fait en sorte qu'à la fin des années 1910 et au début de la décennie suivante, suite à quelques congrès provinciaux d'ouvriers, on décide de fonder une fédération qui regroupe l'ensemble des syndicats catholiques : la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC). (Rouillard, 2004 : 54-56) Cette dernière deviendra plus tard la Centrale des syndicats nationaux (CSN).

Après les débuts prometteurs de la CTCC, les syndicats catholiques stagnent rapidement et leur nombre en vient même à décliner. Les effectifs enregistrés lors de la fondation décroissent presque immédiatement avec la récession de 1921, tout comme le nombre de syndicats affiliés. Ce phénomène se poursuit lors de la crise des années 1930. Toutefois, à la fin de cette décennie, le syndicalisme catholique reprend de la vigueur,

comparativement aux unions binationales. Ceci s'explique probablement par la diffusion géographique des unions catholiques et leur regroupement sectoriel. (Rouillard, 2004 : 53, 56-57)

Même si ces syndicats catholiques commencent à ressembler aux unions neutres dans leurs revendications, il ne faut tout de même pas les confondre. En effet, les idéaux socialistes sont encore combattus avec vigueur au sein des deux types d'organisations, mais du côté catholique on prêche plutôt la bonne entente avec le patronat. Nous y sommes encore plus près du corporatisme que du syndicalisme pur et dur. Sur ce point, la question du recours à la grève démarque le syndicalisme catholique du binational. En effet, pour le syndicalisme catholique, le débrayage n'est pas un moyen de pression approuvé dans les négociations avec les employeurs.¹⁵ Néanmoins, avec le temps, ces organisations tendent à devenir de «vrais» syndicats, selon la conception plus moderne du terme. (Rouillard, 1996 : 187)

Un autre aspect du syndicalisme catholique est digne de mention : selon Rouillard, son apparition n'est pas reliée à la protection de la langue et de la culture française comme d'autres auteurs l'ont déjà mentionné¹⁶. Ce sont plutôt pour des motifs religieux que

¹⁵ Sur ce point, il est intéressant de constater que les syndicats catholiques ne sont pas les seuls à éviter la grève dans leurs moyens de pression. En effet, la *Provincial Workmen's Association* de Nouvelle-Écosse et les Chevaliers du Travail désapprouvent le recours à la grève pour régler les différends entre ouvriers et employeurs. Ils privilégient plutôt d'autres moyens, tels l'arbitrage ou les pressions politiques. (Morton, 1998 : 51)

¹⁶ Cette affirmation de Rouillard va à l'encontre de Louis-Marie Tremblay qui prétend que l'objectif du syndicalisme catholique est la conservation des valeurs canadiennes-françaises traditionnelles contre ses

l'épiscopat veut regrouper les travailleurs sur une base confessionnelle. À cet égard, les valeurs du catholicisme de leurs membres constituent la principale idéologie véhiculée par ces syndicats. Il faut répandre la foi et agir selon les préceptes de l'Église catholique, même dans le quotidien du travail. La création de ce type de syndicat ne s'oppose donc pas au Canada anglais puisqu'il n'a jamais été question d'écarter les travailleurs anglophones de leurs rangs.¹⁷ D'ailleurs, comme nous l'avons déjà mentionné, le nombre de syndiqués canadiens-français dans les syndicats binationaux est beaucoup plus important que dans les syndicats catholiques, jusqu'à la poussée de ces derniers survenues dans les années 1930. (Rouillard, 1996 : 187; Rouillard, 2004 : 41; Maheu, 1968 : 76-77)

3.2 LES DÉBUTS DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

On ne peut parler du syndicalisme catholique sans parler du courant dans lequel il s'inscrit, c'est-à-dire l'action sociale catholique. Les syndicats ne sont qu'une des premières réalisations du clergé accomplies sous l'idéologie de la doctrine sociale. Cet enseignement puise son inspiration dans l'encyclique *Rerum Novarum* énoncée en 1891 par le pape Léon XIII. Il vise principalement l'amélioration des conditions de vie des ouvriers

adversaires que sont l'industrialisation et le syndicalisme international. Dans cette optique, le syndicalisme serait donc un mouvement très conservateur. (Tremblay, 1996 (1964); Rouillard, 1996)

¹⁷ Ces affirmations peuvent être nuancées par l'étude des procès-verbaux de la FOMN. Quelques travailleurs avec des noms à consonance anglophone sont acceptés comme membres, mais ils doivent toutefois être catholiques, ou se convertir au catholicisme s'ils ne le sont pas déjà. Par contre, et c'est là où la question de la religion devient intéressante, on étudie la possibilité d'admettre des membres protestants à titre de membres adjoints. Ces derniers auraient «droit à la protection du travail et à l'assurance seulement et non à la question de la société». BAnQ, Fonds SHS, doc. 921, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 2 mai 1920.

dans le respect des valeurs catholiques. Divers moyens de formation et de propagande sont mis sur pieds afin de réaliser ces objectifs.

3.2.1 L'INSPIRATION : *RERUM NOVARUM*...

Il ne fait aucun doute que la doctrine sociale catholique se réclame sans réserve de *Rerum Novarum*. Il est intéressant de constater, surtout dans le cadre de ce mémoire, ce que sont, d'une part, le contexte de production de l'encyclique et, d'autre part, son accueil parmi le clergé québécois.

Lorsque Léon XIII énonce sa politique sociale à l'égard des ouvriers, il n'a rien d'un visionnaire ou d'un précurseur. Bien qu'il soit l'initiateur du grand mouvement d'action sociale que l'on voit surgir dans le clergé catholique pendant la première moitié du XXe siècle, le pape ne fait que réagir à ce qui se passe déjà en Europe. Le libéralisme économique et l'industrialisation ont déjà eu des répercussions majeures dans la qualité de vie des ouvriers :

Ce libéralisme économique, du moins dans ses méfaits les plus évidents - surtout le postulat voulant que l'homme soit au service de l'Économie, - l'encyclique *Rerum Novarum* le condamne avec assez de fermeté. Le message papal renferme des éléments de valeur; néanmoins, comme le remarque avec tant de justesse Eugène Jarry, «l'encyclique n'a pas ce caractère vraiment nouveau que les conséquences mêmes d'une industrialisation accélérée requerraient. D'une certaine manière, l'Église suit l'évolution du monde ouvrier, au lieu de la précéder et de l'orienter par une pastorale sociale vraiment dynamique C'est un peu la mission même de l'Église, divine et spirituelle par essence et donc transcendante à

toute conjoncture matérielle, qui peut faire l'objet d'une certaine critique. Qui ne voit là un problème sérieux ?». (Hamelin, 1975 : 166)

Dans cette perspective, Léon XIII n'apporte rien de vraiment nouveau dans ses recommandations. Il ne fait que confirmer l'acceptation par la religion catholique de certains idéaux qui circulent alors en Europe. Des penseurs et des sociologues européens ont réfléchi à la question ouvrière. Prenant différentes positions idéologiques, certains se rapprochent beaucoup de ce que l'encyclique du pape déclarera. Par exemple, dès 1877, Frédéric Le Play

prône une correction du libéralisme par une sorte de paternalisme, le patronage, dont la base première est la permanence des engagements réciproques du patron et de l'ouvrier. Cette permanence favorise l'éclosion de relations qui débordent la fixation du juste salaire. Le patron doit pousser la sollicitude jusqu'à devenir le guide et le protecteur des familles ouvrières qui lui sont attachées. (Trépanier, 1986a : 344).

Cette affirmation est intéressante puisqu'elle correspond en tout point à la pensée prévalant dans les premiers syndicats catholiques. Bien que les promoteurs de ceux-ci, notamment Mgr Lapointe à Chicoutimi, se réclament ouvertement de l'enseignement de Léon XIII, la pensée de Le Play se confond parfaitement avec celles ayant cours au sein de l'action sociale catholique. Bien plus, certains membres de la Société canadienne d'économie sociale (le pendant québécois de la société parisienne fondée par Le Play) appartiennent au clergé¹⁸. Et lorsque ces derniers prononcent des conférences, ils n'hésitent

¹⁸ Mgr Lapointe affirme lui-même être membre en règle de la Société parisienne d'Économie sociale de Le Play lors de la fondation de la Fédération ouvrière de Chicoutimi, en 1907. BAnQ, Fonds Syndicats locaux, P134/23.8, *Lettre de Eugène Lapointe, ptre, à Joseph Girard*, 11 décembre 1907.

pas à vanter les mérites et les idées du sociologue. (Trépanier, 1986a : 356) On peut donc percevoir l'influence de Le Play chez certains membres précurseurs, ceux qui constituent les futurs promoteurs et penseurs de la doctrine sociale. Avant même *Rerum Novarum*, ils étudient déjà la question sociale. (Hamelin et Gagnon, 1984 : 192-193) L'action sociale québécoise s'inspire d'ailleurs des réalisations des catholiques sociaux européens. Outre Mgr Lapointe, on peut également citer comme exemple l'abbé Lortie, un disciple de Le Play qui appartient à la branche montréalaise de la Société d'économie sociale. (Parisé, 1978 : 18; Rouillard, 1979 : 160)

3.2.2 ...MAIS UNE INSPIRATION À RETARDEMENT

Il faut noter que l'encyclique passe presque inaperçue au Québec lors de sa proclamation. Ce n'est pas avant le début du XXe siècle que les autorités religieuses québécoises sont habilitées à assimiler et à mettre en application les enseignements de *Rerum Novarum*. Elles sont par ailleurs beaucoup trop occupées auparavant dans les luttes politico-religieuses, découlant du libéralisme qui fait la promotion de la laïcisation de l'État, pour s'attarder au sort des ouvriers. (Voisine, 1971 : 59-60)

Il faut donc attendre plus d'une dizaine d'année au Québec avant que l'encyclique ne commence à être utilisée comme source d'inspiration pour le clergé dans son action avec la classe ouvrière. En Europe pourtant, les catholiques sociaux agissent auprès d'elle depuis 1880 environ. (Rouillard, 1979 : 160)

D'où la tendance du clergé québécois à lire les signes des temps à travers la lunette romaine, à transporter au Québec des problèmes européens et à emprunter des réponses formulées et expérimentées dans des milieux étrangers, qui ont comme dénominateur commun d'être conservateurs : la droite française, le catholicisme belge, les théologiens de la Propagande. Ce sont ces milieux qui en ce XIXe siècle finissant monopolisent l'orthodoxie... [Le clergé] n'a pas, cependant, à l'instar de son modèle français, pris le virage vers l'action sociale. (Hamelin et Gagnon, 1984 : 43)

En réalité, la doctrine sociale émerge au début des années 1900 et fait tranquillement son chemin chez les autorités religieuses. Même si elle ne connaît pas de succès marquant avant les années 1930, elle va tout de même se diffuser relativement rapidement dans leurs discours. (Hamelin et Gagnon, 1984) Suite aux premières implications du clergé dans les syndicats nationaux, on découvre l'importance que peut prendre l'encyclique de Léon XIII dans les milieux ouvriers. Il se forme alors à l'intérieur du clergé québécois, une sorte de troupe d'élite qui travaille à implanter et à promouvoir la doctrine sociale catholique dans la province.

Le premier geste concret en ce sens est la fondation à Québec de l'Action sociale catholique, en 1907. Comme le prévoit la doctrine sociale, cette association est formée tant par des membres du clergé que par des laïcs. Un journal rehaussant les mérites de l'organisme, *L'Action sociale*, sera publié et distribué partout en province. Un détail intéressant à noter, c'est l'appartenance de quelques-uns des principaux membres de l'Action sociale catholique à la Société canadienne d'économie sociale, dont le rédacteur en

chef lui-même. Le Play aurait encore ici une certaine influence idéologique. (Hamelin et Gagnon, 1984 : 194-196)

Après quelques années, c'est au tour de Montréal de se doter d'une organisation de propagande de l'action sociale. En janvier 1911, une réunion d'urgence secrète regroupant des représentants de presque tous les diocèses du Québec se tient pour parler du problème du syndicalisme. On s'aperçoit que la question est inquiétante et qu'il faut agir dans tous les diocèses, à l'exception de Valleyfield et de Chicoutimi où des actions sont déjà entreprises en ce sens. Lors de cette rencontre, on établit qu'il faut étudier ce que les syndicalistes chrétiens font en Europe et enseigner tant au clergé qu'aux ouvriers québécois ce type d'action. Parallèlement à cette œuvre de propagande, il faut créer des syndicats catholiques dans l'esprit de *Rerum Novarum* afin de contrer les efforts des unions internationales. L'École sociale populaire (ÉSP) est dès lors fondée et mise sous la tutelle des Jésuites. (Rouillard, 1979 : 177-178; Voisine, 1971 : 60) Les actions de l'ÉSP sont principalement calquées sur celles de l'Action Populaire de Reims. On s'inspire également d'autres activités de ce genre ayant cours principalement en France, mais aussi en Belgique et en Allemagne. (Saint-Amant, 1978 : 213-215)

Lors de sa fondation, deux ans après que les Ligues du Sacré-Cœur aient formulé le vœu de travailler à faire connaître le syndicalisme catholique, tant auprès des principaux intéressés que du clergé catholique lui-même, les buts avoués de l'ÉSP sont d'organiser les ouvriers pour améliorer leur sort sur le plan professionnel, tout en respectant les valeurs de

l'enseignement catholique. Toutefois, son objectif concret est de favoriser l'établissement de syndicats catholiques pour contrer la menace que représentent les syndicats internationaux. Bien que relativement active en dépit de ses ressources très limitées, l'organisation vivote jusqu'à l'arrivée à sa tête du père Archambault; ce qui fait en sorte que ses succès paraissent très mitigés avant les années 1930. Néanmoins, de nombreuses publications sont imprimées par l'ÉSP, toutes dédiées à la promotion de la doctrine sociale et du syndicalisme catholique. Elle est d'ailleurs confirmée dans son rôle de centre d'étude et de propagande du syndicalisme catholique par Mgr Bruchési, en 1914. (Saint-Amant, 1978 : 203-206 ; Rouillard, 1979 : 175-176)

Le syndicalisme catholique est vu par l'ÉSP comme le moyen le plus efficace de transmettre les valeurs de la doctrine sociale catholique aux ouvriers. Ceci ne veut pas dire pour autant que les syndicats catholiques doivent être des lieux de propagande religieuse, mais plutôt des associations visant à se donner les moyens d'améliorer les conditions de vie des travailleurs. Pour ce faire, elle favorise au départ une collaboration entre patrons et ouvriers dans le cadre de l'unionisme. Cette vision change progressivement et se durcit plus tard, lorsqu'il devient évident que les patrons ne veulent généralement pas s'impliquer dans une telle démarche. (Saint-Amant, 1978, pp. 218-223)

Malgré tous ces efforts pour faire connaître la doctrine sociale de l'Église, il semble que les premières décennies de ces deux associations, soit l'Action sociale catholique et

L'École sociale populaire, n'aient pas eu les résultats escomptés. C'est d'ailleurs à ce constat qu'arrivent Hamelin et Gagnon dans leur histoire du catholicisme québécois :

L'École sociale populaire d'avant 1930 est l'œuvre d'une élite s'adressant à une élite. Elle a produit une littérature où les problèmes sociaux du Québec sont étudiés à la lumière de la doctrine sociale. On ne peut s'empêcher de s'interroger sur la portée pratique de cet enseignement. Comme les sermons du dimanche, cette littérature n'aurait-elle converti que les convertis? Encore en 1920, - alors qu'une bonne centaine de brochures sont parues - Arthur Saint-Pierre déplore «le manque presque absolu de connaissances de notre classe instruite et de notre classe patronale à l'égard du plus formidable des problèmes actuels, le problème social». Même la plus grande partie du clergé «n'y accorderait qu'une attention passagère». Et Saint-Pierre de noter que c'est chez les grands industriels anglo-protestants que cette doctrine est le mieux accueillie, parce qu'ils devinent, contrairement aux patrons canadiens-français choyés par des employés imbus de la morale catholique, les dividendes que peut rapporter une masse ouvrière docile. Ces thèmes développés *ex cathedra* dans une formulation scholastique semblent n'avoir sur la conscience des élites qu'un retentissement assourdi. (Hamelin et Gagnon, 1984 : 229)

Cette conclusion est particulièrement intéressante dans le cas qui nous préoccupe puisque la FOMN a toujours été associée à l'action sociale catholique. Autrement dit, on mentionne généralement qu'elle découle de la doctrine sociale, qu'elle en est une concrétisation, alors qu'en fait, au plus fort de la présence de l'union au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'action sociale en est à peine à ses premiers pas.

3.3 LES MUTUELLES OUVRIÈRES

L'histoire des mutuelles ouvrières québécoises de la seconde moitié du XIXe siècle commence à être mieux connue depuis quelques années. Certaines recherches ont permis de bien documenter l'évolution de ces associations, dont la plupart sont constituées en sociétés de secours mutuels. Les transformations dont elles sont l'objet, à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, les font majoritairement converger vers le milieu assurantiel. C'est plutôt la voie du syndicalisme catholique que va suivre la société de secours mutuels qui nous intéresse, soit la Fédération ouvrière mutuelle du Nord.

3.3.1 LE MUTUALISME «PUR»

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, c'est surtout le mutualisme «pur» que l'on voit se développer au Québec. Il se fait entre les ouvriers, pour les ouvriers et par les ouvriers. Il en découle un principe d'égalité entre les membres qui s'exprime sous diverses formes. Ils possèdent tous les mêmes privilèges, peu importe leur ancienneté. Le principal droit dont il est question, c'est celui d'être indemnisé en cas de revers de la vie ou de la mort. L'ouvrier n'a plus à se tourner vers les différentes œuvres caritatives ou l'assistance publique s'il perd son emploi, ou sa veuve réclamer des aumônes pour survivre; ce n'est plus une question de charité, c'est un droit que l'ouvrier acquiert au prix des cotisations qu'il verse régulièrement à sa société de secours mutuels. Dans le même esprit, on passe

des dons attribués sous forme de biens, par les sociétés charitables, à une compensation monétaire par les mutuelles. (Petitclerc, 2007 : 65-88)

Les bénéfices découlant de ce droit d'indemnisation se retrouvent sous diverses formes, dépendamment des sociétés de secours mutuels. Cependant, toutes comportent une assurance-vie que l'on paie sous forme de rente à la veuve, généralement jusqu'à ce qu'elle se remarie ou qu'elle décède à son tour.¹⁹ D'autres offrent également des secours en cas de maladie. Finalement, de l'aide est souvent apporté aux chômeurs pour leur trouver un nouvel emploi. On fait alors appel à tous les membres pour qu'ils apportent leur collaboration en ce sens.

Les sociétés de secours mutuels prônent des valeurs essentiellement égalitaires pour chaque membre. Dans cette optique, les contributions sont les mêmes pour tous, peu importe leur âge, leur métier ou le risque qu'ils représentent. Ceci distingue les mutuelles des compagnies d'assurances qui, elles, établissent les cotisations selon les risques. En plus de l'égalitarisme, une valeur importante véhiculée par ces associations, c'est le principe démocratique. À l'image des coopératives, chaque membre pèse le même poids lorsqu'arrive le temps de prendre des décisions, selon le principe du «un membre – un vote». (Petitclerc, 2007)

¹⁹ Dans le cas de la FOMN, c'est plutôt un montant forfaitaire qui est attribué à la veuve ou aux héritiers légaux. Le montant varie entre 100\$ et 250\$, à partir de 1915, selon le taux de cotisation choisi par le membre. *Constitution et Règlements de la Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord*, Chicoutimi, 1915, p. 51.

En plus du côté plus pragmatique et matériel des sociétés de secours mutuels, il y a tout un volet social qu'il ne faut pas négliger. D'ailleurs, cet aspect est probablement ce qui est le plus distinctif des mutuelles ouvrières. En plus d'accéder à une certaine forme de prévoyance matérielle, l'ouvrier peut retrouver les liens sociaux qui disparaissent lorsqu'il quitte la campagne pour se retrouver en milieu urbain. En ce sens, l'urbanisation engendrée par l'industrialisation redéfinit les liens sociaux traditionnels des ouvriers. En passant de la ruralité à l'urbanisation, les individus doivent se forger un nouveau tissu social. Ce dernier, auparavant dominé par les liens familiaux, se retrouve de plus en plus dans le voisinage ou dans les différentes associations. C'est à ce niveau que les ouvriers retrouvent, au sein des sociétés de secours mutuels, un esprit de fraternité. C'est une sorte de famille fictive qu'ils reconnaissent lorsqu'ils se joignent à une de ces associations. (Petitclerc, 2006)

Cette vraisemblance fraternelle, plusieurs règlements des mutuelles ouvrières la développent, l'entretiennent et la stimulent. D'abord, les membres doivent assister à toutes les réunions et, dans plusieurs cas, celles-ci ont lieu à raison d'une par mois. Ensuite, tous ont le devoir d'assister aux funérailles d'un autre adhérent. Ceci n'est pas juste une suggestion, dans la plupart des cas c'est une obligation. On utilise une forme de bon de présence pour s'assurer que les membres s'y présentent. En cas d'infraction aux règlements, des amendes sont parfois prévues. Un autre devoir à lequel doivent se soumettre les adhérents, c'est la charge de visiter un membre malade. Il est évident que cette responsabilité a pour but de vérifier la véracité de la réclamation, mais elle suppose

aussi que c'est une autre occasion pour eux de renforcer les liens fraternels qui les unissent, comme dans une vraie famille en fait. (Petitclerc, 2007)

3.3.2 LE MUTUALISME EN TRANSFORMATION

À la fin du XIXe siècle, les sociétés de secours mutuels sont aux prises avec de profondes transformations. Le premier changement majeur que l'on voit s'opérer, c'est l'ouverture à d'autres catégories de membres que les seuls ouvriers. On voit des propriétaires de boutiques et des membres de la petite bourgeoisie rejoindre les rangs des mutuelles. De plus, le clergé réussit à s'introduire graduellement dans la majorité d'entre elles par l'acceptation d'un aumônier au sein des associations.

Mais ceci n'est pas la transformation la plus lourde de conséquence. La mutation de l'aspect égalitaire des cotisations au sein des sociétés de secours mutuels, vers des contributions variables selon les calculs scientifiques de l'actuariat, aurait modifié à jamais le mouvement mutualiste. Un chercheur qui a étudié les sociétés de secours mutuels au cours des dernières années, Martin Petitclerc,

note qu'à ses débuts, la mutualité est avant tout un rapport social qui vise à prendre en charge la vie humaine, non seulement au niveau de la protection économique, mais aussi sur les plans culturel et social. Devant l'ampleur que prend le mouvement à la fin du XIXe, et face à la pression de grandes sociétés fraternelles étrangères et québécoises, le gouvernement décide de baliser la pratique de façon à mieux protéger les membres de ces associations. Petitclerc soutient que l'intervention gouvernementale dans les affaires des mutuelles, notamment par

l'imposition des principes de gestion relevant de la science actuarielle, a contribué à modifier la mutualité. L'introduction de ces principes, selon lui, marquerait une rupture dans l'histoire de la mutualité et aurait entraîné une convergence entre la mutualité et l'assurance commerciale. (Desaulniers, 2002; 14-15)

Petitclerc ajoute qu'«avec l'arrivée de l'actuariat, la dimension solidaire de la mutualité est donc devenue un élément non pertinent dans le calcul des cotisations et, plus globalement, dans la gestion même des secours mutuels». (Petitclerc, 2007; 195) Il faut aussi mentionner que l'arrivée de ces règles actuarielles dans les sociétés de secours mutuels²⁰ entraîne l'exclusion de nombreux membres, généralement les plus âgés ou les plus pauvres, qui ne peuvent plus payer les nouvelles cotisations. Dès lors, le principe d'égalité, cher aux mutualistes, est amputé de façon notoire.

3.3.3 MUTUALISME ET SYNDICALISME

Outre le volet assurantiel, les sociétés de secours mutuels ont également suivi une autre tangente, beaucoup moins étudiée celle-là, soit celle du syndicalisme. Bien que la plupart des chercheurs ayant étudié les unions syndicales ont dénoté des caractéristiques de solidarité et de mutualité dans les débuts de ces associations, ils n'ont pas poussé plus loin leurs recherches en ce sens. Dans cette optique, un historien écrit dans son ouvrage sur les travailleurs québécois, que «nous soulignerons à l'occasion, l'activité politique et coopérative des ouvriers, mais nous négligerons l'étude des sociétés de secours mutuels

²⁰ L'application des règles actuarielles occasionnera d'ailleurs un débat très houleux au sein de la FOMN. Nous y reviendrons plus en détail au chapitre 5.

dont quelques textes nous font soupçonner l'intense activité». (Hamelin, 1975 : 61) Si intense que soit leur présence, il semble que cette particularité n'ait pas suffisamment retenu l'attention des historiens pour susciter beaucoup de recherches.

À bien des égards, la distinction entre une telle société et un syndicat est parfois difficilement perceptible. «Parce que plusieurs sociétés de secours mutuels étaient réservées à une catégorie de travailleurs, elles ont été confondues avec les organisations syndicales ou professionnelles». (Deschênes, 1976 : 54) C'est le cas notamment de quelques mutuelles ouvrières que l'on retrouve dans la deuxième moitié du XIXe siècle, et dont les activités se situent à mi-chemin entre la mutualité et le syndicalisme.

Le Québec possède des caractéristiques particulières dans les liens qui existent entre le syndicalisme et le mutualisme et un cas a été étudié plus profondément, soit celui de la Société bienveillante des journaliers de navires de Québec (SBJNQ). Cette dernière influencera la place de l'État québécois dans le développement des sociétés des secours mutuels et des affinités que celles-ci peuvent entretenir avec le syndicalisme.

Fondée au point de départ sous la forme juridique d'une société de secours mutuels, la SBJNQ regroupe des ouvriers travaillant au chargement des navires dans le port de Québec, principalement dans le secteur du bois. Quelques années après sa fondation, on ajoute des règlements de nature purement syndicale à sa charte. On retrouve donc très tôt dans son histoire des activités mixtes de prévoyance et de revendication. Elle devient

tellement puissante dans le port de Québec qu'elle réussit à y imposer l'atelier fermé et des salaires très intéressants pour l'époque, tout ceci dans le cadre d'une société de secours mutuels, au grand désarroi des commerçants et armateurs de la ville.

Afin de briser ce monopole ouvrier, la Chambre de commerce de Québec poursuit en justice la SBJNQ pour faire annuler sa charte. Devant l'incapacité des tribunaux à accéder à une telle demande, pour diverses raisons d'ordre légal, les commerçants se tournent vers les parlementaires pour obtenir gain de cause. Il s'écoulera près d'une trentaine d'années avant que l'Assemblée législative ne résilie finalement la charte de la SBJNQ. (Bischoff, 2009a)

Ce qui est intéressant à mentionner dans cette épopée, c'est qu'à la suite des activités syndicales de la SBJNQ, le gouvernement provincial modifie en 1876, la loi de 1850 sur les sociétés de secours mutuels. Pour éviter que la situation ne se reproduise, les SSM ne pourront plus modifier leur charte sans obtenir préalablement l'autorisation du gouvernement. Dès lors, les activités syndicales sont plus encadrées au sein de la mutualité. Pour les mouvements ouvriers québécois, cet amendement de 1876 constitue un recul tant pour la mutualité que pour le syndicalisme. Le gouvernement limite ainsi de façon importante les activités des SSM. (Petitclerc, 2004; Bischoff, 2009a)

Il faut attendre jusqu'en 1899 avant que l'Assemblée législative ne redéfinisse le rôle de la mutualité. Selon Bischoff, cette loi survient pour contrecarrer les ambitions des

dirigeants de la SBJNQ, qui viennent de voir leur charte abolie, et qui tentent de faire renaître l'association ouvrière. Pour Petitclerc, par contre, cette législation arrive à un moment où les compagnies d'assurances font pression sur le gouvernement pour que les SSM soient dans l'obligation de rencontrer les mêmes exigences qu'elles. Quoi qu'il en soit, il faut noter qu'à partir de ce moment, l'État associe les activités des SSM à celles des compagnies d'assurances privées en leur obligeant l'utilisation des tables actuarielles. Ceci encadre et balise étroitement les activités des SSM qui se voient par ailleurs amputées d'une partie de leurs activités lors de l'avènement de l'État-providence, ce qui amène à toute fin pratique leur quasi disparition du portrait de l'économie sociale québécoise. (Petitclerc, 2007; Bischoff, 2009b ; Palmer, 1995)

Un autre point intéressant à mentionner est la perception assez négative qu'entretiennent les chercheurs à l'égard de l'importance qu'aurait eu les sociétés de secours mutuels dans le développement des associations syndicales ou dans leur conversion vers le milieu des assurances. «Pour ces raisons, l'image générale qui se dégage de l'historiographie est celle d'un mouvement déchiré entre la fidélité à un héritage culturel de solidarité bientôt relayé par les syndicats et un avenir mal assumé d'institutions d'assurance ou de protection sociale». (Petitclerc, 2006 : 261-262)

Mais peu importe la direction qu'elles prennent, qu'est-ce qui fait que ces associations ouvrières subissent des transformations si radicales par la suite? Selon Bryan D. Palmer, si les activités des mutuelles déclinent entre 1915 et 1940, ceci est

principalement dû à deux facteurs. D'une part, une amélioration des conditions de travail apportée par les syndicats, notamment une hausse des salaires, qui permet de se payer soi-même les services offerts par la mutualité comme, par exemple, les assurances-vie. D'autre part, les premières avancées sociales de l'État qui apportent un certain soutien aux plus démunis. (Palmer, 1992 : 99) À un niveau plus matériel donc, les mutuelles auraient été créées pour répondre aux besoins des ouvriers face à l'industrialisation et au libéralisme économique. Elles auraient ensuite périclité lorsque les conditions ouvrières se sont améliorées et que les travailleurs ont pris en charge leur sécurité grâce au développement des assurances privées. (Desaulniers, 2002; 13).

Ce qui doit être retenu de l'évolution de la mutualité au Québec, pour la période qui nous intéresse, c'est la direction qu'elle prend, orientée par l'État, vers l'assurance. Toutefois, le cas de la SBJNQ apporte une exception à cette règle où la mutualité sert de prémisses à des actions plus syndicales. Cet exemple est particulièrement questionnant dans la mesure où l'État a rendu techniquement impossible l'émergence de syndicats à partir de sociétés de secours mutuels. Comment peut-on alors expliquer que le syndicalisme catholique découle en partie de la mutualité puisque c'est ce qui est arrivé avec la Fédération ouvrière mutuelle du Nord ? Doit-on y associer ce cheminement à l'expérience vécue par la Société bienveillante des journaliers de navires de Québec quelques années auparavant ou faut-il chercher l'inspiration ailleurs, comme dans l'action sociale catholique telle qu'on la retrouve en Europe ? Nous tenterons de clarifier ce cheminement dans le chapitre cinq.

3.4 L'UNIONISME OUVRIER AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean, au début du XXe siècle, se démarque par la présence presque concordante du syndicalisme binational et du syndicalisme catholique avec l'émergence d'une classe ouvrière. Cette apparition simultanée occasionne une vive opposition entre les deux types de syndicats, à l'image des entreprises dans lesquelles ils s'implantent. Cette confrontation se déroule dans l'industrie des pâtes et papiers où s'affrontent déjà deux belligérants mentionnés dans le chapitre précédant, Dubuc et Price.

3.4.1 LA NAISSANCE DU SYNDICALISME CATHOLIQUE

Alors qu'ailleurs en province, le syndicalisme catholique se développe en réaction à la présence de syndicats binationaux ou nationaux, la situation est différente au Saguenay-Lac-Saint-Jean alors qu'ils émergent concurremment. Les premières unions ouvrières naissent sous l'inspiration d'un prêtre du diocèse, l'abbé Eugène Lapointe. Ce dernier profite de ses années d'études en Europe pour se familiariser avec la situation ouvrière sur ce continent. Il est d'ailleurs à Rome lorsque le pape Léon XIII émet son encyclique favorable aux ouvriers, *Rerum Novarum*.

Une fois de retour à Chicoutimi, l'abbé Lapointe profite de toutes les tribunes dont il dispose pour faire valoir ce qu'il croit être les besoins des ouvriers. Cette préoccupation

n'est pas nouvelle pour lui puisqu'il indique dans ses mémoires que son intérêt pour la classe ouvrière est né alors qu'il étudiait au Séminaire de Québec et qu'il fut témoin d'affrontements violents entre les ouvriers et l'armée, au cours des années 1870-1875. (Lapointe, 1987) Il utilise les journaux pour diffuser des idées d'associations dont les buts relèvent de la mutualité. D'ailleurs, dès le premier numéro du journal qu'il fonde en 1898, *La Défense*, il annonce son ambition de promouvoir la mutualité. (Dubuc, 1994 : 37) Il anime également une série de conférences publiques dont les buts sont justement de sensibiliser les ouvriers à l'importance de se munir d'outils pour améliorer leurs conditions, dont les deux principales formes sont une association ouvrière et une caisse de petites économies.

L'enseignement de l'abbé Lapointe porte ses fruits puisque, en 1907, des ouvriers vont le prier de donner naissance à une union, ce qui aboutit en la fondation de la Fédération ouvrière de Chicoutimi. Cette création occasionne un conflit opposant l'abbé Lapointe au député du comté, Joseph Girard, sur lequel nous reviendrons dans le dernier chapitre. L'association, qui regroupe tant des ouvriers que des membres de l'élite locale, se consacre principalement à l'obtention d'avantages pour ses membres à l'extérieur de la sphère du travail. Ainsi, la première réalisation est d'avoir de meilleurs prix sur différentes denrées, tels que le pain ou la viande.

La formule retenue par l'abbé Lapointe ne répond pas aux attentes des ouvriers et ne connaît pas le succès espéré. Retenu par des charges supplémentaires au Séminaire, l'abbé

Lapointe doit céder sa place à titre d'aumônier, et délaïsser passablement la FOC. De son propre aveu, à peine quelques années plus tard, la Fédération ouvrière n'est plus qu'une association moribonde dont l'existence n'est que virtuelle. Il avouera par la suite que la présence de membres honoraires dans l'association semble avoir été le point d'achoppement dans la mesure où les ouvriers ne se seraient pas approprié l'union et auraient trouvé peu d'intérêt à s'y impliquer.

Suite à cet échec, l'abbé Lapointe ne baisse pas les bras et tente un nouvel essai. Cette fois, il laisse tomber les membres honoraires pour ne permettre que des membres réguliers qui auront tous les pouvoirs au sein de la nouvelle Fédération ouvrière mutuelle du Nord. Celle-ci est officiellement constituée par une charte provinciale octroyée en 1912. Ce qui est intéressant dans ce cas-ci, c'est que quelques années plus tard, l'abbé Lapointe, devenu Monseigneur Lapointe, dans un article commémorant la fondation de l'union, mentionne que c'est un syndicat qu'il avait alors voulu fonder. Pourtant, c'est sous la forme d'une société de secours mutuels que l'association voit le jour et est incorporée, avec toutes les contraintes que cela implique.²¹

Les débuts de la nouvelle association sont prometteurs et on dénote une participation importante de la part des ouvriers. Les préoccupations ont changé

²¹ Depuis 1909, les sociétés de secours mutuels ont l'obligation de se conformer aux exigences découlant de la loi sur les assurances du Québec et elles doivent en rendre compte à l'inspecteur des assurances. (Petitclerc, 2007) Cette contrainte occasionne d'ailleurs des problèmes à la FOMN qui est rappelée à l'ordre et doit se conformer à la législation en vigueur, ce qui donne lieu à un virulent débat dont nous reparlerons au dernier chapitre.

passablement par rapport à la FOC. On traite maintenant de questions touchant le travail et la mutualité est omniprésente à un autre niveau, particulièrement à celui des assurances. De plus, la zone d'influence n'est plus la même. Alors que la FOC se limitait à la municipalité de Chicoutimi, la FOMN envisage de s'étendre à l'ensemble du diocèse, ce qu'elle réalise concrètement en établissant des succursales à Ouatouchouan, Jonquière et Kénogami notamment.

Cet élargissement des activités de l'association le fait entrer de plein fouet en compétition avec un nouvel arrivant dans la région, soit le syndicalisme neutre. Ainsi, après avoir obtenu la reconnaissance dans les usines de Dubuc et des compagnies associées à la CPC²², la FOMN tente de réaliser la même percée dans les usines de Price. À cet endroit, elle se bute à un patron moins compréhensif. Le combat à finir qui oppose déjà Price à Dubuc se transpose au niveau des luttes ouvrières que la FOMN tente de gagner sur le terrain, particulièrement avec la question du travail du dimanche. Elle a aussi à composer avec un autre adversaire de taille, cette fois dans son propre champ d'action. Les unions binationales et nationales s'implantent dans les installations de Price, à Jonquière et Kénogami, et semblent bénéficier d'un meilleur accueil de la part de l'entrepreneur que le syndicat catholique. À tout le moins, elles ne semblent pas s'opposer autant aux politiques de l'entreprise comparativement à ce que fait la FOMN. Cette dernière ne remporte

²² Bien que Dubuc reconnaisse la FOMN dans ses entreprises et encourage ses employés à y adhérer, il ne lui concède jamais l'atelier fermé. Ceci fait en sorte que la FOMN demande constamment le renvoi d'ouvriers n'appartenant pas à l'union pour les remplacer par des membres en règle, mais sans résultat vraiment concluant. Ce sera d'ailleurs un point sur lequel les ouvriers tiennent rigueur à leur association pendant un débat s'étirant sur quelques assemblées et opposant Mgr Lapointe à des ouvriers. Nous reviendrons plus en détail sur ce débat au chapitre cinq.

d'ailleurs pas un grand succès auprès des travailleurs et les deux sections qui y sont établies ne font que vivoter.

Les premières années de constitution de la FOMN sont marquées par une certaine réussite, tant au point de vue du membership que des actions réalisées. Néanmoins, le triomphe n'est que passager et la taille de la FOMN ne cesse de diminuer à partir des années 1915-1916. Ce n'est plus une association aussi importante lorsqu'elle joint les rangs de la nouvelle CTCC au début des années 1920.

3.4.2 LE SYNDICALISME BINATIONAL

Lorsque le clergé commence à s'intéresser activement au sort des ouvriers à Chicoutimi, il n'est pas encore confronté à la menace représentée par le syndicalisme neutre. Bien que les procès-verbaux de la FOMN fassent mention régulièrement d'ouvriers appartenant à une telle union, ce n'est qu'en 1911 qu'aurait été effectuée la première percée internationale en région alors que la Fraternité internationale des charpentiers et menuisiers ouvre un local d'une soixantaine de membres à Jonquière. (Vanasse, 1986 : 37) Cet événement ne marque pas les annales de l'union ouvrière catholique, et pour cause. À ce moment, rappelons que la FOC en est à ses derniers pas et la FOMN n'est pas encore fondée.

Pourtant, c'est à partir de la fondation de la FOMN que la guerre s'amorce entre les deux types de syndicalisme dans la région. Après des attaques de part et d'autres dans les journaux, des représentants des deux orientations s'affrontent dans un débat public en 1914, principalement articulé autour du travail du dimanche. Ce débat surgit après l'ouverture de l'usine de Kénogami par Price qui ne voit aucun intérêt à cesser les activités de production le dimanche, au grand dam de Mgr Lapointe qui réagit vigoureusement tant en privé, en correspondant directement avec William Price²³, que sur la place publique par des articles publiés dans les journaux. (J. Gagnon, 2003 : 15-16; Vanasse, 1986 : 38)

Ce débat oppose Mgr Lapointe à Narcisse Arcand, organisateur provincial de la Fraternité internationale des charpentiers et menuisiers. Ce dernier profite d'une tournée générale, en 1913, pour tenter de convaincre les ouvriers que ce sont les unions internationales qui ont fait avancer leur cause auprès des industries. Il attaque principalement Mgr Lapointe et le clergé en disant que les unions internationales ont aidé les ouvriers bien avant que le clergé ne songe à s'y intéresser. Ce dernier ne se souciant de cet aspect de la société que tout récemment. (Rouillard, 1979 : 157 ; Vanasse, 1986 : 38) Il semblerait d'ailleurs que cette remarque ait profondément troublé Mgr Lapointe. Quoi qu'il en soit, celui-ci ne parvient pas à ses fins et ne réussit pas à faire enrayer cette pratique dans

²³ ASC, P01, Fonds Mgr-Eugène-Lapointe, boîte 1, dossier 37, *Lettre de Mgr Lapointe à William Price*, 12 janvier 1914.

les usines de Price, malgré tous ses efforts et les pressions qu'il entreprend auprès du gouvernement.²⁴

Dans les journaux, les années 1912-1913 sont celles où la lutte contre le syndicalisme international est la plus forte. On y annonce même sa disparition de la région en 1914. Par la suite, c'est le combat contre le bolchevisme et le socialisme international suivant la Révolution russe qui retient le plus l'attention des éditorialistes. (J. Gagnon, 2003 : 14-15) Cela n'empêche pas pour autant le syndicalisme international de s'enraciner dans la région. Les *Paper Makers* ouvrent le local 50 à Kénogami en 1913 et ils en fondent un autre à Jonquière trois ans plus tard. Toujours en 1916, deux sections de la *Pulp, Sulphite and Paper Mills Workers* apparaissent également, l'une à Jonquière et l'autre à Kénogami. (Igartua, 1996 : 178)

Alors que le syndicalisme international s'implante de plus en plus en terre saguenéenne, le syndicalisme catholique quant à lui périclité. Ainsi, malgré des combats acharnés, ce dernier ne réussit pas à supplanter son principal antagoniste dans la région, tout comme dans l'ensemble du Québec d'ailleurs. Dans cette perspective, un tiers des syndicats de la région sont affiliés à des syndicats internationaux en 1920. Il faut attendre jusqu'en 1930 pour que les deux types de syndicalisme soient égaux, se partageant chacun la moitié des unions ouvrières du Saguenay-Lac-Saint-Jean. (Igartua, 1996 : 178)

²⁴ ASC, P01, Fonds Mgr-Eugène-Lapointe, boîte 1, dossier 37, *Rapport sur les Conditions de Travail à Jonquière et Kénogami. Le travail du dimanche.*

*

* *

Les ouvriers réagissent donc de différentes façons face aux changements sociaux apportés par l'industrialisation. Au plan du travail, ce sont principalement à l'intérieur des unions ouvrières que ceux-ci peuvent se regrouper. Celles-ci pouvant appartenir à différentes orientations idéologiques. Les syndicats binationaux et nationaux se concentrent surtout sur l'amélioration des conditions de travail de leurs membres tout en affichant une neutralité tant religieuse que politique, ce qui découle de l'influence provenant essentiellement des États-Unis. Le syndicalisme catholique quant à lui en est à ses premiers balbutiements pour la période qui nous intéresse. Il se réclame de *Rerum Novarum* et s'inspire principalement des expériences européennes où s'entremêlent syndicalisme et économie sociale. Même s'il est associé au mouvement de l'action sociale catholique, nous pensons que les premières actions de l'École sociale populaire n'ont pas encore eu un impact majeur sur la population ouvrière, ce qui se produira davantage à la fin des années 1910. En ce sens, les actions des premiers syndicats catholiques relèvent plus de l'ardeur de leurs promoteurs que d'une action concertée et planifiée du clergé. Ceci est particulièrement applicable pour la période d'existence de la Fédération ouvrière mutuelle du Nord.

Un autre type de réactions des ouvriers est le développement de l'économie sociale, et particulièrement la mutualité dans laquelle s'inscrivent les sociétés de secours mutuels. Ces dernières apportent beaucoup plus à leurs membres que les bénéfices financiers qu'ils peuvent en retirer. C'est en partie le côté fraternel de ces associations qui suscite l'intérêt des ouvriers qui peuvent y retrouver une sorte de famille fictive. C'est dans cette voie que s'engage la FOMN lors de sa mise sur pieds. Nous pensons d'ailleurs que c'est cet aspect solidaire qui explique partiellement le succès de l'association lors de ses premières années.

Finalement, l'implantation du syndicalisme catholique dans la région se fait parallèlement à celle de son pendant binational. On retrouve alors la même dichotomie entre ces associations que ce que l'on voit dans l'industrie, c'est-à-dire l'opposition marquante entre les entreprises associées à Dubuc d'une part et Price de l'autre.

CHAPITRE 4

LE VÉCU OUVRIER

Pour bien comprendre les actions des ouvriers en tant que groupe social, il faut être en mesure de pouvoir les analyser dans une perspective globale qui inclut la vie de tous les jours des travailleurs. Cette dernière se situe généralement autour d'un quartier majoritairement constitué d'ouvriers, où se développent différentes formes de relations socio-économiques. Cette percée vers l'univers personnel est indispensable pour comprendre les motivations qui peuvent interférer dans les actions de ces individus.

Les ouvriers ne vivent pas en vase clos. Il y a bien une petite société qui se forme dans le quartier lui-même, qui demeure en relation constante avec la société globale, celle qui se trouve à l'extérieur de l'arrondissement. Dans cette perspective, la compréhension des rapports avec les élites, dont les industriels et le clergé dans le cas qui nous intéresse, est complémentaire à l'étude de la vie quotidienne, mais tout autant essentielle pour interpréter l'action ouvrière.

Nous verrons donc, dans la première partie de ce chapitre, comment s'articule la vie quotidienne dans le quartier ouvrier, tant au plan socio-économique que spirituel. La

deuxième partie nous permettra d'aborder plus précisément les relations qui se développent entre la classe ouvrière et les élites.

4.1 VIVRE DANS LE QUARTIER OUVRIER

Dans cette partie, nous allons étudier différentes facettes de la formation du quartier ouvrier. D'abord, celui-ci ne peut se développer sans l'arrivée plus ou moins massive d'individus; conséquence indéniable de l'industrialisation, ce phénomène se répercute dans le processus d'urbanisation. Par la suite, nous verrons comment s'est déployé le quartier ouvrier lui-même et nous regarderons certains éléments essentiels de la vie quotidienne des personnes qui y vivent. À cette époque, la religion prend une place prépondérante dans la vie des individus, d'où la nécessité d'aborder la formation de la paroisse Sacré-Cœur, intimement liée au quartier ouvrier. Après avoir abordé ces questions, nous examinerons comment s'articule la vie sociale des habitants de l'arrondissement, principalement par le biais des associations et des activités qui en découlent. Nous terminerons finalement cette partie en démontrant comment, à l'intérieur même d'une classe qu'on a souvent tendance à considérer comme homogène, est apparue une petite aristocratie ouvrière et quels sont les éléments qui peuvent nous permettre de l'identifier.

À Chicoutimi, comme dans la plupart des municipalités en processus d'industrialisation, nous voyons se former une collectivité ouvrière. Celle-ci, souvent regroupée géographiquement par le développement d'un quartier typique, comporte des

caractéristiques qui peuvent se ressembler d'une ville à l'autre. Par contre, chacune possède sa propre identité et son évolution se fait en conséquence. Nous voulons donc, dans les lignes qui suivent, démontrer comment le quartier ouvrier de Chicoutimi s'inscrit dans une dynamique comparable à ce que l'on retrouve ailleurs, à Montréal ou Québec par exemple. Néanmoins, nous pensons qu'il existe des éléments qui lui sont uniques et que nous ferons ressortir au passage.

4.1.1 L'URBANISATION ET LA DÉMOGRAPHIE

Concernant la répartition de la population québécoise, deux éléments doivent être considérés au moment de l'industrialisation, soit dans le dernier quart du XIXe siècle et dans le premier du XXe. Tout d'abord, la population double en l'espace de 50 ans (voir Tableau 1). Ceci favorise évidemment l'implantation d'usines où la main-d'œuvre abondante est essentielle, comme on le voit à Montréal par exemple. Cela amène une autre manifestation dont les conséquences sont aussi importantes que l'industrialisation sur la naissance d'une classe ouvrière, c'est-à-dire l'urbanisation.

Tableau 1
Évolution de la population du Québec,
du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Chicoutimi, 1871-1921

Années	Chicoutimi	Augm. %	Sag.-Lac	Augm. %	Québec	Augm. %
1871	1393	-	17493	-	1191516	-
1881	1935	38.9	24952	42.6	1359027	14.1
1891	2227	15.1	28726	15.1	1488535	9.5
1901	3826	71.8	37367	30.1	1648698	10.8
1911	5880	53.7	51113	36.8	2005776	21.7
1921	8937	52.0	73117	43.0	2360510	17.7

Sources : Jérôme Gagnon, *Ensemble, la Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi, D'hier à aujourd'hui*, p. 5; Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, p. 144.

À l'image du Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean n'échappe pas au phénomène d'urbanisation lié à l'industrialisation. Bien que la région ne compte au début du XXe siècle que deux villes possédant un certain développement urbain,²⁵ cette situation change rapidement dans les deux décennies suivantes grâce au développement des pâtes et papiers et de l'hydroélectricité. L'urbanisation peut alors se manifester de deux façons, soit par le peuplement de villes déjà existantes, soit par la fondation des nouvelles municipalités que sont les villes de compagnies. (Saint-Hilaire, 1991 : 3-4)

Chicoutimi, qui devient rapidement le principal pôle urbain régional, voit alors sa population augmenter beaucoup plus rapidement que l'ensemble de la région. On observe

²⁵ S'appuyant sur les normes de Statistiques Canada, Marc Saint-Hilaire considère qu'il faut 1000 habitants pour qu'une ville puisse être considérée comme possédant un certain développement urbain. (Saint-Hilaire, 1991 : 1-2)

également une augmentation significative du taux d'urbanisation pour le comté de Chicoutimi pendant la période qui nous intéresse. Celui-ci passe alors de 17%, en 1861, à 62% en 1921 (Dickinson et Young, 1992 : 224). Cette hausse de la population urbaine est imputable en grande partie à l'établissement et au développement de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi. En ce sens, elle est essentiellement redevable à l'industrialisation. (Gagnon, 1980a : 43-47) On observe d'ailleurs le développement d'un quartier typiquement ouvrier dans la métropole régionale à cette même époque (voir Tableau 2). Parallèlement à la population de la ville, celle du quartier ouvrier augmente rapidement dans les deux premières décennies du XXe siècle. Elle voit même sa population connaître une hausse de plus de 400% pour cette période, soit de 1899 à 1922.

Tableau 2
Évolution de la population du Bassin, 1899-1927

Années	1899	1902	1907	1912	1917	1922	1927
Population	708	1225	1765	2215	2695	3075	3990

Source : Gérard Bouchard, «Les prêtres, les capitalistes et les ouvriers», p. 7a.

Conséquemment, la région connaît une croissance démographique importante, supérieure même à celle de la province. La natalité, bien que supérieure à celle du Québec, ne peut à elle seule expliquer cette croissance. Bien que certains chercheurs croient que la natalité légendaire de la région suffit à peupler les villes²⁶, nous pensons plutôt qu'une

²⁶ Dans cette perspective, Gérard Bouchard écrit : «... il convient certes d'accuser un régime démographique affolé qui pose à la ville un défi difficile à surmonter; même en ses bonnes années (1910-1930), l'urbanisation ne parvient pas à en absorber les surplus». (Bouchard, 1977) Dans le même ordre d'idées, José E. Igartua

certaine immigration est indispensable pour combler les besoins des industries. D'autres chercheurs adoptent plutôt cette orientation. (Saint-Hilaire, 1991; Gagnon, 1980a) D'ailleurs, des publicités sont faites dans les journaux pour attirer des ouvriers à Chicoutimi. Bien plus, des travailleurs de la CPC font des pressions auprès du conseil municipal pour se plaindre que la compagnie ne respecte pas une entente passée avec la municipalité selon laquelle des ouvriers de la ville doivent être embauchés avant ceux de l'extérieur.²⁷ (Gagnon, 1980a : 49-52, 142)

Ceci ne signifie pas que les nouveaux arrivants de la ville ne viennent pas d'autres municipalités régionales. Marc Saint-Hilaire affirme néanmoins que le bilan migratoire est constamment positif pour la période qui nous concerne. Le taux de natalité régional étant élevé, cette immigration ne se compare pas à d'autres villes industrielles de la province. Selon son analyse des actes de mariage, plus de la moitié des nouveaux arrivants en milieu urbain proviennent de l'extérieur de la région. (Saint-Hilaire, 1991 : 5-15) Dans son étude sur les caractéristiques sociodémographiques des ouvriers de la Compagnie Price à Kénogami, Gervais Tremblay arrive à la même conclusion quant à la provenance des travailleurs.²⁸ (Tremblay, 1999)

poursuit de cette façon : «Autour des usines naissent de petites villes où s'installe une main-d'œuvre d'origine essentiellement régionale, qui peut facilement y recréer ses milieux familial et social et poursuivre la pratique des modèles culturels saguenayens». (Igartua, 1996)

²⁷ Selon les journaux, cette demande a été portée au moins à deux reprises, soit en 1905 et en 1907 : *Le Progrès du Saguenay*, 15 juin 1905 et *Le Travailleur*, 29 août 1907.

²⁸ Il serait intéressant de tenter d'effectuer une étude sur la provenance des membres de la FOMN, ce qui nous donnerait une bonne idée de la situation dans le quartier ouvrier de Chicoutimi. Les registres de l'association pourraient se prêter à une telle étude puisque l'on y retrouve le nom et l'âge du membre au moment de son adhésion. Il serait probablement possible de jumeler ces données avec le fichier Balsac de l'IREP.

La provenance de ces nouveaux arrivants, outre ceux qui proviennent de la région, est répartie de telle façon dans le territoire québécois qu'on ne peut cibler un bassin souche ou un pôle d'immigration. Par contre, une certaine proportion de ces nouveaux habitants provient de régions où il existe déjà des entreprises de pâtes et papiers, comme la Mauricie ou les Cantons de l'Est. Ceci laisse présager une certaine migration des ouvriers spécialisés dans l'industrie. (Saint-Hilaire, 1991 : 25-26; Tremblay, 1999) Cette mobilité professionnelle n'est pas surprenante. Elle se voit dans plusieurs types de métiers où les travailleurs se déplacent là où se trouve le travail. À cet effet, nous pouvons entre autres citer les fondeurs et les débardeurs qui agissent de la sorte, tant dans une perspective provinciale que nord-américaine de mobilité. (Bischoff, 1989; Bischoff, 2009b)

4.1.2 LE DÉVELOPPEMENT DU QUARTIER OUVRIER DE CHICOUTIMI : LE BASSIN

L'urbanisation qui se déroule dans la région se répercute évidemment à Chicoutimi. Un embryon de quartier ouvrier s'est formé dans le dernier quart du XIXe siècle autour de la scierie de la Compagnie Price. Cette dernière embauche quelques centaines d'ouvriers mais décline rapidement à la fin du siècle, de sorte qu'elle ferme ses portes presque simultanément à l'ouverture de la manufacture de pâte de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi qui est située tout près. Le boom du travail occasionné par cette dernière a des répercussions notables sur le quartier du Bassin, celui qui est situé aux abords de la CPC.

Le développement de ce quartier peut se comparer à ce que l'on voit ailleurs en province. Ce que l'on remarque, à prime abord, c'est la séparation géographique et physique des arrondissements de Chicoutimi qui se rapproche aisément des cas de Québec ou de Montréal. Ainsi, Québec fait la distinction entre la Haute-Ville et la Basse-Ville (Larocque, 1976 : 123-125) et à Montréal il y a «the city below the hill» et «the city above the hill», pour citer Herbert B. Ames. (Ames, 1972 (1897) : 6-7) À Chicoutimi, on discerne le Quartier Ouest, associé aux ouvriers, des Quartiers Centre et Est, qui eux accueillent les commerces et la bourgeoisie locale. On voit donc que le clivage n'est pas uniquement géographique, il est également social.

La distinction se perçoit également dans les habitations. En ce sens, alors que les maisons des classes plus aisées ont des revêtements de briques et de pierres, celles des ouvriers sont recouvertes de bois. (Gagnon, 1980a : 42-43) Cette différenciation se répercute à l'intérieur même du quartier. Comme nous l'avons vu au premier chapitre, Dubuc et Guay investissent dans les placements fonciers, en achetant des terrains proches de l'usine et en y construisant des maisons qu'ils revendent ensuite à leurs employés. À ce moment, les plans des maisons destinées aux contremaîtres de l'usine sont différents de ceux des ouvriers. (Gagnon, 2005 : 7) Ceci démontre bien qu'à l'intérieur même du quartier, un certain clivage social s'opère.

Au fil des ans, le quartier se développe également au plan économique. L'arrivée de la CPC favorise l'établissement de marchands puisque les ouvriers sont alors payés en numéraire, contrairement à la période de la Compagnie Price pendant laquelle ils reçoivent des pitons contre leur labeur, échangeables uniquement dans les magasins de la compagnie. L'apport de nouveaux capitaux, si minimes soient-ils, assure donc un certain marché pour les commerçants qui veulent s'établir au Bassin. L'augmentation constante de la population contribue également à l'attrait du quartier pour y développer des affaires. Nous voyons s'y établir des magasins généraux tout autant que des boutiques plus spécialisées, telles qu'une boucherie, une boulangerie ou une cordonnerie, toutes essentiellement consacrées à la consommation ouvrière.²⁹ (J. Gagnon, 1998 : 94)

Le développement rapide et la hausse constante de la population apportent avec eux des similitudes avec ce que l'on voit dans d'autres quartiers ouvriers de la province. Une de ces caractéristiques est une densité plus élevée de la population. Ames a démontré cette conséquence de l'urbanisation chez la population ouvrière de Montréal à la fin du XIXe siècle. (Ames, 1972 (1897) : 57-65) On observe la même chose à Chicoutimi puisque l'étude d'une carte de la compagnie d'assurances de la ville datant de 1906³⁰ démontre, selon Gaston Gagnon, que la densité des habitations augmente de l'est vers l'ouest. Elle atteint son niveau le plus élevé dans le quartier ouvrier lui-même. (Gagnon, 1980a, 40-42)

²⁹ La publicité que l'on peut voir dans les journaux et, surtout, dans *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, illustre relativement bien le développement et la diversité du commerce dans le quartier.

³⁰ La carte en question provient du Fonds de la Société historique du Saguenay, maintenant conservé aux BANQ de Chicoutimi, et a été réalisée par Chas E. Goad en 1906.

Tout ceci apporte une autre conséquence, peu enviable celle-là, que partagent généralement les quartiers ouvriers. Il s'agit de conditions sanitaires déficientes dont la principale carence est l'absence d'égouts. C'est d'ailleurs dans l'objectif d'améliorer ces conditions qu'Ames entreprend l'étude sociologique des quartiers ouvriers de Montréal (Ames, 1972) et la situation semble similaire à Québec et ailleurs en Amérique. (Larocque, 1976 : 123-125) Cet état expliquerait en grande partie les taux de mortalité plus élevé dans ces quartiers, particulièrement lors d'épidémie, et qui frappe encore plus fort chez les enfants. (Bradbury, 1993 : 73-74; Larocque, 1976 : 125-127; De Bonville, 1975 : 128-131; Copp, 1978 : 23-24) Ce bilan s'observe également à Chicoutimi où, selon les journaux, la mortalité plus importante dans le quartier Ouest serait attribuable aux mauvaises conditions sanitaires, notamment l'absence d'égouts, particulièrement dans les périodes de pointe des épidémies. (Gagnon, 1980a : 49-50) Pour expliquer en partie cette conjoncture, il ne faut pas négliger de signaler la réticence des ouvriers envers la vaccination alors qu'une grande partie de la mortalité infantile peut être attribuée à la diphtérie et la variole, et ce malgré la reconnaissance de l'efficacité de cette pratique médicale préventive. La mauvaise qualité de l'eau et du lait occasionne également son lot de décès, plus particulièrement dans les grandes villes. (De Bonville, 1975 : 128-131; Copp, 1978 : 23-24, 100)

4.1.3 LA VIE QUOTIDIENNE

Tous les faits précédents nous portent à croire qu'au moment où la Fédération ouvrière mutuelle du Nord voit le jour, le quartier ouvrier de Chicoutimi comporte des caractéristiques similaires à n'importe quel arrondissement de ce type ailleurs en province. Dès lors, nous pouvons penser que Chicoutimi devient de plus en plus une ville anonyme. Les liens familiaux que l'on retrouve habituellement dans les sociétés rurales ne se rencontrent plus dans la dynamique de l'urbanisation telle que vécue à Chicoutimi. La vie quotidienne ouvrière doit alors s'adapter à cette situation.

La plupart des études sur la classe ouvrière québécoise insistent sur un élément important : la pauvreté de ses membres. Les simples besoins de base, c'est-à-dire manger, se vêtir, se loger et se chauffer, constituent pour plusieurs familles de travailleurs un défi de taille. Bien qu'aucune recherche précise sur les coûts de la vie à Chicoutimi pour cette époque n'ait été effectuée, nous pouvons tenter une corrélation avec ce qui se passe à Montréal pour la même période. Ce qui ressort de certaines analyses plus approfondies sur le sujet, c'est que la majorité des familles vit avec des revenus tout près ou en-deçà du coût minimum des besoins primaires, donc du seuil de pauvreté. (Bradbury, 1993 : 89-98; Copp, 1978 : 30; Larocque, 1976 : 130-131) Il n'y a pas lieu de croire que la situation soit différente pour les travailleurs de Chicoutimi. En ce sens, les premières actions de la Fédération ouvrière de Chicoutimi sont de faire bénéficier ses membres d'un escompte sur le tarif de denrées de base, soit le pain et la viande. Ainsi, lors de la première assemblée de

la Fédération ouvrière de Chicoutimi, l'abbé Lapointe annonce qu'il a réussi à négocier le pain au même tarif que celui vendu aux communautés, hôtels et épicerie. Il a aussi obtenu une réduction de 10% sur le prix de la viande comparativement au marché. D'autres marchands accordent également l'escompte de 10%. Les conditions sont les suivantes : être membre en règle de la FOC et payer ses achats comptant.³¹ Le prix du pain constitue d'ailleurs une préoccupation continuelle lors des assemblées de la FOMN. De plus, les variations saisonnières ou conjoncturelles des prix à la consommation influencent la capacité de se procurer les biens indispensables. Un indice de cette variabilité des prix se produit à l'automne lorsqu'arrivent les derniers navires apportant les denrées à Chicoutimi. Les ouvriers font alors des pressions auprès de la CPC, par le biais de la FOMN, pour que leurs paies leur soient versées à temps pour pouvoir profiter à bon prix de ces arrivages.³²

Il est donc de mise de croire que lorsque le budget familial est très serré, la moindre modification d'une de ses composantes, comme le coût de l'alimentation par exemple, peut déstabiliser l'ensemble du budget. Ceci se produit d'ailleurs au cours de la période étudiée, au moment de la Première Guerre mondiale. Alors que la tendance des salaires est à la hausse, l'inflation est encore plus importante, ce qui contribue en réalité à diminuer le pouvoir d'achat réel des ouvriers. (Copp, 1978 : 33-35; Linteau, Durocher et Robert, 1989 : 491-492) La CPC demande alors à ses employés d'accepter une diminution de salaire étant donné les difficultés qu'elle rencontre suite à la guerre. Ceux-ci refusent et la compagnie

³¹ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOC*, assemblée du 22 décembre 1907.

³² BAnQ, Fonds SHS, doc. 921, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 31 octobre 1915.

doit revenir sur sa décision. (Collard, 1973 : 66-67) D'autre part, l'aumônier de la FOMN avertit régulièrement les ouvriers d'économiser le plus possible car, même si les temps sont difficiles et que les prix des denrées augmentent, ceci va se poursuivre tant que la guerre va se prolonger.³³

Une fois les besoins primaires comblés à coups de sacrifices, il faut considérer que ceux-ci n'incluent aucune dépense pour les autres fournitures : l'ameublement, les soins de santé, lorsque ceux-ci sont nécessaires, et pour les luxes ouvriers, tels que le tabac et l'alcool. De plus, le menu de base contient rarement des fruits ou légumes même si ceux-ci sont disponibles. L'alimentation est par ailleurs tellement déséquilibrée qu'elle conduit très souvent vers des maladies ou des carences nutritionnelles, ce qui se répercute sans aucun doute sur le taux de mortalité. La nécessité d'un revenu d'appoint apparaît dès lors indispensable. (Bradbury, 1993 : 98-100; De Bonville, 1975 : 132-135)

La difficulté de subvenir aux besoins de base de la famille uniquement à partir du salaire du chef de famille occasionne une restructuration de l'économie familiale. Tous les membres de la maisonnée sont mis à contribution et les fonctions de chacun s'y voient établies différemment. On s'attend à ce que tous, à leur manière, puissent contribuer au revenu familial. Pour les enfants, cela signifie se trouver un emploi dès qu'ils ont atteint l'âge de le faire. (Copp, 1978 : 28) Pour les entreprises, l'âge importe peu malgré la

³³ BAnQ, Fonds SHS, doc. 720, *Procès-verbal de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblées du 30 août 1914, du 20 septembre 1914 et du 22 août 1915.

législation visant à limiter le travail des jeunes enfants, afin de leur permettre une meilleure éducation et de favoriser l'alphabétisation. Elles les recrutent tant qu'ils peuvent accomplir les tâches qui leur sont demandées. (Larocque, 1976 : 127-128) Et la CPC ne fait pas exception puisqu'elle n'hésite pas à embaucher des enfants en bas de l'âge légal de 14 ans et à leur confier des responsabilités devant être assumées par des hommes. En ce sens, un ancien employé de la CPC raconte, lors d'une entrevue, qu'il a commencé à travailler pour l'entreprise alors qu'il avait 13 ans et que, étant donné qu'il était physiquement capable de le faire, on l'a fait travailler sur les métiers. (G. Gagnon, 1998 : 56) Pourtant, depuis 1907 la loi prévoit que l'âge minimum pour le travail en usine des enfants est de 14 ans. (Crevier, 1992)

Afin de bien comprendre les stratégies de survie des familles ouvrières, il ne faut toutefois pas se contenter de regarder le salaire du chef de famille ou des enfants en âge de travailler, il faut également regarder le rôle des enfants plus jeunes et, surtout, celui de la femme. Leurs gestes sont tout aussi importants pour rencontrer l'équilibre budgétaire au sein du foyer. L'industrialisation et le travail planifié que cela implique pour l'homme, avec un horaire à respecter, apporte un élément de plus dans les tâches ménagères pour la femme, qu'elle soit l'épouse ou la mère du travailleur. C'est à elle qu'incombe dorénavant la responsabilité de s'assurer que l'ouvrier se réveille, soit nourri et qu'il arrive à temps à l'ouvrage. Le cycle du travail quotidien de la femme débute donc avant et se termine après celui de l'homme. Et si, par malheur, l'homme tombe malade, c'est à la femme qu'incombe le fardeau de combler le manque à gagner, ce qui implique inévitablement un surplus de

travail, et parfois un boulot supplémentaire à l'extérieur de la maison. (Bradbury, 1993 : 14, 36-38, 154-160)

Selon Bettina Bradbury, ce rôle important qui incombe à la femme est généralement bien reconnu et valorisé au sein de la classe ouvrière. D'autant plus que c'est elle qui réussit à transformer le salaire du chef de famille en nourriture, en vêtements et en logis. Il faut qu'elle soit capable de réaliser les meilleurs achats possibles, tant pour la quantité que pour les prix. Elle doit éviter, autant que possible, les aliments dont la qualité et la fraîcheur sont douteuses. Si le salaire ne suffit pas, elle doit composer avec les aléas du crédit. (Bradbury, 1993 : 152-154, 160-163)

Une autre façon de joindre les deux bouts, c'est de produire soi-même une partie de la nourriture nécessaire à la consommation de la maisonnée. La femme entretient alors un petit potager ou élève divers animaux, une vache, quelques cochons ou poules. Ceci permet à la famille d'avoir des aliments frais et de bonne qualité, comme le lait ou les œufs, en plus d'avoir de la viande pour passer l'hiver. (Bradbury, 1993 : 163-168) La situation semble se retrouver à Chicoutimi puisque, selon Gaston Gagnon, le conseil municipal doit faire amender les Statuts du Québec pour interdire que le bétail puisse paître en toute liberté dans le quartier. Bien qu'il attribue cette situation aux habitations agricoles qui se mêlent à celles du quartier, (Gagnon, 1980a : 102-103) on peut présumer qu'une certaine partie de ce bétail appartient aux ouvriers eux-mêmes. D'autant plus que certains documents iconographiques

de l'époque nous illustrent des scènes quotidiennes où la présence d'animaux de basse-cour dans le quartier est indéniable.³⁴

Si elle doit tenir le fort, la femme n'est pas pour autant isolée. Alors qu'à la campagne, l'entraide est familiale ou paroissiale, ce n'est pas le cas en ville. Certes, la parentèle demeure un élément important puisqu'il arrive souvent que des membres d'une même famille habitent à proximité, tout en ne partageant plus la même maisonnée comme à la campagne. (Bradbury, 1993 : 66-70). Si la solidarité familiale subsiste en ville, son importance s'en trouve assurément modifiée. Dans cette perspective, les ouvriers doivent alors recréer cette forme d'entraide pour survivre. (Hopkins, 1995 : 2) À ce titre, c'est la solidarité du voisinage qui prend le dessus, particulièrement dans les moments les plus difficiles. Ce groupe dont les relations se rapprochent de la famille traditionnelle malgré l'absence de liens du sang ou du mariage, doit être qualifié de dynamique communautaire, selon Gérard Bouchard. Celle-ci peut se manifester de différentes façons, et plus particulièrement dans l'aide matérielle et économique.³⁵ Elle est présente autant dans les moments de réjouissances que lors de maladie ou de deuil. De plus, cette dynamique communautaire se manifeste dans plusieurs sociétés, particulièrement dans des «contextes de marginalisation» dont le prolétariat urbain fait partie. (Bouchard, 1986 : 54-55) On se

³⁴ Un exemple parmi d'autres provient des archives des Eudistes où l'on aperçoit sur une photographie une femme en train de nourrir des poules derrière sa maison. La scène se déroule dans le quartier ouvrier et date des années 1920. (J. Gagnon, 1998 : 84)

³⁵ Nous pouvons donner ici un exemple de cette dynamique d'entraide communautaire. Lors du décès d'un ouvrier dépourvu d'assurances, son contremaître prend l'initiative d'effectuer une collecte parmi ses confrères. Il réussit ainsi à amasser la somme de 100\$ qu'il remet à la veuve et aux huit orphelins de l'ouvrier. *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 1, no 10 (novembre 1911), p. 158.

rapproche ici, dans un contexte plus large, du concept de «famille fictive» que retrouve Martin Petitclerc dans les sociétés de secours mutuels et qu'il emprunte à ce que Martin Gorsky a vu en Angleterre. (Petitclerc, 2006) On peut alors remarquer que, tant au plan social qu'associatif, la classe ouvrière tente de substituer aux liens familiaux d'autres formes de relations tant sociales que fonctionnelles.

Une manifestation de ce transfert de la solidarité de la famille vers le voisinage peut être perçue dans le contrôle des naissances. Ainsi, une baisse du taux de natalité est perçue dans toutes les populations ouvrières lors du passage à l'industrialisation. Ceci prend des dimensions différentes d'une société à l'autre, en fonction des variantes sociales et ethniques, mais la tendance générale s'inscrit dans cette direction. (Bradbury, 1993 : 58-66) Malgré le taux de natalité important dans la région, le contrôle des naissances, principalement par des méthodes de contraception, essentiellement par l'abstinence, est d'abord remarqué parmi la population ouvrière. En ce sens, «les ouvriers des usines de Chicoutimi et de Jonquière seraient les premiers à recourir à des pratiques de limitations des naissances.»³⁶

Comme nous venons de le voir, la population ouvrière vit selon des paramètres que l'on a déjà identifiés chez d'autres populations de ce genre ailleurs au Québec. L'on peut

³⁶ Gérard Bouchard et Raymond Roy, «Fécondité et alphabétisation au Saguenay et au Québec (XIXe-XXe siècles)», dans *Annales de démographie historique*, 1991, pp. 173-201, cité dans José E. Igartua, *Arvida au Saguenay. Naissance d'une ville industrielle*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1996, p. 25.

donc présumer que celle-ci s'adapte de façon similaire, ou du moins comparable, à ce que d'autres chercheurs ont observés dans les quartiers ouvriers de Montréal ou de Québec. Ce qui démarque sans doute Chicoutimi, c'est la quasi homogénéité ethnique des ouvriers et la présence importante du clergé catholique.

4.1.4 LA PAROISSE SACRÉ-CŒUR DE CHICOUTIMI

L'installation d'une population ouvrière dans un quartier particulier apporte avec elle non seulement une restructuration des relations sociales, mais également des écarts de conduite. L'atteinte aux bonnes mœurs observée dans le quartier Ouest de Chicoutimi laisse songeur l'évêque de Chicoutimi, Mgr Labrecque. Lorsque la Compagnie de pulpe ouvre son premier moulin et que la population du secteur commence à augmenter, il décide d'y instaurer une nouvelle paroisse en 1903, jugeant que la mission effectuée à la chapelle qui y est érigée ne suffit plus à rallier les âmes aux valeurs catholiques.

Sachant qu'il s'agit d'une population particulière et difficile à assagir, il veut confier la nouvelle paroisse à une congrégation religieuse qui s'y dévouerait totalement. Son choix s'arrête d'abord sur les pères Rédemptoristes qui paraissent intéressés par le projet. L'évêque reçoit entretemps une sollicitation du père Gustave Blanche, provincial des Eudistes, pour que ces derniers puissent prendre en charge la nouvelle paroisse. Mgr

Labrecque demande alors aux Rédemptoristes de renoncer à leur projet et confie la fondation de la paroisse Sacré-Cœur aux Eudistes.³⁷

Cette décision n'est pas prise à l'aveuglette puisque cette communauté a déjà œuvré auprès d'ouvriers en France, particulièrement dans un contexte d'industrialisation, ce qui est exactement le cas de Chicoutimi à ce moment-là. (Noppen, 2005 : 18-19) La déconfectionnalisation et l'anticléricisme faisant rage en France, le moment est bien choisi pour attirer une communauté comme celle des Eudistes qui en subit les contrecoups et qui se cherche une voie d'entrée en Amérique. (J. Gagnon, 1998 : 91) L'effort final provient de Mgr Labrecque qui offre aux Pères l'entière mainmise sur la nouvelle paroisse : l'évêque leur cède les revenus totaux de la paroisse ainsi que sa gestion qui ne relève pas d'un conseil de fabrique, comme c'est le cas habituellement pour les paroisses d'un diocèse. Ceci a comme conséquence qu'il n'y a aucune représentation populaire au sein de l'administration paroissiale, via les marguilliers. Toute l'administration repose entièrement sur les épaules des Eudistes. (Bouchard, 1980 : 11)

À leur arrivée à Chicoutimi, les Pères doivent prendre en charge une population qui est déjà aux prises avec des comportements dont la moralité est discutable à leurs yeux. Selon le père Dréan, «les ouvriers étaient en général très pauvres et ne jouissent pas dans la

³⁷ Archives des Eudistes, OEP42, 1.6, *Rapport en faveur de la Maison et de l'œuvre de Chicoutimi*, par le Père J.-M. Dréan, 1916, 7 p.

région d'une réputation très intègre.»³⁸ Les religieux s'appliquent à faire renouer la population avec les valeurs du catholicisme. Un geste symbolique dans cette voie est la construction d'une église pour la paroisse en 1905. Construit sur un promontoire, le nouvel édifice domine une partie du quartier ouvrier. C'est sur cette même saillie que les Pères construisent par la suite leur habitation permanente, soit le presbytère. (J. Gagnon, 1998 : 92)

Les traces physiques ne sont pas les seules que font les Eudistes, bien au contraire. Ils s'emploient activement à prendre en charge le développement spirituel et moral de leurs ouailles. Pour ce faire, ils fondent de nombreuses associations auxquelles participe une grande partie de la population.³⁹ Ils prêchent également la bonne entente entre le patronat, particulièrement celui de la CPC, et les ouvriers, notamment en favorisant la participation de leurs paroissiens à la FOMN. Les religieux se réjouissent et sont fiers des résultats qu'ils estiment être une réussite. Voici d'ailleurs la situation en 1916, telle que vue par le père Dréan, alors curé de la paroisse :

Tout le monde s'accorde à reconnaître le changement rapide qui s'est opéré dans les mœurs depuis que les Pères ont pris charge de la paroisse, changement qui a fait de notre population l'une des plus pieuses, des plus sobres et des plus morales du diocèse de Chicoutimi. Les moyens employés pour cela ont été principalement les associations religieuses, d'hommes et jeunes gens, de femmes et de jeunes filles et même

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Dans le bulletin paroissial, on mentionne que les trois quarts des paroissiens font partie d'une ou l'autre des Congrégations actives. *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, Vol. 1, no 4 (mai 1911), p. 55.

d'enfants, où la grande majorité des paroissiens se trouvent enrôlés, et surtout la communion fréquente.⁴⁰

L'implication des Eudistes dans la propagation de la foi et des valeurs chrétiennes ne se fait pas uniquement en chaire et dans les associations. Ils participent également à l'implantation des écoles dans la paroisse. Bien que la charge de l'enseignement soit confiée soit à des institutrices ou à d'autres communautés, ils conservent un droit de regard sur le contenu religieux dispensé. (J. Gagnon, 1998 : 93-94) C'est donc tout un pan de la vie de quartier que prend en charge la communauté religieuse.

4.1.5 LA VIE SOCIALE

Comme nous venons de le voir, une façon de faire des Eudistes consiste à encourager la participation des paroissiens dans les associations, tant religieuses qu'ouvrières, en autant que ces dernières poursuivent des objectifs qui respectent les orientations morales de l'Église catholique. Le succès est important puisqu'une part importante de la population fait partie d'un regroupement quelconque.

Les associations religieuses qui sont mises sur pied répondent essentiellement à des objectifs de propagation et d'entretien de la foi. Plus d'une dizaine de ces congrégations voient le jour sous l'inspiration des Eudistes et s'adressent à tous les paroissiens. Par

⁴⁰ Archives des Eudistes, OEP42, 1.6, *Rapport... loc. cit.*

exemple, la Société du Chemin de la Croix regroupe, en 1911, 268 hommes, femmes et enfants et les membres s'engagent à faire un chemin de croix une fois par semaine.⁴¹

À ces associations, il faut toutefois en ajouter d'autres dont les actions ont un caractère plus social que religieux. La Société de Tempérance, qui compte 387 membres en 1911⁴², s'attaque au problème de la consommation d'alcool chez les ouvriers. Ce désordre important chez les populations ouvrières est combattu avec véhémence à Chicoutimi, notamment par la FOMN.⁴³ Cette dernière fait également des pressions auprès de la municipalité pour qu'elle diminue le nombre des licences de vente d'alcool sur son territoire.⁴⁴ Même si on associe souvent les mouvements de tempérance au syndicalisme catholique, il est intéressant de constater que la consommation excessive d'alcool fait constamment partie des préoccupations ouvrières. Elle n'est pas plus tolérée dans ce milieu qu'ailleurs puisqu'elle constitue une atteinte à la dignité même des travailleurs. En ce sens, outre la FOMN, de grandes associations ouvrières proscrivent l'abus d'alcool, tels que les Chartistes ou les Chevaliers du Travail. (Palmer, 1976 : 13)

Le paupérisme est souvent cité comme une conséquence immédiate de l'intempérance. Bien qu'elle n'en soit pas la cause principale, il ne fait aucun doute que

⁴¹ Archives des Eudistes, OEP42, 1.7, *Extraits de la chronique paroissiale*, p. 3.

⁴² *Ibid.*

⁴³ Lors d'un discours donné à l'occasion de la fête de saint Joseph, en 1913, Mgr Lapointe mentionne que «L'intempérance dans le boire est le grand défaut de nos ouvriers, la Fédération travaillera à déraciner ce vice et à en déshabituer nos mœurs publiques et privées». *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 3, no 5 (mai 1913), p. 87.

⁴⁴ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 8 février 1914.

lorsque l'abus d'alcool se produit, il augmente de beaucoup les problèmes dans les familles qui doivent alors rechercher de l'aide à l'extérieur de la maisonnée. À Chicoutimi, comme dans plusieurs paroisses québécoises, des associations charitables sont fondées dans le but d'aider les plus nécessiteux. La Conférence de St-Vincent de Paul en est une qui agit dans cet esprit caritatif hérité du XIXe siècle et qui ne tient pas compte des changements sociaux survenus avec l'industrialisation. Leurs aumônes pourvoient aux besoins immédiats des nécessiteux mais ne les aident pas à se sortir de la misère occasionnée, par exemple, par des salaires insuffisants. En ce sens, pour la majorité des chercheurs, c'est la structure même de la société qui engendre le paupérisme et non pas les individus qui s'y complaisent. Et il ne provient pas davantage d'une ivrognerie généralisée. (De Bonville, 1975 : 149-148; Larocque, 1976 : 131-132; Copp, 1978 : 121, 137-138)

Dès lors que la société se modifie, on voit également apparaître des variations dans l'associationnisme. Ceci se manifeste principalement chez les travailleurs avec les sociétés de secours mutuels et autres associations ouvrières. La principale société de ce genre que l'on retrouve à Chicoutimi est l'Union St-Joseph. La particularité de celle-ci, c'est son appartenance aux nouvelles formes d'unions ouvrières adaptées à l'industrialisation où la charité n'est plus à l'avant-scène, mais où c'est la mutualité qui prédomine. Découlant des mouvements plus vastes d'économie sociale, la mutualité constitue une prise en charge de son destin émanant de l'union d'individus, ce qui s'oppose avec des réactions plus communes de fatalisme et de fuite dans l'oubli, tels que l'alcoolisme ou la criminalité. (Gueslin, 1998 : 24)

La section 105 de l'Union St-Joseph, établie à Chicoutimi en 1905, compte plus de 80 membres quelques années après sa fondation.⁴⁵ Cette association est constamment vantée par les Eudistes pour ses valeurs tant catholiques que canadiennes-françaises et, surtout, par le fait qu'elle vient en aide aux ouvriers. Le passé de plus de cinquante années d'existence de la maison-mère contribue à lui assurer cette reconnaissance. Dans les années qui suivent, elle établit également des succursales dans deux paroisses avoisinantes, soit Grande-Baie et Bagotville. À l'instar des autres associations paroissiales, leurs activités sont régulièrement publicisées par l'entremise du bulletin paroissial.⁴⁶

La Fédération ouvrière mutuelle du Nord, une autre association ouvrière fondée sur le principe d'une société de secours mutuels, reçoit l'appui inconditionnel des Eudistes. À cet égard, elle occupe régulièrement une place de choix dans les écrits de *L'Écho paroissial*, publié sous les auspices de la communauté religieuse. On y lit la nécessité pour l'ouvrier de joindre une union catholique et canadienne et on le met en garde contre les unions internationales.⁴⁷ On privilégie évidemment la collaboration et la bonne entente entre l'ouvrier et le patron, dont chacun conscient de son rôle, doit agir en respectant l'autre.⁴⁸

⁴⁵ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 1, no 12 (janvier 1912), p. 192.

⁴⁶ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 1, no 2 (mars 1911), couvert 2; vol. 3, no 7 (juillet 1913), p. 134-135; vol. 6, no 5 (mai 1916), p. 86; vol. 6, no 11 (novembre 1916), p. 213.

⁴⁷ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 2, no 5 (juin 1912), p. 88-89.

⁴⁸ C'est en partie sur la base de ce discours de patronage récurrent dans *L'Écho paroissial* que Gérard Bouchard conclut que les ouvriers de Chicoutimi ont été conditionnés à la soumission au patronat par les Eudistes. (Bouchard, 1980)

Ces deux associations ouvrières, soit l'Union St-Joseph et la FOMN, occupent le premier rang lors des fêtes consacrées aux travailleurs et à leur saint patron. Au cours de la décennie 1910⁴⁹, on assiste tous les ans à des festivités pour la fête de saint Joseph. À cette occasion, des délégués de chacune d'elles prennent place dans le chœur de la cathédrale ou de l'église Sacré-Cœur lors de la messe, ce qui est un honneur pour eux et pour les ouvriers qu'ils représentent. On en profite généralement pour faire des discours de circonstance, principalement axés sur la valeur du travail et son importance, tout comme on met les ouvriers en garde contre les syndicats internationaux et la nécessité d'appartenir à une union canadienne et catholique.⁵⁰ En 1913, la FOMN profite de l'occasion pour organiser une procession à travers les rues de la ville. Les membres de l'association ouvrière sont rejoints à l'Hôtel de ville par ceux de l'Union St-Joseph et le cortège se met en branle jusqu'à l'église. Lors de la messe, Mgr Lapointe profite de l'occasion pour haranguer les ouvriers sur les bienfaits réalisés jusqu'alors par l'union et ce qui l'attend dans les années futures.⁵¹

La fête du travail est également une occasion de célébrer pour les ouvriers de Chicoutimi. En 1911, on débute les festivités par une messe réunissant les travailleurs au centre de l'église et les patrons à l'avant, près de l'autel. On profite encore de l'opportunité

⁴⁹ En fait, cette tradition date des débuts de la FOC puisque dès la première année d'existence de l'association, elle est invitée à se joindre à l'Union St-Joseph pour la fête du patron des ouvriers. BANQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOC*, assemblée du 23 février 1908.

⁵⁰ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 1, no 3 (avril 1911), p. 40; vol. 2, no 5 (juin 1912), pp. 88-89; vol. 4, no 6 (juin 1914), pp. 107-108; vol. 5, no 6 (juin 1915), p. 105; vol. 8, no 6 (juin 1918) 103.

⁵¹ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 3, no 5 (mai 1913), pp. 85-87.

pour discourir sur les enseignements de *Rerum Novarum* et sur les devoirs de bons catholiques des ouvriers. Après les moments religieux, une partie récréative se déroule où les participants peuvent s'adonner à des activités de loisir. Tout ceci se termine par une soirée donnée par les membres de l'union, ponctuée de pièces et d'opérettes mettant en scène des ouvriers sous la direction du père Courtois. Cette séance dramatique n'en est pas à sa première représentation puisqu'elle avait déjà été présentée quelques semaines auparavant.⁵²

Ces fêtes semblent revêtir une certaine importance pour les ouvriers. En effet, à l'occasion de la fête du travail de 1911, on remercie dans le bulletin paroissial les dirigeants des compagnies qui ont bien voulu accorder une journée de congé à leurs employés.⁵³ Cette célébration, qui se déroule le 12 août, soit un samedi, occasionne donc un arrêt de production, principalement pour les compagnies de l'empire Dubuc. Il faut croire que cette générosité à un coût relativement élevé puisqu'en 1914, le directeur de la CPC propose un marché à ses employés, par le biais de la FOMN. Il commence par déclarer qu'il est prêt à fermer les usines pour la journée du samedi, comme à l'habitude, mais que cette année, aucun salaire ne sera versé à cette occasion. Par contre, il offre de céder un terrain pour y faire un parc et un certain montant d'argent pour l'aménager proprement et l'entretenir. Ceci, afin de procurer une place où les travailleurs et leurs familles puissent se détendre et s'amuser le soir, le dimanche et lors des jours fériés. En contrepartie, les ouvriers doivent

⁵² *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 1, no 6 (juillet 1911), p. 93; vol. 1, no 8 (septembre 1911), pp. 126-128.

⁵³ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 1, no 8 (septembre 1911), p. 128.

renoncer définitivement au congé de la fête du travail dans les années futures. Après en avoir discuté, les ouvriers décident de ne pas accepter immédiatement et émettent d'autres propositions que le président doit discuter en personne avec Dubuc. Ce projet ne connaît pas de dénouement et on n'en discute plus dans les procès-verbaux. Pour sa part, Dubuc ne revient plus sur cette suggestion les années suivantes.⁵⁴

S'ils ont un peu plus de temps pour festoyer, aussi étonnant que cela puisse paraître, les ouvriers le doivent en partie à l'industrialisation. Avec le travail en usine, une nouvelle répartition du temps survient. Il y a dorénavant un temps pour le travail et un temps hors du travail. Une partie de ce dernier sert à effectuer les activités de base comme les repas et le repos. Mais une autre partie de ce temps hors du travail est également disponible pour d'autres activités de loisirs. (Pronovost et Girard, 1987 : 206) Alors que les loisirs sportifs sont davantage associés à la bourgeoisie, de nouvelles activités telles que le théâtre sont pratiquées par les ouvriers. (Larocque, 1976 : 132-133) C'est d'ailleurs ce que nous commençons à voir avec les membres de la FOMN.

Avant que des activités de loisirs ou de sports soient bien établies, celles-ci sont généralement limitées à des pique-niques du dimanche en famille ou d'autres festivités de tous ordres. (De Bonville, 1975 : 143-145) Mais le besoin de sociabiliser est présent et les ouvriers se rabattent sur ce qui est le plus accessible, ce qui signifie généralement la taverne. En ce sens, on associe souvent les débits de boissons au problème de l'alcoolisme,

⁵⁴ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 7 juin 1914.

mais on ne s'est que rarement interrogé sur l'aspect social de l'endroit. (Harvey, 1978 : 189-193) Il s'est développé une véritable culture des tavernes, où il n'est pas uniquement question de boire un coup, mais également de sociabiliser, de se réunir à des fins syndicales ou révolutionnaires. En fin de compte, la culture ouvrière ne se perpétue pas uniquement à l'intérieur de l'usine, mais également dans la société grâce aux fêtes, aux parades et aux autres expressions sociales traditionnelles de ce genre, dont fait partie intégrante la sociabilité retrouvée dans les tavernes. (Thompson, 1991 (1963); Palmer, 1976 : 9-11)

4.1.6 L'APPARITION D'UNE ARISTOCRATIE OUVRIÈRE

Bien que la classe ouvrière soit généralement étudiée d'une façon globale où se dégage une impression d'homogénéité, notamment quant aux conditions matérielles, la réalité est beaucoup plus complexe lorsqu'on analyse plus profondément les dynamiques internes. On remarque généralement qu'il se forme une aristocratie ouvrière, composée principalement d'ouvriers plus qualifiés. Bien que celle-ci ait généralement une tradition d'entraide et de collaboration avec la classe dirigeante, elle dirige également les actions politiques et revendicatrices. Elle le fait dans l'intérêt de toute la classe ouvrière, même des journaliers les plus miséreux, et non pas uniquement pour elle-même. (Linteau, 1996 : 139-140; Palmer, 1976 : 16-18)

Ce phénomène se retrouve également à Chicoutimi. Au cours des deux premières décennies du XXe siècle, on assiste à l'apparition d'une petite élite ouvrière. La première

manifestation de cette éclosion survient dans les postes de directions des associations religieuses mises en place par les Eudistes. Gérard Bouchard mentionne d'ailleurs que c'est le même groupe d'individus qui se partage les différentes charges de ces organismes.⁵⁵ Ces relations ne se limitent pas aux associations patronnées par les religieux puisque plusieurs de ces individus se retrouvent également au conseil d'administration de l'union ouvrière. Voici quelques exemples qui illustrent bien les liens qui se tissent entre ces différentes organisations. Au début de 1912, le nouveau président de l'Union St-Joseph, Johnny Brassard, a déjà occupé ce poste au sein de la FOC.⁵⁶ Alfred Fortin, un journalier de la CPC, est élu secrétaire-trésorier de l'Union St-Joseph au mois de mars 1913 et président de la FOMN l'année suivante. Quelques années plus tard, il retourne à l'Union St-Joseph à titre de «receveur».⁵⁷ Un autre secrétaire de cette mutuelle, Ovide Gagnon, est également élu comme directeur du conseil de direction de la FOMN en 1914.⁵⁸ Finalement, dans les dernières années de la FOMN, soit au début des années 1920, c'est un ancien président de la société St-Vincent de Paul, Basile Villeneuve, qui prend les rênes de l'association ouvrière.⁵⁹

Cette implication des ouvriers ne se limite toutefois pas aux associations paroissiales et ouvrières. On les voit préoccupés également par le développement socio-économique de leur communauté. Dans cette perspective, plusieurs membres des différents

⁵⁵ Bouchard, «Les prêtres...», *loc. cit.*, pp. 27-28.

⁵⁶ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 2, no 1 (février 1912), p. 7.

⁵⁷ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 3, no 4 (avril 1913), p. 68; vol. 9, no 6 (juin 1919), publicité de l'Union St-Joseph.

⁵⁸ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 4, no 12 (décembre 1914), publicité de l'Union St-Joseph.

⁵⁹ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 4, no 2 (février 1914), pp. 35-36.

comités de la nouvelle Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi proviennent du milieu ouvrier. On y rencontre des noms déjà mentionnés, tels que Johnny Brassard, qui devient vice-président du conseil d'administration, Basile Villeneuve et Eugène N. Fortier, également membre du conseil de la FOC, qui sont élus administrateurs. Les autres comités de l'institution financière se voient aussi partiellement composés d'ouvriers. (Gagnon, 2008 : 50-53)

Un autre niveau d'implication active au sein de la classe ouvrière, c'est sur le plan de la politique municipale, principalement en sollicitant des mandats aux postes d'échevins. Tant des contremaitres que des ouvriers participent à cet exercice démocratique. Toutefois, étant donné les obligations de possession foncière nécessaire pour briguer les suffrages, cette ambition n'est pas à la portée de tous. (Gagnon, 1980a : 118-119, 125-128) C'est alors que nous voyons réapparaître la petite élite ouvrière, la même qui s'implique dans les associations, comme Ovide Gagnon, par exemple, qui quelques mois après avoir démissionné de son poste de directeur de la FOMN, est élu échevin du quartier Ouest. En 1914, le vice-président de la section de Chicoutimi de la FOMN, Amédée Fortin, représente également le Bassin au conseil municipal à titre d'échevin.⁶⁰

Tout ceci nous démontre que le développement d'une certaine aristocratie ouvrière est indéniable dans la paroisse Sacré-Cœur. Celle-ci s'implique dans toutes les facettes de

⁶⁰ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 4, no 11 (novembre 1914), p. 206; BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 8 février 1914.

la société, que ce soit au plan social, économique ou politique. Les actions qu'elle effectue nous portent à croire qu'elle le fait dans une volonté d'améliorer les conditions générales de leurs confrères, et non pas uniquement dans des objectifs plus personnels. En ce sens, ses actions correspondent à ce que l'on observe dans d'autres cas similaires, comme nous le rappelle Bryan D. Palmer. (Palmer, 1976 : 16-18)

4.2 LES RAPPORTS AVEC LES ÉLITES

Même si les ouvriers disposent d'un quartier où ils peuvent réaliser toutes leurs activités quotidiennes, travailler, se loger, se nourrir et se vêtir, ils ne vivent pas en vase clos. Ils entretiennent des interrelations internes, évidemment, mais aussi à l'extérieur, principalement avec les élites de la ville. Celles-ci peuvent se diviser en deux principaux groupes, soit la bourgeoisie et le clergé.

4.2.1 LA BOURGEOISIE

Lorsqu'il analyse les quartiers ouvriers de Montréal, Ames mentionne qu'il y a une différence énorme entre la partie bourgeoise et les quartiers ouvriers. Deux mondes, deux identités qui, bien souvent, ignorent tout de l'autre partie de la ville, ou presque. Pourtant, les deux sont définitivement inter-reliés et interdépendants. (Ames, 1972 (1897) : 6-7) Dès son arrivée à Chicoutimi, en 1882, l'abbé Lapointe rapporte dans ses mémoires qu'il

constate déjà une séparation entre la bourgeoisie et une classe ouvrière encore à ses premiers balbutiements. Cette fragmentation s'observe dans la répartition géographique, alors que la première s'installe dans les quartiers Centre et Est, les ouvriers habitent le quartier Ouest. (Gagnon, 1980a : 78-79; Dubuc, 1994 : 29) Comme nous venons de le voir précédemment, cette démarcation s'accroît au cours du premier quart du XXe siècle.

Dès les débuts de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, les promoteurs veulent modifier les rapports existant auparavant entre les ouvriers et la Compagnie Price. On se targue d'être un employeur plus humain que ce dernier puisqu'on paye les employés avec de l'argent et non des pitons, ce qui leur procure une plus grande liberté. On ne les fait pas travailler le dimanche non plus et on se soucie des conditions de logement et de l'hygiène du quartier. (Bouchard, 1997 : 285) On se permet même d'inviter quelques employés de la compagnie lors des banquets annuels des patrons et des contremaitres pour les récompenser des idées qu'ils ont eues au cours de l'année, principalement pour l'amélioration de la productivité de l'entreprise.⁶¹

Mais les administrateurs ne se contentent pas de clamer haut et fort qu'ils sont de meilleurs patrons que leurs prédécesseurs, quelques-uns vont jusqu'à s'impliquer activement dans des œuvres destinées à améliorer les conditions de vie des ouvriers. Dans ces actions, ils s'inscrivent dans la lignée des libéraux européens qui favorisent les sociétés de secours mutuels, les caisses d'épargne et les coopératives de consommation parce que

⁶¹ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 1, no 3 (avril 1911), p. 39.

les trois, à leur manière, favorisent l'épargne chez les ouvriers. Et la prévoyance est considérée par plusieurs comme étant la voie de sortie du paupérisme pour les travailleurs. (Gueslin, 1998) On retrouve ainsi un F.-X. Gosselin, secrétaire du conseil d'administration de la CPC, devenir membre honoraire de la FOC. On remarque également plusieurs individus associés à la bourgeoisie chicoutimienne participer financièrement à la mise sur pied d'une caisse de petite économie et on en retrouve quelques-uns lors de la fondation de la Caisse populaire Desjardins. (Gagnon, 2008)

Cette proximité avec la population ouvrière semble être partagée par le grand patron lui-même. Malgré son emploi du temps très chargé, réparti entre les voyages d'affaires et la gestion de ses entreprises, il fait partie de ceux qui s'impliquent dans la caisse de petite économie. En ce sens, il pratique très bien le paternalisme industriel envers ses employés, allant même jusqu'à leur donner un petit cadeau tous les ans et à leur démontrer des signes de considération.⁶² Voici d'ailleurs ce que raconte un ancien ouvrier à ce sujet :

Quand il arrivait de ses voyages et qu'il nous serrait la main, il nous demandait comment ça allait, comment ça va dans vos familles. Si vous aviez de la difficulté, vous étiez très bienvenus d'aller le voir et de lui en parler. Mais, aller déranger un homme de même quand on n'a pas de raison majeure, on s'en prive. Mais, c'était un homme très humain, un gentil garçon. Je vous ai signalé des œuvres qu'il a faites; si ça n'avait pas été un homme porté envers la population, il n'a fait assez pour démontrer

⁶² Dubuc aurait également mis sur pied un programme de pension pour ses employés, au début des années 1920. Ce programme n'aurait pas eu un grand succès, d'autant plus que la situation des entreprises de Dubuc va rapidement décliner au cours de cette décennie. Voir [s.a.], «J.-E.-A. Dubuc et la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi.» dans *Saguenayensia*, vol.22, nos 3-4 (1980), p. 122.

qu'il était intéressé envers la population, peu importe la situation qui se présentait.⁶³

Cet intérêt démontré envers la population sert à Dubuc au cours des premières années de la CPC. Le succès de l'entreprise n'est pas uniquement accueilli favorablement par la population, mais également par l'administration municipale puisque le conseil de ville décrète un congé civique lors de l'inauguration du deuxième moulin, en 1903. À cette occasion, tous les commerces de la ville sont fermés pour que tous puissent assister à la bénédiction et aux festivités entourant l'événement. La reconnaissance des ouvriers va même plus loin. En 1906, lorsque la CPC doit retarder les paiements des salaires, les employés déclarent qu'ils sont fiers de participer au développement de la région. (Collard, 1973 : 37, 64-66) Le discours que les ouvriers tiennent à cette occasion se rapproche on ne peut plus de celui des tenants de l'utopie. Il nous est donc permis de croire qu'à ce moment, les travailleurs pensent aussi fermement que les élites socio-économique que la région est vouée à connaître un avenir resplendissant.

Cet alignement ne perdure pas. Lorsque le retard dans les paiements des salaires devient presque un système de financement à court terme pour l'entreprise, les revendications des ouvriers deviennent plus constantes et moins favorables. Dès lors, les relations entre patrons et ouvriers deviennent de plus en plus conflictuelles. Ceci coïncide également avec quelques changements dans le fonctionnement de l'entreprise et à l'intérieur même de sa structure financière. Cette situation s'accroît lorsque la CPC

⁶³ *Ibid.*

commence à étendre géographiquement ses activités, notamment après l'achat de la Ouiatchouan. C'est également l'époque où le contrôle financier de la compagnie devient de moins en moins local, par l'apport de financement étranger. On voit alors s'éclipser progressivement l'utopie dans les discours des principaux intervenants. Finalement, c'est également le moment où l'union ouvrière modifie radicalement sa structure, passant de la FOC à la FOMN. Tout ceci conduit, selon nous, à une démarcation de plus en plus nette entre deux classes sociales à Chicoutimi; les ouvriers prennent davantage conscience de leur existence en tant que groupe très différent, voire opposé, de la bourgeoisie locale.

4.2.1 LE CLERGÉ

Le clergé représente une autre partie de l'élite avec laquelle les ouvriers entretiennent des relations régulières. D'une façon générale, l'autorité diocésaine s'intéresse au sort des travailleurs, mais principalement pour qu'ils se conforment aux enseignements de l'Église. Ainsi, rappelons l'initiative que prend l'évêque pour confier la paroisse ouvrière aux Eudistes. Un autre exemple de cette préoccupation, c'est le rôle que veut donner Mgr Labrecque à la FOMN, lors de sa fondation en 1912. Dans une lettre circulaire sur la condition ouvrière, il fait de la FOMN le cœur des œuvres sociales diocésaines et il y nomme Mgr Lapointe comme directeur général.⁶⁴ Ces activités se

⁶⁴ *Circulaire de Sa Grandeur Monseigneur M.-T. Labrecque sur la question ouvrière*, 19 mars 1912, reproduite dans *Constitution et Règlements de La Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord*, Chicoutimi, [1915], pp. 17-23. On peut également en trouver une retranscription dans *Saguenayensia*, vol. 22, nos 3-4 (1980), pp. 136-138.

limitent très tôt aux unions ouvrières et, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, les ouvriers n'ont pas toujours les mêmes aspirations que le clergé.

Cela n'empêche pas pour autant les travailleurs de respecter l'autorité cléricale et ils le démontrent à plusieurs occasions. Ainsi, lors d'une réception donnée en l'honneur de Mgr Labrecque, à son retour de Rome, plusieurs ouvriers participent à la fête pour lui rendre hommage.⁶⁵ Quelques années auparavant, c'est le représentant du pape, Mgr Stagni, délégué apostolique au Canada, qui est reçu chaleureusement par la population ouvrière. Son passage est célébré en grande pompe dans le quartier Ouest où il visite les usines avant d'assister à une messe en son honneur. Pour l'occasion, les maisons sont décorées et des arcs de triomphe sont dressés sur des ballots de pulpe.⁶⁶ Tous les échelons de l'épiscopat reçoivent ces hommages; quelques années plus tard, c'est au tour de l'archevêque de Québec, Mgr Bégin d'être accueilli de la sorte. Lors de la messe donnée en son honneur, on mentionne l'implication des ouvriers dans les célébrations et leur appartenance à la FOMN.⁶⁷

Si l'expression des ouvriers face aux personnalités notoires du clergé s'inscrit dans un mode de respect et de déférence, les relations quotidiennes avec les représentants de l'Église qu'ils côtoient, les Eudistes, sont quelque peu différentes. Ces derniers arrivent à Chicoutimi avec la vision d'un rapport entre dominants et dominés, ces derniers

⁶⁵ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 4, no 8 (août 1914), pp. 144-147.

⁶⁶ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 1, no 7 (août 1911), pp. 111-113.

⁶⁷ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 6, no 7 (juillet 1916), pp. 132-136.

correspondant à la population du Bassin. Ils cherchent alors à établir des alliances avec les dirigeants. Mais leur perception des rapports de classe doit toutefois être nuancée par leurs convictions personnelles selon lesquelles la vie sur terre n'est qu'éphémère et que la vraie vie se situe après la mort. Dans cette perspective, les Pères vantent les mérites du travail des ouvriers qui, à l'image de Jésus venu sur la terre en simple charpentier, doivent trimer dur pour en obtenir les bénéfices après la mort. En fait, la mission du clergé se présente comme une eschatologie de la faute et du pardon dans le travail. (Bouchard, 1980 : 16-19, 30-32)

Cet enseignement de soumission de l'ouvrier à son patron semble être ce qui ressort le plus de la présence des Eudistes. Ces derniers prônent la servitude, l'obéissance à l'ordre naturel. Dans ce cas-ci, c'est le travailleur qui doit être soumis, qui doit obéir à son patron. Les Pères exercent ainsi une emprise sur les ouvriers, leur dictant la subordination devant ceux qui leur donne de l'emploi. Ils prêchent en chaire la vénération du travail comme le patron saint Joseph qui a peiné toute sa vie. Ils mettent en garde les travailleurs contre les idées socialistes et subversives des associations étrangères. (Bouchard, 1980 : 20; Gagnon, 1980a : 89-90; Noppen, 2005 : 20) De plus, les Eudistes se servent allègrement de *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur* pour étayer ce qu'ils énoncent à toutes les tribunes, que ce soit pour expliquer les rôles respectifs des patrons et des ouvriers dans le cadre dicté par *Rerum Novarum*⁶⁸ ou pour rapporter comment les actions de l'association sont bien perçues à l'étranger, puisque :

⁶⁸ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 7, no 8 (août 1917), pp. 155-157.

depuis la fondation de la Fédération Ouvrière, l'harmonie règne entre la direction des différentes compagnies et les ouvriers, et si la paix existe, c'est que patrons et ouvriers sont unis par les liens de la charité chrétienne. Aucun sérieux conflit n'est à craindre parce que les directeurs comme leurs employés ont une connaissance juste de leurs devoirs respectifs, en même temps que de leurs droits, et que ni les uns ni les autres ne veulent commettre d'injustices.⁶⁹

Malgré les efforts qu'ils déploient pour assujettir la population ouvrière au capital, il semble que les résultats n'aient pas suivis les ambitions des Eudistes. Même si Gérard Bouchard associe les nombreuses confréries et saints protecteurs du quartier à un processus d'acculturation, d'encadrement et de contrôle des religieux dans l'omniprésence de la religion dans la vie quotidienne des ouvriers, il conclut toutefois que les objectifs n'ont pas été rencontrés, particulièrement au niveau de la pratique religieuse elle-même. Il ajoute que la religion exercée n'est pas populaire, c'est-à-dire provenant du peuple, mais qu'elle est plutôt imposée par le zèle religieux. Bien que la population ne soit pas indifférente à la religion, elle ne le fait pas dans la perspective voulue par les Eudistes, principalement à partir des conceptions pieuses qu'ils ont importées d'Europe. (Bouchard, 1980 : 11-15, 27-28) «Pour une large part en effet, de nombreux indices font croire que la sévérité eudistique était étrangère à ces âmes simples, débonnaires, rudes à la peine et, parfois, au plaisir». (Bouchard, 1980 : 28)

D'un autre côté, la présence des clercs peut avoir une conséquence plus subtile et moins remarquée auprès de la classe ouvrière. Leur implication dans la formation de

⁶⁹ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 2, no 2 (mars 1912), p. 27.

nombreuses associations du quartier favorise l'émergence d'une certaine aristocratie ouvrière, comme nous l'avons vu précédemment. Cette dernière occupe bien sûr les postes de direction des diverses associations religieuses. Mais ce sont également ces individus qui sont les porte-étendards des revendications émises au sein de la FOMN. Dès lors, nous pensons qu'ils sont représentatifs d'une conscience collective qui prend forme au sein de la classe ouvrière. Tout ceci ne peut qu'être favorisé par le nombre d'associations de tous genres que fréquente une proportion importante de la population du quartier. Outre les objectifs pieux de la majorité des associations, certaines permettent probablement de développer la dynamique communautaire. D'autres, dont les buts relèvent davantage de la mutualité, permettent de retrouver un certain esprit fraternel dans la lignée de la famille fictive avancée par Martin Petitclerc. (Petitclerc, 2006) Ce sont toutes ces relations qui se développent au sein du quartier qui aboutissent à cette prise de conscience collective donnant naissance à la classe ouvrière.

C'est dans cette perspective que nous croyons que les Eudistes ont permis cet esprit de corps, par leur volonté de regrouper la population au sein de diverses associations, malgré le fait que le but recherché soit tout autre. D'autant plus que les Pères paraissent passablement occupés,⁷⁰ ce qui limite sûrement leur zèle apostolique au sein de ces mêmes associations. Par exemple, le père Loizé, qui remplace l'abbé Lapointe à titre d'aumônier

⁷⁰ À ce sujet, le rapport de 1916 du père Dréan est assez éloquent sur les charges que doivent assumer les quelques religieux présents à Chicoutimi, particulièrement dans les premières années alors qu'ils acceptent toutes les responsabilités que Mgr Labrecque leur confie, tel qu'enseigner au Séminaire ou agir en tant qu'aumônier auprès des sœurs cloîtrées du Très Saint-Sacrement. Toujours selon le père Dréan, l'incapacité d'assumer toutes ces tâches occasionne même des remontrances de la part de l'évêque : Archives des Eudistes, OEP42, 1.6, *Rapport... loc. cit.*

de la FOC, reste seulement neuf mois en place, retournant ensuite en France. Son remplaçant, le père Courtois, n'assume ce poste que pendant deux réunions du comité de direction.⁷¹ Il y a lieu de penser que cette situation prévaut dans d'autres associations, à tout le moins dans celles où des laïques peuvent très bien assumer les opérations. De sorte que dans plusieurs organismes, les Eudistes ne sont probablement pas les maîtres d'œuvres mais plutôt des guides s'assurant de la conformité des actions des organisations avec la religion.

Le dernier volet du clergé avec lequel les ouvriers entretiennent des relations immédiates, c'est celui des aumôniers de la FOC et de la FOMN. Comme nous venons de le voir, les Eudistes ont occupé ce rôle pendant quelques années au sein de la FOC, sans toutefois réaliser d'actions remarquables, à tout le moins dignes de mention. Il en va tout autrement du fondateur même de ces deux unions, l'abbé Eugène Lapointe, qui devient monseigneur en 1908. Il mérite qu'on s'y attarde un peu plus afin de bien comprendre son implication dans le milieu ouvrier et les relations qu'il peut entretenir avec les travailleurs eux-mêmes. En ce sens, il mérite d'être étudié en tant qu'individu, et non pas seulement comme un représentant de l'Église, tout comme l'a déjà énoncé Copp.⁷² C'est exactement dans cette perspective que doit être analysé le cheminement de l'abbé Lapointe.

⁷¹ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOC*, assemblées du 21 novembre 1909, du 21 août 1910, du 6 novembre 1910 et du 23 avril 1911.

⁷² «Les historiens qui désirent comprendre le rôle de l'Église catholique au Québec devront cesser d'avoir recours à la notion d'«Église» comme à une abstraction commode, et envisager l'étonnante variété de personnes et d'institutions dont elle est composée». (Copp, 1978 : 137)

Comme nous l'avons vu précédemment, l'intérêt de l'abbé Lapointe pour la cause ouvrière ne s'est pas produit en réaction à la présence du syndicalisme international dans la région. Bien avant ce moment, il s'intéresse à ce qui se passe en Europe. Il ne se contente pas de recourir à *Rerum Novarum* pour justifier ses actions, il étudie ce qui se passe sur le terrain. À ce moment, l'économie sociale se diffuse progressivement en réaction au libéralisme économique. Les catholiques sociaux commencent à voir une alternative à la charité, soit celle de la mutualité qui s'inscrit dans ce nouveau courant d'économie sociale. (Gueslin, 1998)

Dans cette vague d'économie sociale d'inspiration catholique, celui qui se démarque dans la mesure où son action inspire l'abbé Lapointe est sans doute Frédéric Le Play. Comme nous l'avons vu au troisième chapitre, celui-ci favorise les initiatives dont le patronage est la pierre angulaire. Lui et ses disciples propagent leurs visions par le biais de l'École d'économie sociale de Paris, dont l'abbé Lapointe est membre tout comme pour son équivalent québécois, soit celle de Montréal. Cette dernière parraine des conférences où les idées de Le Play sont avancées, mais en les associant à l'enseignement de *Rerum Novarum* et à la doctrine sociale de l'Église. Ceci n'a rien d'étonnant dans la mesure où certains membres font partie du clergé. (Trépanier, 1986a : 354-356)

D'ailleurs, l'influence de cette école est importante dans le développement de l'économie sociale au Québec. Dans une étude relatant les grandes étapes de l'histoire de ce courant au Québec, Benoit Lévesque attribue à cette influence la fondation des Caisses

populaires par Desjardins et la législation entourant les coopératives agricoles par J.-A. Chicoyne. Il ajoute à cette influence la présence d'Édouard Montpetit dans le milieu universitaire et de l'abbé Lortie au Séminaire de Québec. (Lévesque, 2007 : 17-18) Bien qu'il ne mentionne pas le nom de l'abbé Lapointe, qui possède pourtant une feuille de route comparable à celle de Lortie, ayant même étudié à ses côtés à Rome, nous pensons que celui-ci peut facilement s'ajouter à cette liste. Nous croyons qu'il s'inscrit parfaitement dans ce groupe qui utilise l'économie sociale pour sensibiliser le monde ouvrier à l'importance de se prendre en mains. Dans cette perspective, nous partageons l'avis de Gaston Gagnon lorsqu'il écrit :

Selon moi, Mgr Lapointe est loin de vouloir dominer le milieu ouvrier et accentuer le pouvoir de l'Église sur la communauté locale ou régionale; l'étude de ces documents historiques montre comment cet homme a voulu éveiller les siens à l'éducation et à l'instruction, à l'industrie et au commerce, à l'épargne et à la coopération. C'est dans cet esprit, à contre-courant je dirais du mouvement agriculturiste véhiculé à l'époque par la majorité des membres du clergé catholique, qu'il faut situer et inscrire toute son œuvre sociale. (Gagnon, 1988 : 64)

L'expérience de la FOC, où la présence de membres honoraires semble avoir déplu aux ouvriers, ne peut alors être considérée comme un véritable échec. Nous croyons plutôt qu'agissant avant l'élaboration d'une politique d'action sociale définie clairement par l'Église québécoise, Mgr Lapointe tente de reproduire des observations qu'il a effectuées en Europe et dont les résultats lui paraissent concluants. D'ailleurs, lorsqu'il se rend compte de l'insuccès de la formule, il fait un autre essai qui, lui aussi, possède des lacunes. Il s'adapte alors à la situation et ce, malgré le fait qu'il manifeste constamment une certaine

autorité dans son discours officiel. À plus d'une occasion, ceci le positionne d'ailleurs entre l'arbre et l'écorce, entre les ouvriers qu'il veut aider et l'amitié qu'il porte à Dubuc. Une situation de ce genre se produit en 1918. Alors qu'il vilipende le président de l'Union des Mécaniciens, dans une lettre qu'il lui adresse, parce qu'il brandit la menace de faire la grève pour obtenir des augmentations de salaires, dans une autre missive destinée cette fois à Dubuc, il avoue que les ouvriers ont raison et que celui-ci devrait accepter leur demande de hausser les salaires.⁷³

Les aumôniers successeurs de Mgr Lapointe n'entretiennent pas la même perception de l'union. Nous avons déjà parlé des Eudistes qui se sont succédé à la FOC, avant que Lapointe ne reprenne les cordeaux et fonde la FOMN. Après son départ de cette dernière, trois autres aumôniers se succèdent. Si on peut douter du zèle des pères eudistes au sein de la FOC, il en est donc tout autre des successeurs de Mgr Lapointe à la FOMN.

Ces aumôniers agissent sensiblement de la même façon. Ils travaillent à développer davantage le volet découlant de l'économie sociale de l'association ouvrière. Ils aident à la formation d'une coopérative d'achats dont bénéficient tous ceux qui en achètent des parts sociales. Pour ce faire, ils forment un comité permanent de coopération au sein de la FOMN, duquel découle la gestion du comptoir ouvrier. Ils participent également à la mise

⁷³ BAnQ, Fonds Syndicats locaux, P134/23-51, *Lettre de Mgr Lapointe à Jos.-L. Pedneault*, 15 mars 1918; P134/23-52, *Lettre de Mgr Lapointe à J.-E.-A. Dubuc*, 20 mai 1918.

en place d'une boulangerie chapeautée par l'union.⁷⁴ Parallèlement à ceci, le discours s'amplifie énormément dans les assemblées des membres. On y aborde davantage l'importance d'adhérer au syndicalisme catholique plutôt qu'international et on brandit parfois la menace du socialisme.⁷⁵

Vis-à-vis des ouvriers eux-mêmes, les relations qu'entretiennent ces aumôniers semblent avoir changé de registre. Alors que Mgr Lapointe agit généralement comme un conseiller auprès des membres de la FOMN, les autres clercs semblent adopter un mode plus autoritaire, moins près de la réalité quotidienne des travailleurs et davantage orienté directement vers la doctrine sociale catholique, sans utiliser la subtilité du fondateur. On voit d'ailleurs les ouvriers recourir périodiquement aux conseils de Mgr Lapointe même après que ce dernier ait quitté son poste, se fiant probablement davantage à ses conseils qu'à ceux de l'aumônier en place.⁷⁶

⁷⁴ Au sujet de l'établissement du comptoir ouvrier, du comité permanent de coopération et de la boulangerie voir, entre autres : BAnQ, Fonds SHS, doc. 921, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblées des 13 et 16 janvier 1916, du 20 février 1916, du 26 mars 1916, du 10 avril 1916, du 12 janvier 1919, du 23 février 1919, des 3 et 22 avril 1919 et des 4 et 18 mai 1919.

⁷⁵ Par exemple, dès sa première assemblée à titre d'aumônier, l'abbé Tremblay aborde la question des unions internationales, franc-maçonnnes, anarchistes, révolutionnaires et socialistes et mentionne tous les malheurs que vivent les ouvriers catholiques qui y appartiennent : BAnQ, Fonds SHS, doc. 720, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 30 août 1914. L'aumônier revient à la charge deux mois plus tard en parlant des socialistes, des Francs-maçons, des anarchistes et des criminels de toute sorte qui ont «chassé Dieu des pensées des ouvriers» : BAnQ, Fonds SHS, doc. 720, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 15 novembre 1914.

⁷⁶ Ceci se produit notamment au printemps 1915 alors que se déroule le débat entourant les modifications apportées aux règlements généraux et dont nous reparlerons au chapitre suivant.

*

* *

Lors de l'industrialisation à Chicoutimi, les ouvriers se rassemblent dans le quartier entourant les nouvelles usines de la Compagnie de pulpe. Auparavant occupé par les employés de la Compagnie Price, le quartier prend alors une toute autre dynamique. Il se développe à l'image d'autres quartiers ouvriers ailleurs en province.

Mais bien plus qu'un simple quartier ouvrier, c'est une microsociété qui s'y développe, avec ses problèmes mais, surtout, avec ses aspirations. La population y retrouve tout ce qui lui est nécessaire : du travail, des logis, des commerces et un lieu de culte. Elle n'a donc pas à se rendre à la ville, qui ne se situe en fait qu'à quelques coins de rues, pour réaliser ses activités quotidiennes. Les habitants du quartier disposent également d'associations diverses pour se regrouper, pour partager leurs joies et leurs misères quotidiennes, pour prier et, surtout, pour s'entraider. Le quartier possède même sa paroisse, avec des prêtres distincts, qui ne relèvent d'ailleurs pas du diocèse. D'ailleurs, ce clivage entre la partie ouvrière de la ville et les autres, commerçante et bourgeoise, existe depuis longtemps à Chicoutimi.

Après avoir fait la démonstration de tout ceci, nous pouvons maintenant en tirer quelques conclusions. Tout d'abord, nous pensons que les concordances que l'on retrouve à Chicoutimi par rapport à d'autres villes industrielles, plus précisément quant à la présence

d'un quartier ouvrier, illustrent l'émergence d'une classe ouvrière. Malgré l'omniprésence du clergé et l'énergie qu'il met pour la contrôler, nous croyons, suivant Gérard Bouchard, que «si envahissantes qu'aient été la présence et l'action de l'Église dans le passé québécois, il serait en effet étonnant qu'elle soit parvenue à circonvenir et à régenter l'ensemble des contenus culturels». (Bouchard, 1980 : 2) Et comme la culture ouvrière est à la base d'une prise de conscience de classe, (Thompson, 1963) nous croyons que tous les éléments présents favorisent l'émergence d'une telle sensibilité, qui est d'ailleurs visible dans certaines actions ou certaines paroles attribuées à des membres de la classe en question.

En plus de prendre conscience de sa propre existence, cette société ouvrière développe ses leaders spécifiques. Ceux-ci assument leurs rôles de meneurs auprès des associations ouvrières, mais également sur la scène politique municipale. Ils contribuent également à augmenter le sentiment d'appartenance qui anime les habitants du quartier ouvrier, conséquence de la prise de conscience collective d'une identité qui lui est propre. L'exemple le plus frappant de la présence de cette interdépendance collective survient lors du décès du surintendant de la CPC, J.-A. Tremblay, en 1916. On mentionne alors que celui-ci a commencé à travailler pour la compagnie comme simple manœuvre en 1897. Il a gravi les échelons jusqu'au poste de surintendant des trois moulins de Chicoutimi. Alors qu'il a le droit et l'honneur de pouvoir être inhumé au cimetière de la cathédrale, étant donné son lieu de résidence, ses dernières volontés sont toutes autres : il choisit d'être

enterré au Bassin «chez nous, parmi les ouvriers»⁷⁷. Dans son cas, le sentiment d'appartenance au quartier ouvrier prédomine malgré l'élévation sociale et il est si intense qu'il transcende même la mort...

Finalement, la présence d'une classe ouvrière distincte se répercute dans ses relations avec les élites, tant économiques que religieuses. D'une part, les ouvriers changent d'attitude vis-à-vis des grands idéaux régionaux, illustrés par le concept d'utopie, qu'ils appuient dans les premières années mais qu'ils délaissent rapidement lorsque cette collaboration se fait au détriment de leurs propres besoins de base. De plus, les actions paternalistes effectuées par certains membres de la bourgeoisie, notamment dans la prévoyance, démontrent bien les relations existant entre l'élite et la classe ouvrière. Cette dernière entretient d'ailleurs le même genre de liens avec le clergé ce qui, loin de l'isoler, lui permet de revendiquer le droit de se prendre en main. Ceci se manifeste particulièrement dans les actions de l'union ouvrière que nous allons aborder dans le prochain chapitre.

⁷⁷ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 7, no 7 (juillet 1917), pp. 137-138.

CHAPITRE 5

LES OUVRIERS AU TRAVAIL

Dans le chapitre précédent, nous avons vu comment se développe la vie communautaire dans le quartier ouvrier à Chicoutimi. Nous y avons abordé les aspects matériel, social et spirituel de la population ouvrière. Tout ceci n'aurait pas sa raison d'être si la Compagnie de pulpe de Chicoutimi n'avait pas incité une partie importante de ses employés à s'établir près de ses usines. Afin de dresser un portrait global de la classe ouvrière qui y émerge au début du XXe siècle, parallèlement à la réalité quotidienne, la vie au travail est tout aussi importante à comprendre que ce qui se déroule dans le quartier.

Un regard plus approfondi des considérations matérielles du travail est d'abord de mise. Dans cette optique, les conditions physiques du travail en usine seront abordées, particulièrement via les aspects de l'environnement et de la nature même de ce travail. Nous regarderons comment se déroule la période quotidienne occupée par le travail. Ceci nous amènera à parler des horaires de travail et des salaires qui y sont associés. Nous aborderons ensuite la question de la sécurité et de son corollaire, soit les accidents de travail. Ce qui nous conduira finalement à parler des périodes de non-emploi, qu'elles soient accidentelles ou conjoncturelles.

La deuxième partie de ce chapitre est consacrée aux associations ouvrières. D'abord parce qu'elles émanent du travail lui-même et qu'elles regroupent les ouvriers. Ensuite, parce qu'elles se préoccupent des conditions de travail et qu'elles tentent de devenir l'unique porte-parole des ouvriers auprès des compagnies qui les embauchent. Nous y verrons donc les actions syndicales qu'elles réalisent, mais également celles à connotation beaucoup plus sociale, découlant de la mutualité.

5.1 LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Comme la majorité des emplois industriels de Chicoutimi se situent dans les usines de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, nous allons utiliser essentiellement les caractéristiques que nous retrouvons à l'intérieur de celles-ci pour décrire l'environnement physique des travailleurs. Ceci permet par extension de comprendre ce que l'on retrouve dans d'autres usines de ce type à la même époque. Ainsi, que ce soit à Jonquière, Kénogami ou Ouatouchouan, les conditions des ouvriers se ressemblent passablement.

Évidemment, la CPC ne constitue pas le seul employeur possible pour les habitants du quartier Ouest. D'autres petites manufactures sont également présentes à cette époque; n'empêche qu'elle emploie une proportion importante de travailleurs. En ce sens, les revendications de l'union ouvrière sont essentiellement orientées vers l'industrie de la pâte à papier et des compagnies qui en dépendent. Nous ne pouvons donc savoir si les actions

syndicales causent un effet d'entraînement dans les autres petites entreprises, ce qui nous oblige à nous concentrer sur l'industrie de la pâte à papier.

5.1.1 LE TRAVAIL EN USINE

La division du travail que l'on retrouve à Chicoutimi correspond, en fait, aux étapes de fabrication de la pâte à papier. Dans cette perspective, les métiers suivent la transformation de la matière première, auxquels il faut ajouter d'autres occupations complémentaires, comme la fabrication et l'entretien de la machinerie par exemple. Il y a donc aussi les activités qui s'effectuent à l'extérieur de l'usine, avant et après la transformation de la matière première. Les billes de bois sont acheminées, de la forêt à l'usine, via les cours d'eau et sont emmagasinées dans un lac artificiel situé en amont de la manufacture. Tout le travail effectué avant cette opération n'est pas représenté au sein de la FOMN puisque ce ne sont pas des travailleurs employés par la CPC, mais plutôt par des sous-traitants.

C'est à partir de l'emmagasinage, sous forme d'amas de billes flottants, que les employés de la CPC débutent leur travail. Ils doivent alors approvisionner des monte-billes qui alimentent un convoyeur muni de scies rotatives qui coupent les billes à une longueur appropriée pour les prochaines étapes. C'est à ce moment que le bois est acheminé à l'intérieur de l'usine. La première étape consiste alors à enlever l'écorce de chaque bûche. Jusqu'à l'apparition des écorceurs mécaniques, l'opération se fait manuellement en pressant

une bille de bois contre des couteaux rotatifs jusqu'à l'enlèvement de l'écorce; outre cette dernière, l'opération prélève régulièrement des bouts de doigts à ses opérateurs... Une fois écorcés, les billots sont ensuite transportés dans des chariots sur rails jusqu'aux défibreurs. Un autre travailleur alimente alors ces machines qui compressent les billes contre des meules de pierre, en réduisant le bois en fibres qui sont simultanément incorporées à de grandes quantités d'eau. Le mélange obtenu est transféré à des tamis par le biais de pompes afin de trier les fibres selon leur qualité. Celles qui sont retenues sont acheminées vers des feutres sans fin auxquels elles adhèrent par la force centrifuge. À ce moment, la teneur en eau du mélange est réduite pour former une couche de pâte. Elle est ensuite coupée en feuilles par des ouvriers qui les replient et les mettent sur d'autres chariots qui sont dirigés vers les presses afin d'en extraire l'eau pour arriver au taux d'humidité souhaité. Il ne reste alors qu'à attacher les feuilles de pâte en ballots et les acheminer pour l'expédition, en train ou en bateau. (Bouchard, 1998 : 25-26)

La division du travail dans ces usines procure de l'emploi à différentes catégories d'ouvriers, notamment des tâches propices à être effectuées par des jeunes hommes, pour ne pas dire des enfants,⁷⁸ comme la manipulation des chariots. Mais ce qui attire davantage l'attention des contemporains, c'est l'atmosphère intenable présente à l'intérieur de l'usine. Toute les machines actionnées grâce à l'hydraulique provoquent un mélange de chaleur et d'humidité suffocant. Dans son ouvrage sur l'industrie des pâtes et papiers au Québec,

⁷⁸ Nous avons vu au chapitre précédent comment un enfant de 13 ans pouvait se retrouver à l'emploi de la CPC.

Jean-Pierre Charland rapporte même que les employés de nombreuses usines, comme celles de Chicoutimi, «travaillent pieds nus, dans plusieurs centimètres d'eau. Déjà en été cela rend le travail pénible; en hiver il est affreux». (Charland, 1990 : 300)

Ce que nous venons de décrire, ce sont les conditions physiques du travail dans une usine de pâte à papier comme celle de la CPC. Bien que cette dernière embauche une grande proportion des habitants du Bassin, il est évident que ceux-ci ne besognent pas tous à l'intérieur de l'usine. Toutefois, la division du travail règne un peu partout et les autres industries doivent appliquer des variantes de ce que l'on retrouve à la CPC. L'environnement est différent, mais la situation générale répond aux mêmes objectifs des promoteurs, c'est-à-dire la rentabilité financière de la production, sans se soucier des conditions physiques du travailleur lui-même. Par exemple, les ouvriers de fonderies doivent également souffrir de la chaleur tout comme les débardeurs s'acquittent de leur travail dans un environnement particulièrement dangereux lorsque la pluie sévit.

5.1.2 LE TEMPS DE TRAVAIL ET LA QUESTION DES SALAIRES

L'industrialisation conduit les entrepreneurs à adopter des innovations importantes dans la structuration du travail. Une véritable rupture s'opère lorsque le travail n'est plus orienté vers une tâche, comme les semailles ou les récoltes, mais plutôt vers un emploi rémunéré à partir du temps qui passe, processus qui fait son apparition avec la production industrielle. (Thompson, 1967 : 60; Pronovost et Girard, 1987 : 213-214) La notion de

temps est encore plus ou moins importante dans les premières années de l'industrialisation où la division du travail en usine demeure moins développée. Ainsi, l'ouvrage dans les petites manufactures ou à la maison, où le travail est rémunéré à la pièce, permet une certaine liberté dans l'utilisation du temps. Bien que son revenu en dépende, le travailleur peut arrêter de produire pour effectuer d'autres tâches et revenir à sa fabrication par la suite. (Thompson, 1967 : 70-72)

La notion de temps de travail implique une autre, soit celle de temps discipliné. La régulation du temps de travail, selon Thompson, c'est lorsque les travailleurs ont assimilé la notion de travail chronométré, mesuré, c'est-à-dire cette conception du travail discipliné. Pour y arriver, divers moyens plus ou moins brutaux sont utilisés par les contremaîtres, et ce de façon relativement généralisée. Ceci, parce qu'au point de départ cette conception du temps de travail n'est pas comprise par les ouvriers. Au début de l'industrialisation, un certain respect de l'horaire a été introduit par les industriels pour améliorer le fonctionnement des usines. Cette rigueur a été accueillie favorablement par certaines élites qui y voyaient une façon de régulariser la vie des ouvriers et ainsi de les empêcher de perdre leur temps futilement, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'usine. De plus, les horaires rigoureux permettaient de régulariser la vie familiale. Bien que passablement bien acceptée dans sa version plus adaptable, la discipline de temps industrielle fut l'objet des premières revendications ouvrières, non pas pour les combattre, mais plutôt pour s'en approprier l'usage, autrement dit pour avoir plus de temps libre et

personnel en réduisant les heures de travail. (Thompson, 1967 : 82-86; Pronovost et Girard, 1987 : 218-219)

La notion de temps de travail apporte une révolution dans la rémunération, celle du salaire horaire. C'est à partir de cette notion que les comparatifs peuvent être établis dans différentes industries et, dans le même esprit, dans différentes usines à l'intérieur d'une même industrie. Les travailleurs de la CPC n'y font pas exception. Nous ne tenterons pas, dans les lignes qui suivent, de retracer l'évolution du salaire horaire des travailleurs de Chicoutimi mais seulement d'en tracer un portrait général.

Une chose est certaine, c'est que le salaire de la majorité des ouvriers habitant le quartier Ouest de Chicoutimi ne suffit pas pour rencontrer les obligations familiales. Bien qu'il se targue de payer convenablement ses employés, Dubuc ne les rémunère pas plus que d'autres industriels de la province, si ce n'est pas moins. Les salaires des ouvriers ne leur permettent généralement pas d'assumer les coûts de la vie, même s'ils se situent dans la moyenne de l'industrie et ce, avant même la fondation du syndicat. (Gagnon, 1988 : 71-72; Collard, 1973 : 64) Mais cette situation n'est pas propre à Chicoutimi, c'est le quotidien d'une grande partie de la classe ouvrière au début de l'industrialisation.

Il faut également tenir compte d'un autre élément extrêmement important lorsqu'on tente d'analyser les salaires, celui de leur variabilité interne. Les ouvriers qualifiés, comme les mouleurs par exemple, sont ceux qui gagnent les salaires les plus élevés. Même s'ils

sont aussi touchés par des cycles saisonniers ou économiques, ils demeurent ceux qui ont les meilleurs salaires de la classe ouvrière, qui peuvent même aller jusqu'au double de ceux des journaliers. Ces derniers constituent par contre une bonne proportion de la classe ouvrière dans le dernier quart du XIXe et au début du XXe siècle. Ce sont aussi les plus vulnérables aux aléas du travail qui ne leur offre aucune sécurité ni régularité. Les salaires étant très bas, ils ne disposent que d'une faible marge de manœuvre pour équilibrer leur budget. Des différences de salaire qui nous paraissent insignifiants aujourd'hui, comme un écart de 0,25\$ par jour, peuvent se traduire par un style de vie très différent à l'intérieur même de la classe ouvrière. (Bradbury, 1993, pp. 83-89)

Cette règle générale du travail ouvrier se trouve confirmée à la CPC. Lorsqu'on analyse les demandes salariales et les concessions faites par la compagnie, on s'aperçoit que les emplois plus qualifiés rapportent davantage que ceux de journaliers. Mais bien plus, des indices nous laissent croire que même à l'intérieur d'une catégorie de métier, des variations salariales existent. En 1919 par exemple, les demandes des employés des ateliers de fabrications, principalement les machinistes, veulent obtenir des salaires équivalents à ce qui se paie dans les environs de Chicoutimi. On ajoute que leurs demandes vont jusqu'à 0,50\$ de l'heure *pour les plus habiles*.⁷⁹ C'est donc dire qu'en définitive, il est difficile de déterminer un salaire précis, même si cette question revient relativement souvent dans les discussions. Il appert que Dubuc tente davantage d'y appliquer des baisses et qu'il doive

⁷⁹ BAnQ, Fonds SHS, doc. 423, *Procès-verbaux de la FOMN, Conseil général*, assemblée du 18 juin 1919.

plutôt revenir sur sa décision et, à l'inverse, concéder des petites augmentations, comme cela se produit à l'été 1914.⁸⁰

Par ailleurs, il semble que l'affirmation de Terry Copp selon laquelle la hausse générale de salaires que connaissent les ouvriers pendant la guerre ne suffit pas à atténuer l'inflation soit également le cas à Chicoutimi. (Copp, 1978 : 145) En effet, les demandes salariales deviennent plus intenses dans les dernières années de la décennie 1910. D'une façon générale, on veut obtenir des augmentations pour tous les ouvriers de la CPC. Devant le refus catégorique de la compagnie d'y consentir, on revient à la charge d'une façon différente. On continue à effectuer des demandes selon les principes généralement rencontrés dans le syndicalisme, mais on s'y prend également d'une manière originale. Ce qui est particulièrement intéressant à ce moment, c'est qu'on tente d'innover pour permettre un ajustement salarial équitable, basé sur les besoins réels des travailleurs. On établit les demandes selon une échelle d'enfants à charge : plus le nombre d'enfants est élevé dans la famille du travailleur, plus l'augmentation de salaire demandée est grande. Bien plus, on tente d'identifier nominativement les travailleurs qui méritent une telle augmentation puisque leur salaire est trop bas en fonction de leur situation familiale. On fait mention de leurs années de services pour la CPC, de la dureté du travail et des circonstances particulières dans lesquelles évolue chacun de ces chefs de famille plus nécessiteux que les

⁸⁰ En juin 1914, la CPC applique des baisses de salaires à plusieurs catégories de travailleurs. La FOMN fait des pressions auprès de Dubuc pour ne pas que cela se poursuive et elle réussit même à obtenir une légère augmentation pour certains de ces employés. BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblées des 19 juin 1914 et 30 juin 1914; BAnQ, Fonds SHS, doc. 720, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 24 juillet 1914.

autres.⁸¹ Cette modification stratégique dans les revendications de la FOMN ne semble pas avoir été accueillie favorablement par Dubuc qui accepte plutôt des augmentations générales, mais moins élevées que ce qui est demandé.⁸²

À la même époque, une autre stratégie est employée pour tenter de faire comprendre à Dubuc que les salaires qu'il verse ne sont pas assez élevés. On cherche à connaître les conditions qui prévalent ailleurs dans l'industrie, et particulièrement chez le principal concurrent de la CPC, c'est-à-dire à la Compagnie Price à Kénogami. À ce moment, on envoie la liste des salaires de cette dernière à Dubuc pour appuyer les demandes d'augmentation de salaire; on demande tout simplement les mêmes salaires que Jonquière pour les usines de Chicoutimi et Ouiatchouan.⁸³

Un autre élément découlant du temps de travail, c'est celui passé au boulot. Alors que la majorité des ouvriers travaillent sur des périodes de 12 heures, de jour et de nuit, ceux œuvrant à l'intérieur de l'usine travaillent 11 heures de jour et 13 heures de nuit, avec une pause de deux heures. Une revendication que l'on voit apparaître dès les débuts de la FOMN, c'est la modification de cette répartition du travail pour des quarts de huit heures,

⁸¹ À cet égard, il est bon de noter que les demandes de la FOMN, favorisant des ouvriers devant composer avec des situations familiales plus difficiles, se distinguent des requêtes de salaire familial ayant cours dans les milieux catholiques. En effet, on ne tient pas uniquement compte du nombre d'enfants du travailleurs, mais également de particularités qui peuvent l'accabler, telles que la maladie de l'épouse ou le veuvage : BAnQ, Fonds SHS, doc. 423, *Procès-verbaux de la FOMN, Conseil général*, assemblées des 12, 13 et 23 août 1919.

⁸² C'est particulièrement pendant les années 1919 et 1920 que les demandes d'augmentations salariales sont les plus fréquentes et le sujet est discuté au cours de la majorité des assemblées de cette période.

⁸³ BAnQ, Fonds SHS, doc. 423, *Procès-verbaux de la FOMN, Conseil général*, assemblées des 1^{er} mai et 18 juin 1919; doc. 921, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 22 avril 1919.

tout en conservant le salaire quotidien pour une journée de 10 heures. La compagnie répond positivement à cette demande pour ceux qui travaillent à l'intérieur de l'usine. Bien qu'aucune mention explicite à cet effet ne se retrouve dans les procès-verbaux, certains indices nous permettent de croire que ce changement ne s'accompagne pas du maintien des salaires demandé. En effet, quelques mois plus tard, certains ouvriers demandent à revenir au système des deux quarts de travail. Malgré des demandes répétées, qui se reproduisent l'année suivante, le conseil de direction de la FOMN refuse d'accéder à ce retour en arrière dans les conditions de travail.⁸⁴ Il faut toutefois noter que ce système ne s'applique que pour les ouvriers de production, ceux qui travaillent à l'intérieur de l'usine. Pour les autres, la journée de travail de 10 heures par jour subsiste, et les demandes pour la faire baisser à 9 heures se répètent régulièrement.⁸⁵ Donc, à l'image de ce que l'on a vu pour les salaires, il n'y a pas d'uniformité dans la durée de la journée de travail au sein des compagnies de Dubuc.

5.1.3 RISQUER SA VIE... POUR LA GAGNER

La dangerosité des activités industrielles constitue une réalité avec laquelle les ouvriers doivent composer quotidiennement au début du XXe siècle. Bien que les conditions de travail tendent à s'améliorer, notamment au niveau des heures de travail, les

⁸⁴ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblées des 3, 27 et 29 avril 1913, du 30 mai 1913, du 30 août 1913, du 8 septembre 1913, du 3 octobre 1913 et du 30 juin 1914; doc. 719, *Procès-verbaux de la FOMN, Conseil général*, assemblée du 12 juillet 1914.

⁸⁵ BAnQ, Fonds SHS, doc. 921, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 22 avril 1919.

accidents de travail demeurent un véritable fléau pour les ouvriers. Ceci, conjugué aux conditions hygiéniques déficientes dans plusieurs manufactures, apporte son lourd tribut à la misère ouvrière. En 1907, le Québec adopte une première loi de ce genre en Amérique du Nord, visant à améliorer la sécurité des travailleurs. Néanmoins, comportant plusieurs faiblesses et d'importantes lacunes, elle est vite devancée par d'autres législations, notamment celle de l'Ontario. Cette dernière fait l'envie des syndicats qui réclament un ajustement du Québec orienté sur celle-ci. Il faut attendre plus de 20 ans avant que la loi ne soit finalement révisée. (Copp, 1978 : 133-137; Larocque, 1976 : 128-129)

Comme nous l'avons vu précédemment, les conditions de travail à l'intérieur d'une usine de pâte à papier sont pénibles, l'humidité étant omniprésente tant en hiver qu'en été, avec toutes les conséquences sur la santé que cela peut apporter. Malgré sa sympathie envers Dubuc, le *Progrès du Saguenay* sert l'avertissement suivant à ceux qui veulent y travailler : «gare aux rhumatisants et à ceux qui souffrent d'affections chroniques de la gorge».⁸⁶ C'est donc dire que les conséquences de l'environnement de travail à la CPC préoccupent déjà. Les ouvriers en sont conscients de sorte qu'ils réclament, par le biais de la FOMN, une salle plus hygiénique pour prendre leur collation.⁸⁷ De plus, lorsqu'ils demandent l'adoption du système à trois quarts de travail, les ouvriers font valoir, parmi les

⁸⁶ *Le Progrès du Saguenay*, 13 février 1908, p. 2 cité dans Jean-Pierre Charland. (Charland, 1990 : 300) Ce dernier ajoute le commentaire suivant à cette citation : «Ceux qui n'ont aucune de ces maladies n'ont qu'à attendre : ils les auront!»

⁸⁷ BAnQ, Fonds SHS, doc. 921, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 21 mai 1922.

principales raisons évoquées, que des pères de familles de 30 à 35 ans souffrent d'anémie et de dyspepsie découlant du système en place.⁸⁸

Les maladies industrielles ne sont pas les seuls risques que courent les travailleurs lorsqu'ils se présentent au travail. Les accidents de travail sont fréquents dans les usines. Si certains occasionnent des blessures mineures, d'autres peuvent avoir des conséquences plus lourdes allant même jusqu'au décès du travailleur impliqué. Les journaux font mention régulièrement de tels accidents.⁸⁹ Cette situation ne se retrouve pas uniquement à la CPC, elle frappe également sa principale rivale à Kénogami. (Linteau, Durocher et Robert, 1989 : 549) Les usines ne sont pas les seules responsables d'accident de travail, la saison des chantiers apporte avec elle son lot d'estropiés et de cadavres, dont certains périssent noyés.⁹⁰ Ceci est tellement présent dans la réalité ouvrière qu'on en vient à demander aux lecteurs de *L'Écho paroissial* de prier pour que les travailleurs reviennent sains et saufs des chantiers, lorsque la saison s'amorce.⁹¹

Évidemment, ce ne sont pas tous les accidents qui sont mortels, la majorité n'occasionne que des arrêts de travail temporaires pour l'ouvrier impliqué. Ceci permet d'aborder une autre facette de la vie ouvrière, soit celle du chômage. Ce dernier s'ajoute aux difficultés apportées par un salaire souvent insuffisant pour rencontrer les besoins

⁸⁸ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 29 avril 1913.

⁸⁹ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 1, no 10 (novembre 1911), p. 158; vol. 1, no 11 (décembre 1911), p. 175; vol. 6, no 8 (août 1916), p. 157.

⁹⁰ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 1, no 5 (juin 1911), pp. 73-74.

⁹¹ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 1, no 11 (décembre 1911), p. 175.

primaires de la famille. Même en période de prospérité, il y a un nombre important de travailleurs qui se retrouvent sans emploi. Ceci démontre toute l'instabilité du travail à l'époque, principalement lors des fluctuations saisonnières. En ce sens, le temps travaillé n'est pas régulier, et peut varier d'une semaine à l'autre, voire d'une journée à l'autre. En plus des cycles de la demande des produits, ceci peut provenir de plusieurs facteurs internes à l'industrie elle-même, comme la division du travail inégale, des approvisionnements mal prévus, et d'autres raisons similaires. (Larocque, 1976 : 129-130; Pronovost et Girard, 1987 : 214-216)

Le chômage fait d'ailleurs partie des préoccupations continues de l'union ouvrière. Dès les premiers mois d'existence de la FOC, l'abbé Lapointe aborde l'utilité de créer une bourse du travail, une caisse de chômage et un bureau de placement.⁹² Il accorde une telle importance à cet aspect qu'il l'enclasse dans les règlements généraux de la FOC.⁹³ Cette préoccupation revient tout au long de la période étudiée alors qu'on tente de faire remplacer des travailleurs qui ne sont pas membres de l'union par d'autres qui y appartiennent et qui sont sans emploi. Rappelons que des ouvriers se plaignent auprès du Conseil municipal parce que la CPC embauche des étrangers alors que des citoyens de la ville chôment. Cette situation où le travail est instable semble perdurer, malgré le nombre

⁹² BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOC*, assemblée du 13 avril 1908. À partir de 1910, des bureaux de placement publics sont établis au Québec, principalement dans les quartiers ouvriers des grandes villes comme Montréal et Québec. Bien qu'ils soient institués suite à des pressions des milieux ouvriers et des syndicats, rien n'indique qu'un tel bureau ait été établi à Chicoutimi, malgré l'intérêt démontré par la FOC. (Bisson, 2008 : 43-45)

⁹³ «... en favorisant la création, en dehors d'elle,... d'une bourse du travail, qui garantira le travailleur honnête contre le chômage et assurera à l'employeur des ouvriers honnêtes et compétents», voir *Fédération ouvrière de Chicoutimi. Statuts et règlements*, p. 2.

important de travailleurs embauchés par l'industrie. En 1916, *L'Écho paroissial* mentionne que l'Abitibi a attiré bon nombre de travailleurs dans les chantiers. On s'attriste de la situation puisque l'ouvrage ne manquera pas dans les chantiers de la région l'hiver suivant.⁹⁴ Ceci peut confirmer la mobilité que l'on retrouve au sein de la classe ouvrière, principalement occasionnée par la recherche de travail : on va là où se trouve l'emploi.

5.2 LES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES

C'est au sein de l'industrie des pâtes et papiers que se déploient les premières unions ouvrières au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Un certain clivage s'opère entre les entreprises du groupe de Dubuc et celles de Price qui se voit aussi dans l'associationnisme ouvrier. À Chicoutimi, c'est essentiellement le syndicalisme catholique qui prend la place. Même si on voit parfois des travailleurs appartenir à des unions internationales, cet état de fait n'est que sporadique. C'est d'abord la Fédération ouvrière de Chicoutimi qui prend le plancher, à partir de 1907. Elle cède ensuite la place à la Fédération ouvrière mutuelle du Nord en 1912. Même si cette dernière semble être le prolongement de la première pour plusieurs chercheurs, nous allons les traiter individuellement afin de bien comprendre les différences qui les animent et qui nous font croire qu'il s'agit, en fait, de deux associations complètement différentes, même si elles proviennent d'un seul et unique fondateur, soit Mgr Lapointe.

⁹⁴ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 6, no 9 (septembre 1916), p. 173.

5.2.1 LA FÉDÉRATION OUVRIÈRE DE CHICOUTIMI : UNE ASSOCIATION D'INSPIRATION EUROPÉENNE

À partir de 1904, l'abbé Lapointe instaure à Chicoutimi une série de conférences visant à faire connaître la question ouvrière et les moyens dont les travailleurs disposent pour améliorer leur sort dans la conformité avec les enseignements de l'Église. Effectuée sous les auspices de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, la première de ces causeries est animée par nul autre que l'évêque de Chicoutimi en personne, Mgr Labrecque, qui y aborde «la question du travail au point de vue naturel».⁹⁵ Cette suite de réunions se termine par celle de l'abbé Lapointe, le 5 mai 1907, et dont la conclusion permet de jeter les bases de la future union ouvrière locale. Il y aborde la nécessité de ne pas joindre les unions internationales, d'inspiration socialiste, dont les actions se terminent souvent par des grèves désastreuses tant pour les ouvriers que pour les patrons, quand les résultats n'en sont pas des manifestations sanglantes. À ces spectres, il ajoute un argument beaucoup plus terre-à-terre, celui de l'argent : il mentionne que les cotisations payées par les ouvriers québécois ne servent qu'à alimenter les caisses des unions aux États-Unis, tandis qu'au Québec le gouvernement refuse de financer des écoles techniques qui pourraient servir à former des Canadiens français aux différents métiers industriels. Alors, pourquoi ne pas se servir des cotisations d'unions ouvrières locales pour financer de telles institutions? Cet exemple concret des réalisations que peut effectuer une association ouvrière locale motive les

⁹⁵ *Le Progrès du Saguenay*, 4 février 1904.

ouvriers présents à la conférence et l'abbé Lapointe forme sur le champ un comité composé exclusivement d'ouvriers destiné à mettre en place une telle organisation.⁹⁶

Si le rôle de l'abbé Lapointe est indéniable dans l'éducation des ouvriers face à leur condition, il faut toutefois être conscient que l'industrialisation apporte une prise de conscience chez les travailleurs de la nécessité de se regrouper d'une façon permanente pour défendre et promouvoir leurs droits. (Bischoff, 1988 : 10) D'ailleurs, parallèlement à la démarche de l'abbé Lapointe, un autre groupe d'ouvriers veut implanter une union ouvrière à Chicoutimi. Pour ce faire, il s'adresse au député fédéral Joseph Girard qui n'est pas un ignorant en matière de coopération. En effet, celui-ci a été parmi les instigateurs de quelques coopératives de fromagers et de la Coopérative de téléphone du Lac-Saint-Jean. Il a également milité pour l'implantation de coopératives d'économie et de crédit agricole, selon le modèle Raiffeisen, et il appuie la loi sur le crédit agricole qui est à l'origine de la loi sur les syndicats coopératifs de Desjardins. (Gagnon, 2008 : 35)

Cette double action occasionne un imbroglio entre l'abbé Lapointe et le député Girard, dont plusieurs auteurs ont déjà fait mention. (Têtu, 1996 (1962); Parisé, 1978) Néanmoins, nous croyons que quelques précisions additionnelles sont nécessaires afin de bien comprendre la suite des événements. Tout d'abord, il faut mentionner que les ouvriers qui s'adressent à Girard à l'hiver 1907 désirent fonder une union ouvrière telle qu'ils les connaissent, c'est-à-dire essentiellement comme un syndicat international ou national.

⁹⁶ *Le Progrès du Saguenay*, 16 mai 1905.

D'ailleurs, comment pourrait-il en être autrement puisque le syndicalisme catholique n'existe pas encore et que le clergé ne s'implique dans la question ouvrière que depuis quelques années à peine, essentiellement en temps de crise, plus précisément lors de grèves? Pourtant, le député connaît vraisemblablement les volontés de l'abbé Lapointe puisqu'il invite ces travailleurs à se joindre à celui-ci dans son projet d'union ouvrière. Ce qu'il entrevoit, c'est une organisation syndicale certes, mais indépendante des unions étrangères et, surtout, d'inspiration catholique.⁹⁷

Lors de l'assemblée où l'abbé Lapointe forme son comité d'ouvriers destiné à fonder une union, ceux alliés au député sont aussi présents et ils se rallient au projet énoncé à ce moment.⁹⁸ Malgré la présence d'un comité, l'abbé Lapointe rédige les statuts et règlements de l'organisme seul et à l'insu de tous. Bien plus, lorsqu'il en a terminé la rédaction, ce n'est pas aux ouvriers qu'il les soumet pour les faire accepter, mais plutôt à quelques membres de la bourgeoisie locale. Cette opération nébuleuse lui attire d'ailleurs les reproches du député Girard qui est tenu à l'écart de ces tractations, lui personnellement, mais également les ouvriers qui sont venus le solliciter.⁹⁹

⁹⁷ BAnQ, Fonds des Syndicats locaux, P134/23.11, *Lettre de Jos. Girard à l'abbé E. Lapointe*, 5 décembre 1907.

⁹⁸ Quelques temps après la fondation de la Fédération ouvrière de Chicoutimi, l'abbé Lapointe rapporte les circonstances entourant cette fondation lors d'une assemblée générale. Cette mise au point survient quelques semaines après la mésentente qu'il a eue avec le député Girard. Nous pouvons croire qu'elle sert à éclairer les membres dans les circonstances. BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOC*, assemblée du 19 janvier 1908.

⁹⁹ BAnQ, Fonds des Syndicats locaux, P134/23.11, *Lettre de Jos. Girard à l'abbé E. Lapointe*, 5 décembre 1907.

Ce qui ressort de la réflexion de l'abbé Lapointe est essentiel à la compréhension de l'évolution de l'organisme. Il s'inspire de son expérience, principalement de ses voyages d'études en Europe, pour définir une société vouée, dans un sens large, à «la protection et le développement des intérêts moraux et matériels de ses membres».¹⁰⁰ Cette union découle directement des associations de patronage que l'on retrouve fréquemment en France et dont les sociétés approuvées par l'État constituent un parfait exemple. Alors qu'auparavant, ces organisations sont d'ordre essentiellement ouvrier, l'approbation gouvernementale émise à partir de 1852, bouleverse leur fondement premier, essentiellement mutualiste. Avec ces sociétés approuvées, on voit arriver la bourgeoisie au sein de ces organismes, principalement par la présence de membres honoraires. C'est une forme d'encadrement de la classe ouvrière par l'élite que l'on voit alors apparaître. (Dreyfus, 2001) La présence de membres honoraires dans la FOC a d'ailleurs été ciblée comme étant le principal facteur de son échec et c'est également la principale remontrance que fait le député Girard à l'abbé Lapointe lorsqu'il prend connaissance des statuts et règlements de l'organisme, ajoutant même qu'ils «sont un certificat absolu de non confiance dans l'intelligence et l'habileté des ouvriers que je ne puis signer»¹⁰¹.

Nous croyons que l'échec de la FOC ne réside pas uniquement dans la présence de membres honoraires et qu'il faut aller plus loin dans l'interprétation. En ce sens, l'expérience française tend à démontrer que malgré le fait que cette structure soit typique

¹⁰⁰ *Fédération ouvrière de Chicoutimi... op. cit.*, p. 1.

¹⁰¹ BAnQ, Fonds des Syndicats locaux, P134/23.11, *Lettre de Jos. Girard à l'abbé E. Lapointe*, 5 décembre 1907.

du patronage par les membres honoraires sur les membres participants, il semble que dans plusieurs cas, l'entente entre les deux groupes dépasse le simple patronage et se répercute dans des actions sociales ou politiques solidaires. (Toucas, 1999 : 24-25) Par contre, il faut noter que dans ce genre d'association, ce sont essentiellement des activités mutualistes qui sont effectuées. Un simple coup d'œil aux statuts de la FOC nous démontre que c'est cette orientation que veut prendre le fondateur de l'association, tout comme l'indique également l'analyse des procès-verbaux où une question découlant de la protection du travail ne revient qu'à une seule occasion pendant plus de quatre ans d'existence. Outre des questions de gestion interne de l'association, la majorité des discussions confinées aux procès-verbaux de l'organisme découlent d'ailleurs de la mutualité et de la coopération.¹⁰²

Donc, ce qui émerge de la réflexion de l'abbé Lapointe, c'est le produit d'expériences européennes, ce qu'il n'hésite pas à mentionner à Joseph Girard lorsqu'il lui explique pourquoi il a voulu intégrer des membres honoraires dans l'union. Mais ce qui est encore plus important à mentionner dans cette réplique, c'est que l'abbé Lapointe ne veut pas simplement «une société ouvrière organisée sur les principes et selon les méthodes des sociétés internationales, avec un chapelain» tel que le désire le député. Il veut quelque chose de plus général, qui peut ultimement chapeauter une telle organisation.¹⁰³

¹⁰² Ces affirmations proviennent d'une compilation personnelle de la fréquence des sujets de discussion répertoriés au cours de l'ensemble des assemblées de la FOC.

¹⁰³ BAnQ, Fonds des Syndicats locaux, P134/23.8, *Lettre de Eugène Lapointe, ptre, à Jos. Girard*, 11 décembre 1907.

C'est donc une mésentente totale dans l'orientation et la structure même de l'organisation qui émerge dès sa fondation et qui, selon nous, est à l'origine de son échec et non pas uniquement la présence de membres honoraires qui n'en constitue qu'un prétexte. D'une part, on veut créer une organisation qui permettrait aux ouvriers de se prendre en main, d'améliorer leur sort, dans une perspective de prise en charge communautaire de leur destinée. Une des façons de faire, c'est d'obtenir collectivement des avantages individuels. Ce sera d'ailleurs une des premières réalisations de la FOC.¹⁰⁴ Mais l'objectif ultime «d'améliorer la situation économique des ouvriers»¹⁰⁵ repose en grande partie sur la prévoyance. Cette dernière s'appuie principalement sur l'épargne d'après le fondateur qui, parallèlement, travaille à fonder une caisse de petites économies pour les ouvriers. Ceci devient d'ailleurs au cœur des discussions au sein de la FOC tout comme un projet d'assurances qui, lui aussi, a un objectif de prévoyance. On rejette l'ébauche d'assurance après l'intervention de l'abbé Lapointe qui «conclut au maintien de la Fédération dans la poursuite de son but qu'est l'organisation générale, l'amélioration moralement et matériellement parlant de la classe ouvrière, et non l'assurance proprement dite.» Il ajoute qu'il y a déjà en place des sociétés mutuelles engagées dans la mutualité pure et simple et que ce serait leur nuire que de s'y intéresser.¹⁰⁶ Par contre, le projet de caisse d'épargne destinée aux ouvriers se réalise, avec l'appui de quelques membres de la bourgeoisie locale

¹⁰⁴ Lors de l'assemblée générale de fondation de la FOC, l'abbé Lapointe annonce qu'il a obtenu des réductions de prix pour les membres sur le pain, la viande et d'autres denrées courantes, à condition de payer comptant. BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOC*, assemblée du 22 décembre 1907.

¹⁰⁵ *Fédération ouvrière de Chicoutimi... op. cit.*, p. 1.

¹⁰⁶ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOC*, assemblée du 13 avril 1908.

qui servent de caution.¹⁰⁷ Afin de favoriser l'épargne et la prévoyance chez leurs travailleurs, la CPC et ses compagnies affiliées doublent le taux d'intérêts que rapportent les dépôts effectués dans l'institution, qui passe ainsi de 3% à 6%.¹⁰⁸ (Gagnon, 2008 : 38-39) Nous retrouvons donc, une fois de plus, une forme de patronage de l'élite vis-à-vis la classe ouvrière. Dans cette perspective, nous voyons que «l'honorariat apparaît comme un reste d'action caritative au sein d'une institution censée promouvoir la responsabilité individuelle». (Toucas, 1999 : 17)

La mise à l'écart des ouvriers dans le processus de création de l'union dite ouvrière constitue davantage une raison de son échec, selon nous, que la simple présence de membres honoraires. Plutôt que de proposer aux travailleurs une forme d'association à laquelle ils s'attendent, l'abbé Lapointe tente de leur imposer une formulation qu'il perçoit comme étant idéale pour l'ouvrier et en symbiose avec ce «que l'on puise dans l'enseignement de l'Église et les ouvrages des sociologues chrétiens»¹⁰⁹. C'est donc un type d'association méconnu pour les ouvriers qu'il veut implanter, d'autant plus qu'il ne discute de son projet avec aucun d'entre eux, les laissant dans l'ignorance totale de son dessein. Dans cette optique, les réticences à adhérer à l'union que les travailleurs démontrent par la suite sont très compréhensibles. Ils s'attendent à avoir une organisation qui va s'occuper de leurs intérêts au travail. Ils acceptent évidemment la présence religieuse au sein d'une

¹⁰⁷ Ils sont dix requérants à offrir une garantis de 1000\$ chacun, pour un total de 10000\$. (Gagnon, 2008 : 36-38)

¹⁰⁸ Cette pratique de doubler le taux d'intérêt sur l'épargne de ses employés par la CPC se poursuit lors de la fondation de la Caisse populaire de Chicoutimi. (Gagnon, 2008 : 48)

¹⁰⁹ BAnQ, Fonds des Syndicats locaux, P134/23.8, *Lettre de Eugène Lapointe, ptr, à Jos. Girard*, 11 décembre 1907.

association de ce genre si l'on se fie à l'appui qu'ils donnent à l'abbé Lapointe au printemps 1907 lorsqu'il en annonce la création prochaine. Toutefois, c'est une formule qu'ils ne connaissent pas bien, ou du moins à laquelle ils ne s'attendent pas, qu'on leur présente six mois plus tard, axée sur la prévoyance et l'éducation¹¹⁰ et non pas sur l'amélioration des conditions de travail. En fait, nous n'avons aucune raison de croire ou d'affirmer qu'il s'agit d'un syndicat, même dans sa plus simple expression.

D'ailleurs, une brève analyse des membres nous démontre que l'association ne peut prétendre agir efficacement sur les conditions de travail de ses adhérents, étant donné la nature disparate des professions représentées et qui est répartie dans plusieurs secteurs d'activités. Par exemple, le premier conseil de direction est composé de deux peintres-décorateurs, deux forgerons, trois menuisiers, un contremaitre et un boulanger. La participation des ouvriers de métiers industriels y est pratiquement absente. Le premier président à occuper le poste sera d'ailleurs un peintre-décorateur. Celui qui lui succède, deux ans plus tard, est un contremaitre.¹¹¹ De plus, lorsque de nouveaux membres sont acceptés, ils ne représentent pas plus que les autres des ouvriers industriels, à quelques

¹¹⁰ La FOC participe activement à la mise en place et au maintien d'une École des arts et métiers à Chicoutimi. BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOC*, assemblées des 21 novembre et 20 décembre 1909 et du 6 novembre 1910. Malgré les efforts qui y sont consacrés, il semble que l'assistance ne réponde pas aux objectifs et les jeunes peu instruits devraient en profiter davantage «malheureusement, c'est peut-être chez ceux-là qu'on rencontre le plus d'indifférence, et le nombre de gens qui préfèrent la flânerie sur la rue, ou les ridicules spectacles des vues animées, aux heures laborieuses, mais fructueuses, passées sur les bancs d'une école du soir, est beaucoup trop considérable» : *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 2, no 1 (février 12), p. 13.

¹¹¹ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOC*, assemblées des 22 et 27 décembre 1907 et du 21 novembre 1909.

exceptions près.¹¹² Et nous ne faisons état que des membres effectifs, sans prendre en considération les membres honoraires qui proviennent essentiellement de la petite bourgeoisie locale. C'est donc dire que les travailleurs industriels, ceux qui peuvent retirer des avantages d'une union ouvrière n'adhèrent pas à celle-ci, probablement parce qu'ils ne peuvent s'y identifier. On assiste ni plus ni moins qu'à une forme de résistance passive de ce ceux-ci. En ce sens, un fait est intéressant à signaler. En février 1910, soit quelques années après la fondation de la FOC, on s'aperçoit qu'il n'y a qu'un seul membre du conseil de direction qui provient du quartier Ouest, le quartier ouvrier. Ceci démontre bien le désintéressement que les ouvriers portent à la FOC et qui, en bout de ligne, aboutit à l'agonie pure et simple de l'union qui se veut ouvrière.

5.2.2 ON APPREND DE NOS ERREURS :

LA FÉDÉRATION OUVRIÈRE MUTUELLE DU NORD

Au début 1912, alors que la FOC est moribonde, pour ne pas dire qu'elle n'existe que virtuellement, Mgr Lapointe se fait remettre par l'évêque de Chicoutimi le mandat de renouer avec l'unionisme ouvrier. Maintenant directeur des œuvres sociales diocésaines, il doit fonder une association qui deviendra ni plus ni moins que le centre de coordination de cette nouvelle orientation d'envergure. En fait, la volonté de Mgr Labrecque est de voir la FOC renaître de ses cendres, ce qui n'est pas tout à fait la vision de son homme de

¹¹² Par exemples, le 27 décembre 1907, les nouveaux membres sont deux menuisiers et un horloger; le 29 février 1908, un peintre, un tailleur, un relieur et un journalier sont admis; le 10 avril 1908, deux cochers, un charron et trois mécaniciens. BANQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOC*.

confiance. Ce dernier admet que la reproduction au Québec d'une organisation qu'il a connue en Europe ne connaît pas le succès qu'il aurait voulu. Il explique cet état de fait par la culture et la situation économique différentes, mais aussi par un clivage de classe nettement moins marqué au Québec qu'en Europe. (Têtu, 1996 (1962) : 163)

Cette fois, il délaisse les membres honoraires pour se concentrer exclusivement sur les membres réguliers, ce qui se rapproche davantage de la conception d'une union ouvrière pour les travailleurs. Bien plus, c'est une structure qui s'inspire davantage du syndicalisme qu'il met en place avec la nouvelle Fédération ouvrière mutuelle du Nord. Il a donc appris que s'il doit maintenant combattre les unions internationales, comme le prévoit le programme des œuvres sociales diocésaines, aussi bien le faire avec une association qui leur ressemble, sans oublier bien sûr d'y inclure les incontournables évocations de *Rerum Novarum*. Dans cette optique, la FOMN mérite véritablement cette fois d'être considérée comme un syndicat catholique. Néanmoins, Mgr Lapointe n'oublie pas pour autant d'apporter une autre dimension à l'organisation et il la fait incorporer en tant que société de secours mutuels par un bill privé, sanctionné le 21 décembre 1912.

5.2.2.1 *Une structure pyramidale*

Lors de la fondation, Chicoutimi devient d'office la section de base de la FOMN. Toutefois, sa charte lui permet d'implanter d'autres succursales relevant d'un conseil général. La première année d'existence de l'union sert à étendre des ramifications aux

quatre coins de la région, essentiellement dans les municipalités où il y a présence d'industries de pâtes à papier. On voit donc s'établir une succursale à Ouatouchouan dès 1912.¹¹³ Celle-ci permet aux ouvriers de cet endroit d'obtenir les mêmes conditions que ceux travaillant à Chicoutimi,¹¹⁴ ce qui est d'autant plus justifiable que c'est à la CPC qu'appartient l'usine du Lac-Saint-Jean. Au printemps suivant, c'est au tour de Jonquière, de Kénogami¹¹⁵ et de Saint-Alphonse¹¹⁶ d'obtenir leurs propres succursales. Bien qu'il n'y ait pas d'usine à proprement parler dans cette dernière paroisse, il faut se rappeler que les installations portuaires de la CPC y sont situées, tout comme la compagnie ferroviaire Roberval-Saguenay. Finalement, une dernière succursale suit la mise en service d'une usine de pâte chimique à Port-Alfred.¹¹⁷

Afin de coordonner toutes ces succursales, le conseil général apparaît en 1913.¹¹⁸ Celui-ci est formé de représentants de toutes les branches, élus lors d'un congrès général annuel. Dès lors, les questions touchant plus d'une filiale relèvent de lui, tout comme l'acceptation finale des membres. C'est également lui qui émet les polices d'assurance et qui paie les montants dus aux bénéficiaires.¹¹⁹ Ceci occasionne cependant certains conflits

¹¹³ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 14 juin 1912.

¹¹⁴ BAnQ, Fonds SHS, doc. 719, *Procès-verbaux de la FOMN, Conseil général*, assemblée du 2 novembre 1913; et doc. 719, *Procès-verbaux de la FOMN, Conseil général*, assemblée du 17 novembre 1913.

¹¹⁵ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 28 mars 1913.

¹¹⁶ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 9 avril 1913.

¹¹⁷ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 8, no 5 (mai 1918), p. 86.

¹¹⁸ BAnQ, Fonds SHS, doc. 719, *Procès-verbaux de la FOMN, Conseil général*, assemblée du 27 juillet 1913.

¹¹⁹ BAnQ, Fonds SHS, doc. 719, *Procès-verbaux de la FOMN, Conseil général*, assemblées des 7 septembre et 14 décembre.

entre le conseil général et la section Chicoutimi, particulièrement lorsque le premier semble s'ingérer dans des activités qui relèvent de la section locale. Tout ceci dégénère en 1921 alors que la section de Chicoutimi accuse le président général de ne pas avoir participé à une assemblée où il devait dénoncer les activités des syndicats internationaux. À cette occasion, on demande rien de moins que la démission de tous les membres du conseil général.¹²⁰

Parallèlement à cette structure géographique, une autre forme de représentation est présente au sein de la FOMN. Des unions professionnelles apparaissent simultanément aux succursales locales.¹²¹ En ce sens, les regroupements suivants sont autorisés au printemps 1913 : des maçons,¹²² des électriciens,¹²³ des forgerons,¹²⁴ des ingénieurs-mécaniciens et des charpentiers-menuisiers.¹²⁵ Ces associations professionnelles se concentrent sur l'amélioration des conditions de leurs membres à l'intérieur de la structure de la FOMN. On mentionne également dans *L'Écho paroissial* que d'autres catégories de travailleurs se rassemblent et que, « déjà, des règlements sont élaborés et des échelles de salaires établies pour plusieurs classes d'ouvriers, spécialement pour les mécaniciens, les coupeurs au

¹²⁰ BAnQ, Fonds SHS, doc. 921, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 20 février 1921.

¹²¹ Cette structure pyramidale n'a pas retenu l'attention des chercheurs jusqu'à maintenant. D'ailleurs, Jacques Rouillard mentionne qu'il n'y aurait jamais eu d'associations de métiers dans les syndicats catholiques à cette époque. (Rouillard, 2004 : 53)

¹²² BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 28 mars 1913.

¹²³ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 3 avril 1913.

¹²⁴ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 13 mai 1913.

¹²⁵ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 30 mai 1913.

métier, les employés aux meules et ceux de la préparation, les pressiers et les écorceurs. Nous souhaitons bon succès à nos ouvriers dans leurs efforts pour améliorer leur position.»¹²⁶ Toutefois, à l'exception des mécaniciens, rien n'indique que ces travailleurs se soient effectivement regroupés au sein d'association professionnelles, malgré la présence d'échelles de salaires différentes pour chaque catégorie lors des négociations salariales.

5.2.2.2 *Des ouvriers par milliers?*

Lorsqu'il fonde la FOC, l'abbé Lapointe est heureux de compter une quarantaine de membres effectifs et il espère se rendre à 60 au cours des premières semaines d'activités de l'association.¹²⁷ Ce résultat ne se compare en rien avec ce qui se déroule au sein de la FOMN à ses débuts. À peine un mois après l'assemblée de fondation qui a lieu le 4 mai 1912, c'est près de 180 membres qui sont déjà acceptés dans l'union ouvrière. Et l'engouement se poursuit pendant les semaines qui suivent. Uniquement pour la section de Chicoutimi, c'est environ 420 membres en règles que l'on retrouve à la fin de l'année.¹²⁸ Pendant les cinq premières années de l'association, c'est-à-dire jusqu'en 1916, le nombre de nouveaux membres demeurent assez important, se situant en moyenne autour de 340 par année, sans tenir compte toutefois de ceux qui la délaissent. Pour les années suivantes,

¹²⁶ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 6, no 11 (novembre 1916), p. 213.

¹²⁷ BAnQ, Fonds des Syndicats locaux, P134/23.8, *Lettre de Eugène Lapointe, ptre, à Jos. Girard*, 11 décembre 1907.

¹²⁸ Ces chiffres proviennent d'une compilation effectuée à partir des données que l'on retrouve dans les procès-verbaux de la FOMN pendant toute la période étudiée.

jusqu'en 1922, le nombre d'adhésions diminue drastiquement, pour devenir pratiquement nul au cours des dernières années.

Bien que ces données doivent être considérées avec une certaine prudence, puisqu'il est impossible de les corroborer ailleurs, nous pensons qu'elles constituent néanmoins une base d'interprétation très adéquate étant donné que chaque membre doit être accepté officiellement pour obtenir les avantages offerts par la FOMN. De sorte que nous retrouvons dans les procès-verbaux, pour chaque membre, son nom, son âge et son métier. Une fois l'admission du membre officialisée, on le reporte dans un livre de comptes où les paiements de ses cotisations sont enregistrés. Cette procédure permet au conseil de vérifier le statut de chaque membre, dans chacune des succursales.

À partir des chiffres déjà mentionnés, nous nous devons de rectifier certaines affirmations qui n'ont vraisemblablement jamais été vérifiées jusqu'à maintenant. Dans un article publié en 1962, Michel Têtu avance que le nombre de membres est de 500 à la fin de 1912, 1500 en septembre 1913 et près de 3000 en 1914. (Têtu, 1996 (1962) : 164) Ces chiffres sont repris par la suite sans aucune critique. (Vanasse, 1986 : 47; Charland, 1990 : 327) Le total de membres pour 1912 semble raisonnable, compte tenu du fait que notre compilation pour Chicoutimi en compte environ 420, auxquels il faut ajouter les membres de la succursale d'Ouiatchouan. Toutefois, pour les deux années suivantes, le nombre d'adhérents nous semble exagéré. D'une part, en comptabilisant tous les nouveaux membres des trois premières années, nous arrivons au total de 1172 pour la succursale de

Chicoutimi. Or, nous ne tenons nullement compte dans ce total de ceux qui ont quitté la FOMN, d'autant plus que la section de Chicoutimi est celle qui compte le plus de membres au sein de la FOMN.

D'autre part, certains éléments nous permettent de contredire les chiffres mentionnés. La structure de la FOMN, comme nous l'avons vu, implique un conseil général dont les membres sont élus au cours d'un congrès annuel. À cette occasion, chaque section est représentée par des délégués, à raison d'un représentant pour 100 membres.¹²⁹ Or, la section de Chicoutimi ne compte jamais plus de six délégués de 1913 à 1922,¹³⁰ c'est donc dire que cette section n'atteint jamais les 700 membres si l'on se fie à cette procédure. Bien plus, en 1914, l'année des 3000 membres de la FOMN, la section de Chicoutimi ne peut déléguer que cinq membres, se situant donc sous la barre des 600 membres, alors qu'elle en constitue la plus importante section...¹³¹

Rappelons également que la FOMN est incorporée selon une charte provinciale en tant que société de secours mutuels. De ce fait, elle doit effectuer annuellement un rapport à l'inspecteur provincial des assurances. Dans son rapport, celui-ci mentionne le nombre de

¹²⁹ BAnQ, Fonds SHS, doc. 921, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 20 août 1916.

¹³⁰ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 22 juin 1913; doc. 720, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblées du 20 septembre 1914 et du 2 mai 1915; doc. 921, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblées du 20 août 1916, du 26 août 1917, du 22 septembre 1918, du 3 août 1919, du 29 août 1920, du 30 octobre 1921 et du 24 septembre 1922.

¹³¹ BAnQ, Fonds SHS, doc. 720, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 20 septembre 1914.

membres de chaque société dans la province. Pour les années consultées, le nombre total de membres en règles à la fin de l'année atteint son plus haut total en 1916 avec 823 membres, alors qu'il n'est que de 601 à la fin de 1914.¹³² Ces deux sources mises ensembles, nous pouvons aisément prétendre que le nombre de membres ne devaient pas dépasser les 850 dans les meilleures années.¹³³

Même si l'importance des membres de la FOMN est moindre que ce qui a été dit jusqu'à maintenant, il n'en demeure pas moins intéressant des les analyser. Une différence notoire s'inscrit dans la composition professionnelle de l'union ouvrière. Comparativement à la FOC, il n'y a évidemment plus de membres honoraires, ce qui a été amplement souligné.¹³⁴ Par contre, ce que nous voyons arriver, c'est une masse importante d'ouvriers industriels. Les métiers des signataires de la demande d'incorporation illustrent l'intérêt grandissant de cette association. Si on y retrouve toujours les charpentiers-menuisiers, un boulanger et un contremaître, on voit maintenant apparaître à leurs côtés des électriciens et

¹³² Service des assurances, *Rapport sur les sociétés de secours mutuels*, Québec. Les années consultées sont les rapports de 1913, 1915, 1916, 1917, 1918 et 1921. À noter que l'année du rapport correspond aux données de l'année précédente.

¹³³ Notre compréhension de l'écart important entre nos propres données et celles de nos prédécesseurs s'expliquerait, selon nous, par le fait que les chercheurs précédents ont accordé peu d'importance à la structure pyramidale de la FOMN, comme nous l'avons déjà mentionné. De sorte que lorsqu'ils comptabilisent les données provenant du *Labour Organization in Canada*, nous croyons qu'ils additionnent les membres des associations professionnelles à ceux de la section locale. Étant donné qu'un membre d'une de ces unions professionnelles l'est également de la section locale et de la FOMN générale, ceci fait en sorte qu'un même individu pourrait être comptabilisé... trois fois. Pour illustrer notre interprétation, se référer au tableau 2 de l'ouvrage de Vanasse. (Vanasse, 1986 : 47)

¹³⁴ Cette affirmation, reprise par plusieurs auteurs, doit être ici nuancée. Il est vrai que les membres honoraires disparaissent de l'administration de la FOMN. Toutefois, ils n'en sont pas totalement exclus. Ainsi, les articles 11 à 16 des règlements sont consacrés aux membres honoraires. Toutefois, l'article 14 précise qu'ils ne peuvent participer à l'administration et aux bénéfices de l'association. *Constitution et Règlements de la Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord*, Chicoutimi, [1915], pp. 31-32.

des journaliers.¹³⁵ Dès la deuxième assemblée, ce sont des métiers typiquement reliés à la production manufacturière qui font leur entrée, comme un pilleur, un graisseur, un presseur et un «répareur» (sic) de métiers à pulpe.¹³⁶ Par la suite, fait nouveau, ce sont les journaliers qui deviennent membres et qui constituent dès lors un fort contingent au sein de la FOMN.¹³⁷ À partir de ce moment, nous pouvons penser que les ouvriers se sont réellement approprié l'association. Sa structure et les activités qu'elle veut réaliser correspondent davantage à ce qu'ils connaissent d'une union ouvrière, à ce qui se voit ailleurs en province. De plus, la vitesse avec laquelle les nouveaux membres y adhèrent démontre qu'ils sont déjà disposés à participer à une telle forme d'union, comparativement à celle de la FOC.

Un dernier élément relatif aux membres qui mérite d'être abordé est la question des métiers admis à la FOMN. En fait, la notion d'ouvrier est passablement élargie et ne se limite pas au travail industriel, loin de là. Elle s'étend plutôt à l'ensemble des salariés, avec quelques exceptions, et des petits artisans travaillant à leur propre compte. Comme nous l'avons vu, nous voyons des membres occuper des métiers tels que boulanger, tailleur, ou même barbier. Des postes de cadre dans les opérations, tels que contremaître ou surintendant, sont également autorisés. Toutefois, à partir de 1920, les contremaîtres ne peuvent plus occuper un poste de direction, tant au conseil de la FOMN que dans les unions

¹³⁵ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 4 mai 1912.

¹³⁶ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 1^{er} juin 1912.

¹³⁷ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 14 juin 1912.

professionnelles.¹³⁸ Ceci ne leur interdit pas pour autant la possibilité de demeurer membre. À la même époque, d'autres types de travailleurs sont dorénavant acceptés, soit les employés de bureaux et les commis de magasin. Ceux-ci ne l'étaient pas auparavant parce qu'ils n'étaient pas considérés comme des ouvriers.¹³⁹

5.2.2.3 *Un syndicat...*

Malgré la variété de métiers représentés au sein de la FOMN, les actions de nature syndicale sont de plus en plus polarisées autour des entreprises reliées à la CPC. Ceci peut s'expliquer en partie parce que Dubuc accepte la présence de l'union ouvrière dans toutes ses compagnies et donne même la priorité de l'emploi à ceux qui en sont membres en règle.¹⁴⁰ Toutefois, au-delà de cette reconnaissance, la FOMN fait constamment des pressions auprès de ces compagnies pour remplacer des travailleurs qui ne sont pas membres par d'autres qui le sont.¹⁴¹ En fait, malgré cet énoncé de principe, Dubuc ne concède jamais l'atelier fermé à l'union, ce qui laisse une certaine marge de manœuvre à ses subalternes quant au personnel à embaucher et aux salaires à accorder.

¹³⁸ BAnQ, Fonds SHS, doc. 423, *Procès-verbaux de la FOMN, Conseil général*, assemblée du 17 octobre 1920.

¹³⁹ BAnQ, Fonds SHS, doc. 423, *Procès-verbaux de la FOMN, Conseil général*, assemblées des 15 juin et 17 octobre 1920.

¹⁴⁰ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 4 août 1912.

¹⁴¹ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 17 août 1912.

En ce qui concerne les revendications liées aux conditions de travail, nous en avons déjà abordé plusieurs dans la première partie de ce chapitre, notamment lorsqu'il a été question de la durée des journées d'ouvrage et des salaires. Même si ces discussions reviennent périodiquement dans les assemblées, un sujet se démarque particulièrement : la régularité des paies. Bien que Dubuc se targue de payer ses ouvriers en argent, il lui arrive souvent de retarder le versement des émoluments. À plusieurs reprises nous voyons les membres de la FOMN se plaindre que les salaires tardent à être payés. Cette situation est particulièrement importante au cours des deux premières années de guerre et les ouvriers ne sont plus aussi fiers de contribuer au développement économique de la région, d'autant plus que Dubuc est constamment à la recherche de liquidités. Il faut également considérer le fait que la fréquence du versement des salaires peut devenir un problème pour l'ouvrier lorsqu'il est reporté. D'une part, il ne voudra pas quitter son emploi tant qu'il n'aura pas été payé dans les premiers temps, puis ne pourra plus le faire craignant de perdre ce que le patron lui doit déjà. D'autre part, il achètera à moins bon prix chez le marchand qui voudra bien lui offrir du crédit, ce qui peut également amener un endettement progressif. (De Bonville, 1975 : 83-84)

Une autre situation où la FOMN fait des pressions auprès de la CPC, c'est dans l'attribution de contrats de production à des employés. Cette façon de faire, qui déplaît à certains membres, se rapproche beaucoup de la sous-traitance. La compagnie embauche quelqu'un qui s'engage à effectuer un travail, essentiellement aux presses-brocheuses et à l'expédition, embauchant à son tour le nombre d'ouvriers nécessaires pour réaliser la tâche

en question, en retour d'un salaire négocié entre les deux individus. On craint que ces ouvriers ne soient moins bien payés ou qu'ils prennent la place d'ouvriers plus anciens. D'un autre côté, ceux qui obtiennent ces contrats rassurent les membres que leurs employés ont les mêmes conditions que s'ils étaient embauchés directement par la CPC. Néanmoins, la section Chicoutimi de la FOMN s'objecte contre cette façon de faire et demande à la compagnie d'oublier toute forme de contrat dans la fabrication de la pulpe, d'autant plus que certains ouvriers se plaignent que les contractants font de l'argent à leur détriment. Ce qui est particulièrement étonnant dans cette question, c'est que l'un des trois sous-traitants en question est Joseph Ménard, le président du Conseil général de la FOMN et futur président de la section Chicoutimi!¹⁴²

Ces diverses revendications nous démontrent bien que la FOMN est utilisée par ses membres davantage comme un syndicat. Ils font des pressions pour améliorer leurs conditions de diverses façons, mais toutes orientées dans la sphère du travail. Nous l'avons vu, Dubuc ne peut pas toujours fixer les salaires sans rencontrer les réticences des ouvriers, devant même consentir à de légères augmentations après la guerre. Si la grève n'est pas un moyen de négociation accepté en principe dans le syndicalisme catholique, il est arrivé qu'elle soit envisagée par les ouvriers pour démontrer aux dirigeants de la CPC tout le sérieux de leurs revendications. Évidemment, Mgr Lapointe met en garde les ouvriers contre une telle action, tout en apportant une certaine prudence face à cette possibilité. Par

¹⁴² BAnQ, Fonds SHS, doc. 921, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblées des 21 et 24 novembre et 5 décembre 1915, et des 13 janvier, 26 mars et 8 avril 1916.

exemple, en août 1914, «il dit aux membres quels désastres serait une grève pour nous, ce qui en résulterait et termine en disant que cela ne le regardait pas que c'était l'affaire des membres et que c'est eux qui devait décider».¹⁴³ Cette affirmation nous permet d'observer la position que prend l'aumônier par rapport aux membres de l'union, dans la mesure où ce sont ces derniers qui votent les décisions finales. Si ce détachement apparent peut sembler surprenant de la part de Mgr Lapointe, des événements survenus quelques mois plus tôt expliquent probablement cette situation. Les ouvriers avaient alors démontré qu'ils étaient maintenant disposés à prendre leur destinée en main et qu'ils ne se laisseraient pas imposer n'importe quoi sans démontrer une vive opposition.

Ainsi, lors d'une assemblée tenue le 15 mars 1914, à laquelle assistent environ 200 membres, Mgr Lapointe est pris à partie par des ouvriers, dont le principal antagoniste est Alfred Fortin. Tout commence avec la question des paies qui sont toujours en retard. Le président demande si des membres veulent avoir certaines précisions sur le déroulement des activités, malgré l'absence de Mgr Lapointe. La réplique de Fortin est acerbe :

C'est à Mgr Lapointe dit-il à qui nous voulons parler et non aux directeurs, car eux sont capables de rien faire : c'est Mgr Lapointe, qui a commencé la Fédération, c'est lui qui la fait marcher, et c'est curieux de voir que quand nous en avons besoin qu'il n'y vient pas. Nous lui aurions tout dit ce que nous pensions, car il avait engagé sa parole d'honneur à notre assemblée de décembre que tous les ouvriers seraient payés à date et de plus tous les huit jours, mais que depuis ce temps sa (sic) marchait pas mieux que personne était payé. Que Mgr Lapointe les avaient tromper,

¹⁴³ BAnQ, Fonds SHS, doc. 720, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 18 août 1914.

qu'ils ne pouvaient pas se fier à lui, et à qui se fier si sa parole ne vaut rien, car il nous aurait fait de plus gros mensonges, et comme c'était un prêtre nous l'aurions cru, car dans le temps M. Dubuc était arrivé avec de l'argent, mais il n'était pas pour nous. La Compagnie de Pulpe trouve de l'argent pour payer les gens qui charroient du bois de pulpe, et pour acheter la compagnie de Pulpe de Ouatouchouan, mais les ouvriers ils ont le temps, qu'ils attendent, le conseil ne peut rien faire étant couvert d'un grand manteau noir.¹⁴⁴

Inutile de mentionner qu'après son intervention, les réponses surgissent de la part des membres du conseil de direction qui tentent de se défendre. D'autres participants se joignent aux discussions et l'assemblée est finalement ajournée. La suite du débat amorcé par Fortin est tout aussi animée. À l'assemblée générale de la semaine suivante, qui réunit environ 300 personnes cette fois, c'est l'inverse qui se produit, Mgr Lapointe est présent mais pas l'ouvrier en question. La réplique de Mgr Lapointe est tout aussi virulente :

Vous avez traiter (sic) dimanche dernier, dit Mgr Lapointe la question très délicate des payes, question qui devrait être haute dans la paix et la sagesse, et qui, malheureusement non par ma faute, non par la faute du bureau, mais par la faute d'un membre a fait écrire dans nos archives une triste page que je ne voudrais pas voir dans le cahier de délibérations, mais faire comme dans toute assemblée générale respectable, et malheureusement celui qui a convoquer l'assemblée est absent, et je me trouve dans la gêne, car il me traite de menteur, de tromper la société, que je suis de connivence avec le bureau lequel est couvert d'un manteau, et un autre d'ajouter oui noir en deuil, et ses paroles injurieuses, et contre le secrétaire, si elles étaient dites contre un de vous je serais le premier à travailler pour les faire retirer car aucunes paroles injurieuses comme celles qui ont été prononcées ne peuvent être tolérer dans une assemblée de gens respectables. Comme Aumonier et organisateur général de l'association, j'espère que je serai secondé et que M. Fortin ne soit pas admis à l'avenir dans les assemblées tant qu'il n'aura

¹⁴⁴ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 15 mars 1914.

pas retirer les paroles injurieuses qu'il a dit à la dernière assemblée contre moi et contre le bureau, je veux qu'il soit bien compris que je ne demande pas son renvoi de la société, mais, simplement qu'il retire ce qu'il a dit avant d'assister aux assemblées à l'avenir. [...] Mgr Lapointe ajoute, cette question en souligne une autre dans laquelle je vais vous dire toute ma pensée sans malice et sans parti pris. M. Fortin a parler mais il n'est pas seul, il a été soufflé plusieurs ont parler contre moi dans les moulins et sur les autres chantiers, lesquels je connais leurs noms. Ses gens savent-ils et pensent-ils à ce qu'ils disent lorsqu'ils parlent mal d'un prêtre et qu'ils sacrent contre lui, savent-ils que ces choses sont punies même en se (sic) monde. Je me garde bien de le craindre que ces malédictions retombent sur leur tête ou sur celles de leurs enfants. Je me demande ce que vous feriez sans union et sans prêtre à votre tête.¹⁴⁵

À cette dernière remarque, d'autres ouvriers prennent la parole pour mentionner que, dans les faits, l'union ne leur apporte rien de plus que ce qu'ils avaient avant elle, qu'elle ne leur donne pas plus de travail qu'avant et, qu'ils ne sont pas mieux payés. Malgré tout la tension baisse, et on adopte une motion selon laquelle Alfred Fortin ne peut plus se présenter aux assemblées de la FOMN tant qu'il n'aura pas retiré ses paroles injurieuses à l'endroit de Mgr Lapointe et des membres du conseil.¹⁴⁶ Dès le mois suivant, on fait lecture de la lettre de rétractation de l'ouvrier.¹⁴⁷ Mais ce n'est pas tout! Ce qui est le plus intéressant dans toute cette histoire se produit lors de l'assemblée générale suivante, rassemblant environ 300 membres et tenue le 10 mai. Les élections conduisent à la présidence de la section Chicoutimi de la FOMN nul autre que... Alfred Fortin.¹⁴⁸ Nous

¹⁴⁵ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 22 mars 1914.

¹⁴⁶ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 22 mars 1914.

¹⁴⁷ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 28 avril 1914.

¹⁴⁸ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 10 mai 1914.

croyons que la tournure des événements est particulièrement significative quant à la prise en charge de l'union par les ouvriers eux-mêmes. Ils démontrent qu'ils sont disposés à prendre et à assumer les décisions de l'association. D'ailleurs, ce renversement de rôle peut être perçu dans l'attitude de Mgr Lapointe qui, lors de la première réunion des nouveaux directeurs, avise le président que, dorénavant, il va le laisser régler ses affaires avec Dubuc et qu'il n'interviendra uniquement qu'en dernier recours, si Fortin ne réussit pas à s'entendre avec le grand patron.¹⁴⁹ Il ne faut toutefois pas croire qu'une lutte à finir personnelle aura lieu entre les deux individus par la suite, bien au contraire. Mgr Lapointe continue à apporter son aide lorsque nécessaire, même après avoir quitté ses fonctions d'aumônier de la FOMN à la fin août, suite à sa nomination au poste de Supérieur du Séminaire. Et le président fait appel à lui quand c'est nécessaire.¹⁵⁰ Tout ceci atteste bien le rôle ambigu qu'occupe dès lors l'aumônier dans l'association.

C'est donc dans cette situation que se trouve Mgr Lapointe lorsqu'il fait la déclaration citée précédemment concernant la grève et la décision qui relève des membres de l'union. Il se passe encore quelques années avant que la première grève répertoriée ne soit déclarée par des membres de la FOMN, le 22 d'août 1918.¹⁵¹ Déjà au printemps, la

¹⁴⁹ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 16 mai 1914.

¹⁵⁰ Il faut également noter que Mgr Lapointe n'est pas le seul aumônier à se voir invectiver par des ouvriers. Le même genre de débat survient au mois de juin 1915 avec le successeur de Mgr Lapointe. BAnQ, Fonds SHS, doc. 719, *Procès-verbaux de la FOMN, Conseil général*, assemblée des 13 et 20 juin 1915.

¹⁵¹ Bien que cette grève soit citée comme étant la première, on déplore qu'un membre de la direction se soit laissé entraîner dans une grève déclarée en 1915. Nous n'avons toutefois aucune autre information sur cet événement. BAnQ, Fonds SHS, doc. 720, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 4 juin 1915.

tension est palpable entre les ouvriers et la direction de la CPC. En mars, c'est l'Union des mécaniciens qui menace de quitter le travail si Dubuc n'accède pas à leurs demandes. L'association professionnelle menace même de quitter en bloc le conseil général de la FOMN si ce dernier ne les appuie pas dans leurs revendications. Mgr Lapointe s'en mêle pour tenter de calmer les esprits, en rappelant à l'ordre le président de l'union en question.¹⁵² Le mois suivant, c'est à Dubuc que s'adresse cette fois Mgr Lapointe pour le convaincre de la nécessité de répondre favorablement aux attentes justifiées de ses travailleurs. Mgr Lapointe nous apporte la confirmation, dans cette missive, que ce sont bel et bien les ouvriers qui tiennent les rênes :

Je sais d'ailleurs moi-même par expérience que l'aumônier ne peut exercer aucune influence favorable aux ouvriers. On ne se donnera pas même la peine de le recevoir dans un lieu privé où il pourra parler à son aise. On réfutera ses raisons de manière à lui faire comprendre qu'il ne connaît pas la question dont il parle. C'est une expérience faite pour longtemps.¹⁵³

Les interventions de Mgr Lapointe n'empêchent pas les membres de la FOMN de démontrer que ce sont les aspirations ouvrières qui prédominent dans l'union. Lors de la réunion du 18 août 1918, on décide d'accorder encore quatre jours au président pour qu'il puisse arriver à une entente avec Dubuc et obtenir une augmentation générale de 0,50\$ par jour, à défaut de quoi on déclarera une grève d'une journée pour démontrer le sérieux de la

¹⁵² BAnQ, Fonds des Syndicats locaux, P134/23.51, *Lettre de Mgr Eugène Lapointe à Jos.-L. Pedneault*, 15 mars 1918.

¹⁵³ BAnQ, Fonds des Syndicats locaux, P134/23.52, *Lettre de Mgr Eugène Lapointe à J.-E.-A. Dubuc*, 20 mai 1918.

menace. On reprend ensuite le travail pour un mois pendant lequel toutes les actions seront prises pour en arriver à une entente.¹⁵⁴ Tel que promis, le 22 août 1918¹⁵⁵ la section Chicoutimi de la FOMN entre en grève de 24 heures aux usines de la CPC.¹⁵⁶ Cette action demeure dans la mémoire ouvrière comme étant un coup d'éclat et on n'hésite pas à s'y référer lors de négociations subséquentes pour démontrer le sérieux de l'association.¹⁵⁷ Dès lors, il n'y a plus de doute pour personnes, les ouvriers sont maîtres de leur syndicat... catholique.

5.2.2.4 ... et une société de secours mutuels

Si les actions syndicales demeurent à l'avant-scène des activités de la FOMN, il ne faut pas perdre de vue que cette dernière détient une charte de société de secours mutuels. Dans cette perspective, plusieurs activités ne se rapportant pas directement du travail sont entreprises ou se poursuivent. Quelques-unes de ces actions sont d'ailleurs le prolongement direct des activités de la FOC.

Si la question de l'épargne est relativement bien amorcée avec la fondation de la caisse de petite économie et la mise sur pied d'une Caisse populaire Desjardins, une préoccupation demeure constante, celle des prix des denrées. Les demandes pour obtenir le

¹⁵⁴ BAnQ, Fonds SHS, doc. 921, *Procès-verbaux de la FOMN, Conseil général*, assemblée du 18 août 1918.

¹⁵⁵ *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*, vol. 8, no 10 (octobre 1918), pp. 186-187.

¹⁵⁶ Jacques Rouillard affirme qu'aucun syndicat catholique de cette période n'est entré en grève. (Rouillard, 2004 : 53) Bien que cette grève ne dure qu'une journée, elle origine bel et bien de l'union ouvrière et une motion est d'ailleurs votée en ce sens lors d'une séance du conseil de direction.

¹⁵⁷ BAnQ, Fonds SHS, doc. 423, *Procès-verbaux de la FOMN, Conseil général*, assemblée du 27 août 1919.

pain à un meilleur tarif reviennent régulièrement tout au long de la décennie d'activité de la FOMN.¹⁵⁸ Elles sont si intenses que le Conseil général décide de mettre sur pied sa propre boulangerie pour aider ses membres. Celle-ci, établie au début des années 1920, fait en sorte que les membres peuvent obtenir un prix qui leur convient davantage. La boulangerie réussit même à abaisser à quelques reprises son propre tarif dans les premières années d'activités.¹⁵⁹

Aussi étonnant que cela puisse paraître, cette action entraîne une réaction très négative de la part de la section Chicoutimi qui s'estime lésée, puisqu'elle n'a pas été consultée dans la réalisation de ce projet.¹⁶⁰ Ce qui ressort de cette affaire, c'est que la section locale considère que le Conseil général s'ingère dans ses propres compétences. D'une part, puisque la boulangerie dessert la ville de Chicoutimi, il semble normal que ce soit la succursale locale qui en ait la charge. D'autre part, il existe déjà au sein de cette section un comité permanent de coopération, dont une des principales préoccupations est déjà d'analyser la question du pain.¹⁶¹ Cette cellule, formée en 1916, est également chargée d'étudier ce qui se fait dans les autres syndicats catholiques en matière de coopération, et

¹⁵⁸ Quelques exemples en ce sens : BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 4 août 1912; doc. 921, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 13 janvier 1916.

¹⁵⁹ BAnQ, Fonds SHS, doc. 423, *Procès-verbaux de la FOMN, Conseil général*, assemblées des 11 et 16 janvier 1920, du 2 février 1920, du 24 mars 1920, du 23 juin 1920, du 5 juin 1921 et des 6 et 11 novembre 1921.

¹⁶⁰ BAnQ, Fonds SHS, doc. 921, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblées des 14 et 21 mars 1920.

¹⁶¹ BAnQ, Fonds SHS, doc. 718, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée des 11 et 17 août 1912; doc. 921, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblées du 16 janvier, du 20 février et du 26 mars 1916.

d'en faire profiter les membres de la FOMN. Une des réalisations de ce comité est la formation d'un comptoir ouvrier. Bien que nous ne disposions que de très peu de renseignements concernant cette initiative, il semble que la FOMN mette sur pied une forme de coopérative de consommation pour ses membres. D'abord tenue par un marchand local, elle vend par la suite des participations à ceux qui veulent en profiter.¹⁶² Une autre implication de la FOMN dans le champ coopératif se retrouve avec le bois de chauffage. Elle s'occupe de négocier avec la CPC pour acheter en grosse quantité des retailles de bois qu'elle revend par la suite à ses membres, leur faisant ainsi profiter d'un prix moins élevé que sur le marché.¹⁶³

Une dernière activité mutualiste qui mérite d'être analysée plus profondément, c'est la question des assurances collectives, principalement de l'assurance-vie. En dotant la FOMN d'une charte de sociétés de secours mutuels, Mgr Lapointe se trouve à soumettre l'association à la loi sur les assurances. Ce qui est particulièrement surprenant, c'est qu'il en ignore totalement les exigences, de sorte que les modalités assurantielles répondent davantage à une mutualité pure plutôt qu'à la mutualité «scientifique» dictée par la législation. Nous y retrouvons toutes les notions d'égalitarisme que l'on voit dans les anciennes SSM, tel que l'uniformité des cotisations et les mêmes droits pour tous. Ainsi, tous les membres paient exactement la même prime pour les assurances, peu importe leur

¹⁶² BAnQ, Fonds SHS, doc. 921, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblées du 20 février 1916, du 10 avril 1916, du 12 janvier 1919, du 23 février 1919, du 22 avril 1919 et des 4 et 18 mai 1919; doc. 423, *Procès-verbaux de la FOMN, Conseil général*, assemblée du 8 décembre 1919.

¹⁶³ BAnQ, Fonds SHS, doc. 921, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 23 mai 1920.

âge. Cette particularité pourrait expliquer en partie l'impressionnante popularité que la FOMN connaît dès sa fondation. D'autant plus que la corrélation entre l'allocation au décès et une hausse du nombre de membres a déjà été démontrée dans d'autres unions ouvrières, comme les mouleurs montréalais. (Bischoff, 1988 : 34)

Le régime égalitaire appliqué au sein de la FOMN ne cadre toutefois pas avec les exigences de la loi sur les assurances dont dépendent les sociétés de secours mutuels incorporées. Le Conseil général se fait d'ailleurs remettre à l'ordre en janvier 1915 par William Chubb, le surintendant des assurances, qui indique que les polices consenties par la FOMN doivent être conformes aux Statuts refondus de la Province de Québec et, qu'à cet égard, l'union est présentement en défaut.¹⁶⁴ Dès lors, le conseil général se met au travail pour reformuler les règlements généraux. Dans cette circonstance, Mgr Lapointe participe régulièrement à ces travaux afin que les nouveaux statuts soient prêts à soumettre au prochain congrès général.¹⁶⁵

La section de Chicoutimi est également informée de la nécessité d'apporter ces modifications, en ajoutant qu'on va ainsi pouvoir fonctionner comme les unions internationales.¹⁶⁶ La refonte effectuée par le Conseil général est présentée en assemblée générale deux mois plus tard. Ce qui semble n'être au point de départ qu'une simple

¹⁶⁴ BAnQ, Fonds SHS, doc. 719, *Procès-verbaux de la FOMN, Conseil général*, assemblée du 10 janvier 1915.

¹⁶⁵ BAnQ, Fonds SHS, doc. 719, *Procès-verbaux de la FOMN, Conseil général*, assemblée du 14 février 1915.

¹⁶⁶ BAnQ, Fonds SHS, doc. 720, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 17 janvier 1915.

formalité prend une toute autre tournure à ce moment. On avise les membres que les cotisations fixes des assurances doivent maintenant devenir variables d'après l'âge, selon les tables du gouvernement, pour se conformer à la loi. Un débat s'amorce alors sur cette question et l'aumônier, dans son allocation ajoute qu'il appuie ces modifications. Cela n'empêche pas les membres de s'opposer à cette proposition lors d'un premier vote. La discussion reprend et un deuxième vote est demandé, qui renverse le précédent. Finalement, on décide d'en reporter l'adoption à la prochaine assemblée générale étant donné que plusieurs membres ont déjà quitté.¹⁶⁷

Lors de l'assemblée générale suivante, on avise les membres que le Conseil général a convoqué le congrès pour le mois de mai au lieu de le tenir à l'automne, principalement pour faire entériner la modification aux règlements. Alors qu'on tente de faire élire les délégués, la discussion s'envenime de nouveau et on demande même la démission des membres du comité de direction. L'assemblée se termine sans pouvoir nommer les délégués, au grand désarroi des aumôniers présents.¹⁶⁸ Mgr Lapointe décide alors de s'en mêler. Après avoir réuni les membres du comité de direction¹⁶⁹, il assiste à l'assemblée générale suivante pour donner son avis sur la situation. Il explique notamment qu'il s'était basé sur le fonctionnement des unions internationales lors de l'établissement de la FOMN. Cependant, il ignorait à ce moment-là qu'elles ne disposent pas de chartes, ce qui fait

¹⁶⁷ BAnQ, Fonds SHS, doc. 720, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 21 mars 1915.

¹⁶⁸ BAnQ, Fonds SHS, doc. 720, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 18 avril 1915.

¹⁶⁹ BAnQ, Fonds SHS, doc. 720, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 27 avril 1915.

qu'elles ne sont pas soumises aux mêmes obligations que la FOMN. Il ajoute que l'union doit maintenant disposer de deux caisses séparées, l'une pour l'administration et l'autre pour les volets assurantiels. La discussion reprend de plus belle et on réussit finalement à choisir les représentants de la section pour le congrès général.¹⁷⁰ Les modifications sont finalement apportées lors du congrès suivant.¹⁷¹ En plus de ce qui a déjà été mentionné, les principaux changements aux assurances sont le retranchement du bénéfice au décès de l'épouse et celui de la clause d'incapacité permanente. On voit aussi la création de trois catégories de bénéficiaires, soit 100\$, 200\$ et 250\$, afin de pouvoir offrir des niveaux de cotisations différents.¹⁷² Les nouveaux règlements généraux¹⁷³ sont finalement distribués au début de l'année 1916.¹⁷⁴

Nous pensons que cet accident de parcours a des répercussions méconnues sur l'avenir de la FOMN. Les discussions qui entourent les modifications sont à ce point virulentes qu'on demande même la présence d'un policier lors des assemblées générales.¹⁷⁵ C'est donc dire toute la tension et la passion qui doivent s'y retrouver. Dans les faits, ceci démontre que ce qu'implante Mgr Lapointe en 1912, c'est un reliquat de société de secours

¹⁷⁰ BAnQ, Fonds SHS, doc. 720, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 2 mai 1915.

¹⁷¹ BAnQ, Fonds SHS, doc. 719, *Procès-verbaux de la FOMN, Conseil général*, assemblées du 9 mai et du 20 juin 1915.

¹⁷² BAnQ, Fonds SHS, doc. 720, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 27 mai 1915.

¹⁷³ Cette refonte des règlements généraux n'a jamais été mentionnée dans les études antérieures sur la FOMN. On se sert d'ailleurs de cette version pour interpréter les premières années de l'association, ce qui peut être parfois trompeur, notamment sur les tables de cotisations qu'on y retrouve.

¹⁷⁴ BAnQ, Fonds SHS, doc. 921, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 16 janvier 1916.

¹⁷⁵ BAnQ, Fonds SHS, doc. 720, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 23 avril 1915.

mutuels, celui où les membres sont tous égaux. Et c'est probablement ce qui a favorisé l'adhésion des ouvriers industriels à cette union, du moins en partie. Nous croyons que cet événement marque une réorientation des activités de la FOMN dans l'esprit des ouvriers. En ce sens, les activités de nature plus syndicale prennent le pas sur celles relevant davantage de la mutualité. Dans cette perspective, les actions coopératives que nous avons relevées précédemment, celles qui suivent ce débat, proviennent de l'implication des aumôniers, et non plus de la base, soit des membres eux-mêmes.

D'autre part, c'est à partir de ce moment que l'on voit diminuer progressivement l'implication des membres dans la FOMN. Alors que la fréquence des assemblées générales diminue progressivement, il en est de même de la participation. Jusqu'en 1914, il n'est pas rare de voir des assemblées générales regroupant 200 ou 300 membres, atteignant même les 500 à une occasion.¹⁷⁶ Après l'adoption des nouvelles dispositions relatives aux cotisations, la participation à ces assemblées diminue passablement, regroupant rarement plus de 100 membres et ne dépasse les 200 qu'une seule fois.¹⁷⁷

¹⁷⁶ Les données relatives à la participation aux assemblées générales se retrouvent dans l'ensemble des procès-verbaux de la FOMN.

¹⁷⁷ En effet, le 20 mai 1917, c'est environ 300 membres qui se présentent à l'assemblée générale. Le sujet de discussion y en est sûrement pour quelque chose : les ouvriers ont demandé au maire de venir expliquer l'application d'une nouvelle taxe dont ils veulent être exemptés, prétextant qu'ils en paient suffisamment. BAnQ, Fonds SHS, doc. 921, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 20 mai 1917.

*

* *

Si on la compare à la FOMN de 1912, c'est une union ouvrière passablement modifiée qui joint les rangs de la CTCC une décennie plus tard. Malgré la présence d'activités de nature davantage coopérative que mutualiste, initiées principalement par les aumôniers, les ouvriers ont développée une orientation axée sur des actions plutôt syndicales. En ce sens, la FOMN peut être considérée comme un banc d'essai pour la promotion du syndicalisme d'orientation catholique. Diverses tentatives y ont été effectuées, certaines réussies, d'autres moins. Les actions fracassantes ont davantage retenu l'attention des chercheurs que les activités plus quotidiennes de l'union; on a favorisé les événements marquants au détriment d'une compréhension plus profonde de l'association.

Tout ceci démontre bien que les premières années du syndicalisme catholique demeurent encore méconnues, dans la mesure où les discours des principaux promoteurs et les règlements généraux servent d'éléments de base pour en décrire les activités, au détriment des actions ouvrières elles-mêmes. En ce sens, on a parfois laissé de côté toute une facette de la FOMN pour se concentrer sur les événements les plus apparents. Un exemple de cette affirmation peut être illustré par un débat déjà maintes fois rapporté : le travail du dimanche. Mgr Lapointe enclenche une véritable bataille contre Price relativement aux travaux d'entretien que ce dernier fait exécuter le dimanche dans ses usines de Jonquière et Kénogami, ce que ne fait évidemment pas Dubuc à Chicoutimi.

L'ecclésiastique est fortement appuyé dans son combat par une population ouvrière dont les croyances catholiques sont si fortement ancrées, selon différents auteurs, qu'elle ne peut agir autrement. Certains travailleurs vont même jusqu'à se faire congédier par Price pour avoir soutenu la cause en refusant d'entrer au travail le dimanche. La FOMN va d'ailleurs leur rembourser le salaire qu'ils ont ainsi perdu.¹⁷⁸ C'est donc l'interprétation véhiculée par Mgr Lapointe lui-même qui est ainsi rapportée, sans pour autant s'attarder sur les visées profondes des ouvriers dans cette question.

Et si on tentait une autre interprétation de ce qui semble être une évidence? Est-ce que les motivations des ouvriers ne pourraient pas être autres, particulièrement lorsque l'on tient compte de leur prétention selon laquelle le travail du dimanche contrevient aux lois de Dieu et au bien-être des hommes? Alors que l'opinion de l'Église est fort bien connue, qu'en est-il de celle des ouvriers? Est-ce qu'on ne peut pas y déceler plutôt une certaine volonté d'obtenir un répit de travail et de vaquer à d'autres occupations? Bref, d'acquérir une certaine dignité humaine, afin de pouvoir profiter pendant quelques heures de la vie, particulièrement avec la famille. La question mérite d'être avancée, comme elle l'a déjà été pour les Chevaliers du travail en Ontario. (Marks, 1991 : 106-107) Surtout si l'on met la religion en perspective avec les aspirations ouvrières, en sachant qu'on considère positivement l'adhésion d'un membre non-catholique, parce «qu'il est un très bon jeune homme», ce qui conduit à étudier la possibilité d'accueillir des protestants au sein de

¹⁷⁸ BAnQ, Fonds SHS, doc. 719, *Procès-verbaux de la FOMN, Conseil général*, assemblée du 17 mai 1914.

l'association...¹⁷⁹ Dans cette perspective, nous pouvons aisément croire que les actions des ouvriers sont tout autant orientées vers des considérations physiques que mystiques. Ceci nous démontre bien toute l'importance de considérer les différents points de vue dans l'analyse des débats ouvriers présents au sein du syndicalisme catholique.

¹⁷⁹ BAnQ, Fonds SHS, doc. 921, *Procès-verbaux de la FOMN, section Chicoutimi*, assemblée du 2 mai 1920. Bien que cette proposition semble survenir tardivement dans l'histoire de l'association, elle apparaît déjà dans la correspondance de Girard à l'abbé Lapointe lors de la mise en place de la FOC, en 1907. BAnQ, Fonds des Syndicats locaux, P134/23.11, *Lettre de Jos. Girard à l'abbé E. Lapointe*, 5 décembre 1907.

CONCLUSION

L'objectif de départ de cette étude consistait à observer l'émergence d'une classe ouvrière en contexte d'industrialisation. Pour ce faire, nous avons choisi de concentrer notre recherche dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, plus précisément à Chicoutimi au début du XXe siècle. Le secteur privilégié pour effectuer cette démarche reposait sur le dépouillement des procès-verbaux de la Fédération ouvrière de Chicoutimi et de la Fédération ouvrière mutuelle du Nord. Cette approche avait pour but de regarder les actions des ouvriers eux-mêmes, dans leur réalité quotidienne, et non pas de le découvrir par personne interposée, c'est-à-dire par les discours des élites de l'époque; d'autant plus que ce cheminement a amplement été utilisé antérieurement. Comme nous l'avons démontré à quelques reprises, cette façon de faire a d'ailleurs contribué à occulter les aspirations et les actions des ouvriers eux-mêmes.

Le cadre d'analyse que nous avons énoncé dans le premier chapitre se rapporte à un modèle comparatif qui permet l'intégration des particularités locales pour décrire la naissance d'une classe ouvrière. Nous allons maintenant y revenir pour remettre dans les mêmes paramètres ce que l'on a constaté pour Chicoutimi.

6.1 L'ÉMERGENCE DE LA CLASSE OUVRIÈRE CHICOUTIMIENNE EN QUATRE NIVEAUX

Décortiquons maintenant les caractéristiques décrivant l'émergence de la classe ouvrière à Chicoutimi pour être en mesure de les intégrer au modèle défini par Katznelson et Zolberg.

6.1.1 STRUCTURE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

La période étudiée se situe dans la première phase d'industrialisation du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La principale industrie qui s'implante alors est celle des pâtes et papiers, développement qui s'étend à la grandeur de la région. Ce courant s'insère parfaitement dans la vague d'industrialisation qui se déroule tant au Québec qu'au Canada à la même époque, dont la transformation de matières premières constitue la base. Dans cette perspective, nous pouvons dire que le Saguenay-Lac-Saint-Jean fait partie intégrante du développement économique de la province.

Néanmoins, une particularité importante se déroule dans les premières années de cette phase industrielle. Les promoteurs de l'industrialisation proviennent de la région; ce ne sont pas des industriels de l'extérieur qui viennent imposer leur vision du développement économique à coups de dollars. Ce sont des entrepreneurs locaux qui

réussissent à trouver le financement nécessaire pour l'établissement d'usines de pâte à papier, provenant de l'accumulation du capital marchand ou foncier.

Cette caractéristique de prise en charge de son développement économique par la population régionale donne naissance à une idéologie unique : l'utopie saguenéenne. Cette vision imaginaire d'une région destinée à être la plaque tournante nord-américaine du commerce international connaît son heures de gloire tant parmi les élites socio-économiques que chez la population en général. Dans cette perspective, nous avons cité le cas de la Compagnie de pulpe Ouiatchouan dont la majorité des actionnaires étaient des cultivateurs. Nous avons également pu constater cette vision chez les travailleurs de la CPC qui, à un certain moment, sont fiers de participer au développement de la région lorsque la compagnie doit retarder le versement de leurs salaires.

L'enthousiasme ne dure pas éternellement. Les ouvriers de la CPC sont parmi les premiers à perdre leurs illusions, surtout lorsque le retard dans l'acquittement des paies commence à ressembler à un moyen de financement à court terme pour la compagnie. Cet élément n'est toutefois pas le seul à ombrager le mirage économique. En effet, malgré une croissance effrénée de ses entreprises, Dubuc ne cesse d'être à court de liquidités, ce qui le pousse à aller puiser son financement à l'extérieur, peu importe sa provenance. Dès lors, le développement économique régional échappe aux ambitions des Saguenéens, qui deviennent ainsi à la merci des investisseurs étrangers. Ceci apporte d'ailleurs des problèmes importants aux entreprises de Dubuc dans la région. Notre étude s'arrête à ce

moment, c'est-à-dire au début des années 1920 lorsque le capital industriel international s'implante massivement au Saguenay-Lac-Saint-Jean, mettant ainsi fin définitivement au rêve d'auto-développement.

6.1.2 MODE DE VIE DES TRAVAILLEURS

Comme nous l'avons vu au dernier chapitre, le travail industriel occupe une grande partie de la population ouvrière du quartier Ouest de Chicoutimi. Les conditions dans lesquelles les employés travaillent à l'intérieur des usines de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi notamment se comparent à ce que l'on retrouve dans d'autres manufactures. Les conditions sanitaires et l'environnement physique ajoutent une dangerosité au labeur déjà épuisant, avec des journées de travail plus ou moins longues, dépendamment du secteur d'emploi, et des semaines qui se prolongent sur six jours. Tout ceci, pour un salaire qui suffit à peine à combler les besoins essentiels de la famille, quand le travailleur a la possibilité d'y parvenir, ce qui n'est souvent pas le cas. Dans cette perspective, ce que nous retrouvons à Chicoutimi n'est pas très différent de ce que l'on voit ailleurs en province.

L'augmentation de la population ouvrière occasionnée par l'ouverture de la CPC a eu comme résultat le développement d'un quartier typiquement ouvrier. Celui-ci est reconnaissable à la finition des habitations de moindre qualité que dans les autres quartiers de la ville. La densité du peuplement y est plus élevée et les conditions sanitaires plus problématiques, ce qui engendre inévitablement des problèmes de santé. Ceci n'empêche

pas de petits commerçants de s'y établir pour profiter de la clientèle que constitue la population ouvrière. Juxtaposée à tout cela, nous retrouvons la paroisse, sous la responsabilité des Eudistes, qui englobe le quartier ouvrier lui-même.

En définitive, tout ceci fait en sorte que l'on peut qualifier cet arrondissement de village à l'intérieur de la ville. Tous les établissements nécessaires à la vie y sont présents, aussi bien pour satisfaire les besoins matériels, intellectuels que spirituels. En effet, on y travaille et le salaire peut servir à acheter tous les biens de consommations courantes disponibles dans les établissements commerciaux du Bassin. S'il reste un petit surplus, on peut le déposer à la caisse de petite économie ou à la Caisse populaire. Des écoles sont présentes dans le quartier pour ceux qui veulent s'éduquer. Finalement, une église domine le paysage, où l'ouvrier peut assouvir ses besoins spirituels par le recueillement ou la prière.

6.1.3 PRÉDISPOSITIONS À L'ACTION

Les relations qu'entretient la classe ouvrière se retrouvent principalement à deux niveaux. D'une part, tout un réseau de liens se développe à l'intérieur même du quartier Ouest et l'entraide en constitue une assise importante. Celle-ci est redéfinie dans l'environnement urbain, passant du soutien familial à une base communautaire. Les rapports qui en découlent favorisent la cohésion du quartier, ce qui est d'autant plus renforcé par les diverses associations mises en place, dont plusieurs émanent du zèle des

Eudistes. Dans cette perspective, une prise de conscience d'un sort similaire, soit celui d'ouvriers, se conjugue avec l'apparition d'un sentiment d'appartenance au milieu dans lequel on vit. Ce qui aboutit ni plus ni moins qu'à une prise de conscience de classe plus globale.

Toujours à l'intérieur de la classe elle-même, une certaine aristocratie ouvrière apparaît. Nous l'avons vu, quelques individus cumulent plusieurs fonctions au sein des diverses associations religieuses ou ouvrières. Certains ajoutent également l'échevinage à d'autres titres ou, encore, des fonctions plus importantes dans le cadre du travail, tels que des postes de contremaître ou de surintendant. Toutefois, il est particulièrement intéressant de noter que cette forme d'ascension sociale ne conduit pas inévitablement les individus à quitter la classe ouvrière elle-même. Au contraire, ils utilisent plutôt leur position pour agir au nom de tous, en fonction des besoins du quartier ou de leurs confrères moins bien nantis. Les liens qui les unissent aux autres membres semblent plus forts que tout, comme nous l'avons vu avec le cas du surintendant qui choisi de se faire inhumer dans son patelin d'origine, c'est-à-dire le Bassin.

Cette forme d'unité au sein de la classe ouvrière se répercute dans ses relations avec les autres classes. Comme nous l'avons également fait remarquer, elle collabore au début au vaste projet de société mis de l'avant par les élites socio-économiques visant à faire de Chicoutimi un pôle de développement majeur. Par contre, avec les années, un clivage de classes apparaît progressivement. Celui-ci semble se percevoir davantage lors de l'entrée en

scène de la FOC. On y décèle alors une forme de résistance passive des ouvriers industriels face à cette association dont la nature se rapproche beaucoup plus du patronage de la part de la bourgeoisie que d'une union ouvrière à proprement parler. Lors de la fondation de la FOMN par contre, nous avons vu que les travailleurs prennent contrôle progressivement de l'association, s'émancipant même de l'encadrement du clergé. Ils se reconnaissent comme appartenant à une classe différente de leurs employeurs et de ceux qui tentent de jouer un rôle d'intermédiaire entre les deux, particulièrement les aumôniers de l'association.

6.1.4 L'ACTION COLLECTIVE

Avec ce que nous venons d'énoncer, il ne fait aucun doute que les actions qu'entreprennent les ouvriers ne sont plus de nature individuelle, sans relation avec les autres, mais plutôt collective. L'ensemble des revendications et des activités que nous avons vues se réaliser au sein de la FOMN vont dans ce sens. Elles s'appuient sur des améliorations présentes des conditions, mais dans une perspective d'avenir. En ce sens, l'amélioration des conditions de travail s'inscrit dans les grands courants du syndicalisme de l'époque, peu importe son allégeance.

Ce qui est particulièrement intéressant dans notre étude, c'est de constater que les ouvriers associent la solidarité communautaire à l'action collective. Ainsi, certaines des activités qu'endossent les membres de la FOMN relèvent davantage du mouvement mutualiste. Le débat entourant les assurances et le désintéressement qui s'ensuit illustre

l'importance qu'ils accordent aux valeurs égalitaires et aux particularités propres aux sociétés de secours mutuels, associées au concept de famille fictive. D'ailleurs, ce principe d'actions solidaires se remarque même dans certaines démarches de nature plus syndicale; les demandes de hausses salariales pondérées en fonction de la situation familiale de l'ouvrier en sont un exemple des plus convaincants.

*

* *

Le rapprochement entre les quatre niveaux d'analyse de notre modèle de départ et les éléments provenant de notre recherche démontre en définitive dans quel contexte se déroule l'émergence de la classe ouvrière de Chicoutimi au début de l'industrialisation.

Notre étude permet également d'illustrer la complexité identitaire d'une association ouvrière lors de la phase d'implantation du syndicalisme catholique. Les promoteurs veulent alors dissocier les actions de la FOMN des modèles internationaux ou nationaux. Par contre, ce nouveau syndicat ne peut appliquer un modèle découlant de la doctrine sociale catholique puisqu'il en constitue la première expérience concrète. Mgr Lapointe s'inspire d'ailleurs d'un autre type d'association ouvrière, celui de la mutualité, lors des premiers balbutiements de l'organisation. Tout ceci nous permet d'en déduire que la FOMN représente une configuration hybride d'union ouvrière en transition vers une forme plus structurée de syndicalisme.

Le dernier élément que nous voulions faire ressortir de notre étude, c'est la place que prennent les ouvriers à l'intérieur de l'association. Les études antérieures s'attardent essentiellement à décrire tant la vie de quartier que les actions de la FOMN à partir des écrits des élites, tant bourgeoise que cléricale. Nous voulions inverser la vision et regarder, à partir de la base, comment s'instaure la vie quotidienne et le travail. Ceci nous a permis de convenir que les ouvriers effectuent une prise de conscience de classe qui s'exprime par leurs actions et qu'en définitive, ils ne vivent pas en état de soumission. Bien au contraire, ils agissent concrètement pour améliorer sans cesse leur destinée.

Malheureusement, une recherche de ce type ne permet pas d'explorer toutes les avenues possibles et certaines questions ont dû être mises de côté afin de se concentrer sur le modèle d'analyse retenu. Au fil de la rédaction, certains choix ont été effectués au détriment d'aspects qui auraient mérités une attention plus particulière. En ce sens, une étude plus approfondie sur les membres de la FOMN pourrait être menée. Les informations contenues dans les registres permettraient, par exemple, de réaliser une analyse plus pointue de leur parcours professionnel et de leur appartenance en tant que membres de la FOMN, à partir des cotisations. D'autres questions auraient également pu être creusées davantage puisqu'elles sont particulièrement méconnues de l'histoire saguenéenne; nous pensons ici au comptoir ouvrier et au comité permanent de coopération.

Si ces quelques interrogations demeurent à un niveau local, une question d'envergure régionale mérite ici d'être posée. Puisque nous avons démontré qu'une classe ouvrière prend bel et bien naissance dans le premier quart du XXe siècle à Chicoutimi, comment survit-elle par la suite? Étant donné la fermeture successive des usines de pulpe de Ouatouchouan et de Chicoutimi au cours des années 1920 et l'établissement de papetières à Desbiens, Riverbend et Dolbeau dans la même décennie, conjugué à l'implantation de l'aluminerie d'Arvida, assiste-t-on à un transfert des ouvriers des anciennes industries vers les nouvelles? D'autant plus que nous connaissons déjà l'existence d'une mobilité professionnelle active. Dans cette perspective, est-ce que les travailleurs provenant de Chicoutimi ont apporté avec eux leur culture ouvrière et mis à contribution leur expérience solidaire dans leur nouvel environnement? Dès lors, pourrait-on parler d'un noyau fondateur d'une solidarité ouvrière toujours fortement présente, encore aujourd'hui, dans le secteur industriel et puisant ses origines au sein de la FOMN? Nous croyons que la question mérite d'être posée...

En terminant, des questions de nature plus générale peuvent également être avancées à la suite de notre recherche. Tout d'abord, quels impacts peut-on attribuer à l'État dans le développement des organisations ouvrières, via la législation sur les sociétés de secours mutuels par exemple? Finalement, comment se répercute la structuration mieux définie et, surtout, davantage spécialisée du syndicalisme dans la culture ouvrière et dans la société en générale? Ces quelques interrogations vaudraient également la peine qu'on s'y attarde...

BIBLIOGRAPHIE

[S.A.], 1980, «J.-E.-A. Dubuc et la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi» dans *Saguenayensia*, vol.22, nos 3-4, p.

AMES, Herbert B., 1972 (1897), *The city below the hill*. Toronto, University of Toronto Press, 116 p.

BABCOCK, Robert, 1996 (1980), «Samuel Gompers et les travailleurs québécois, 1900-1914» dans James D. Twaites, *Travail et syndicalisme. Naissance et évolution d'une action sociale*. Québec, PUL, pp. 99-116.

BIERNACKI, R., 2001, «Industrialization» dans Neil J. Smelser et Paul B. Bates, dir, *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, Oxford, Pergamon, pp. 7356-7360.

BISCHOFF, Peter C., 1988, «La formation des traditions de solidarité ouvrière chez les mouleurs montréalais : la longue marche vers le syndicalisme (1859-1881)» dans *Labour/Le Travail*, Vol. 21, pp. 9-42.

BISCHOFF, Peter C., 1989, «Des Forges du Saint-Maurice aux fonderies de Montréal: mobilité géographique, solidarité communautaire et actions syndicales des mouleurs, 1829-1881» dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 43, no 1, pp. 3-29.

BISCHOFF, Peter C., 2009a, «Barrer la voie au syndicalisme: les manœuvres de l'État québécois contre la Société bienveillante des journaliers de navires de Québec et les autres sociétés de secours mutuel, 1869-1899» dans *Labour/Le Travail*, Vol. 63, pp. 9-49.

BISCHOFF, Peter C. 2009b, *Les débardeurs au port de Québec. Tableau des luttes syndicales, 1831-1902*. Montréal, Hurtubise, 451 p.

BISSON, François, 2008, «Les premiers bureaux de placement québécois et la génération des sans-travail au début du XXe siècle» dans *Économie et Solidarités*. Vol. 39, no 2, pp. 38-52.

BOUCHARD, Gérard, 1977, «Introduction à l'étude de la société saguenayenne aux XIXe et XXe siècles» dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Vol. 31, no. 1, pp. 3-27.

BOUCHARD, Gérard, 1980, «Les prêtres, les capitalistes et les ouvriers à Chicoutimi, 1896-1930» dans *Mouvement social*, no 112, 6-23.

BOUCHARD, Gérard, 1986, «La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux 19^e et 20^e siècles. Construction d'un modèle» dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 40, no 1, pp. 51-71.

BOUCHARD, Gérard, 1988, «Co-intégration et reproduction de la société rurale. Pour un modèle saguenayen de la marginalité» dans *Recherches sociographiques*, vol. 29, nos 2-3, pp. 283-310.

BOUCHARD, Gérard, 1989, «Une Nouvelle-France entre le Saguenay et la Baie-James : un essai de recommencement national au dix-neuvième siècle» dans *Canadian Historical Review*, vol. 70, no 4, pp. 473-495.

BOUCHARD, Gérard, 1997, «Élites, entrepreneurship et conflits de pouvoir au Saguenay (1890-1920)» dans *Histoire sociale/Social History*. Vol. XXX, no 60, pp. 267-299.

BOUCHARD, Louise, 1998, «La Compagnie de pulpe de Chicoutimi» dans Jean-François Hébert, dir., *La Pulperie de Chicoutimi : Un siècle d'histoire*, Chicoutimi, La Pulperie de Chicoutimi, pp. 21-30.

BRADBURY, Bettina, 1993, *Working Families. Age, Gender, and Daily Survival in Industrializing Montreal*. Toronto, McClelland and Stewart, 310 p.

CANNADINE, D., 1984, «The Present and the Past in the Industrial Revolution», *Past & Present*, No. 102, pp. 131-171.

CHARLAND, Jean-Pierre, 1990, *Les pâtes et papiers au Québec, 1880-1980. Technologies, travail et travailleurs*, Québec, IQRC, 421 p.

COLLARD, Réal, 1973, *Dubuc et la Compagnie de pulpe de Chicoutimi (1896-1927)*, Université de Sherbrooke, Mémoire de maîtrise, 134 p.

COPP, Terry, 1978, *Classe ouvrière et pauvreté. Les conditions de vie des travailleurs montréalais 1897-1929*. Montréal, Boréal Express, 215 p.

CREVIER, Claudette, 1992, *État et travail des enfants au Québec (1880-1900)*, Mémoire de maîtrise, UQAM.

DE BONVILLE, Jean, 1975, *Jean-Baptiste Gagnepetit. Les travailleurs montréalais à la fin du XIX^e siècle*. Montréal, L'Aurore, 253 p.

DESAULNIERS, Annie, 2002, *Le secours mutuel en transformation : l'Alliance nationale (1892-1948)*, Mémoire de maîtrise, UQTR, 120 p.

DESCHÊNES, Gaston, 1976, « Associations coopératives et institutions similaires au XIXe siècle » dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 29, no 4, pp. 539-554.

DICKINSON, John A., et Brian YOUNG, 1992, *Brève histoire socio-économique du Québec*. Sillery, Septentrion, 383 p.

DREYFUS, Michel, 2001, *Liberté, Égalité, Mutualité. Mutualisme et syndicalisme (1852-1967)*. Paris, Éditions de l'Atelier, 350 p.

DUBUC, Alfred, 1994, « Classe capitaliste, accumulation de capital et idéologie du progrès à Chicoutimi à la fin du XIXe siècle » dans *Saguenayensia*, Vol. 36, no 4, pp. 28-40.

FECTEAU, Jean-Marie, 2002, « La dynamique sociale du catholicisme québécois au XIXe siècle : éléments pour une réflexion sur les frontières et les conditions historiques de possibilité du social » dans *Histoire sociale/Social History*. Vol. 35, no 70, pp. 497-515.

GAGNON, Gaston, 1980a, *Pouvoirs et société à Chicoutimi, 1890-1915*. Mémoire de maîtrise, UQAM, 259 p.

GAGNON, Gaston, 1980b, « Entrevue avec M. Antoine Dubuc. Petite histoire de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi et de la famille Dubuc » dans *Saguenayensia*, vol. 22, nos 3-4 (mai-août), pp. 107-117.

GAGNON, Gaston, 1988, « Mgr Eugène Lapointe et les débuts de la grande industrie au Saguenay, 1896-1930 » dans *S.C.H.E.C. Sessions d'études*, Vol. 55, pp. 63-74.

GAGNON, Gaston, 1998, « Une voix ouvrière : Thomas-Louis Tremblay, Saint-Henri, Chicoutimi » dans Jean-François Hébert, dir., *La Pulperie de Chicoutimi : Un siècle d'histoire*, Chicoutimi, La Pulperie de Chicoutimi, pp. 55-58.

GAGNON, Jérôme, 1998, « Le quartier ouvrier du Bassin de Chicoutimi », dans Jean-François Hébert, dir., *La Pulperie de Chicoutimi : Un siècle d'histoire*, Chicoutimi, La Pulperie de Chicoutimi, pp. 81-96.

GAGNON, Jérôme, 2003, « La presse saguenéenne et la promotion de la doctrine sociale de l'Église catholique » dans *Saguenayensia*, Vol. 45, no 4, pp. 8-17.

GAGNON, Jérôme, 2005, « Le quartier du Bassin de Chicoutimi : haut lieu de l'histoire industrielle du Saguenay » dans *Saguenayensia*, vol. 47, no 4, pp. 3-12.

GAGNON, Jérôme, 2008, *Ensemble, la Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi, d'hier à aujourd'hui*, Chicoutimi, Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi, 336 p.

- GAGNON, Mona-Josée, 1991, «Le syndicalisme : du mode d'appréhension à l'objet sociologique» dans *Sociologie et sociétés*. Vol. 23, no. 2, pp. 79-95.
- GAGNON, Mona-Josée, 2003, «Syndicalisme et classe ouvrière. Histoire et évolution d'un malentendu» dans *Lien social et Politiques*. No. 49, pp. 15-33.
- GIRARD, Camil et Normand PERRON, 1989, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Québec*, IQRC, 665 p.
- GUESLIN, André, 1998, *L'invention de l'économie sociale. Idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIXe siècle*. 2^e Édition révisée et augmentée, Paris, Économica, 430 p.
- HAMELIN, Jean dir., 1975, *Les travailleurs québécois 1851-1896*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 221 p.
- HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON, 1984, *Le XXe siècle; Tome 1, 1898-1940* dans Nive Voisine, dir., *Histoire du Catholicisme québécois, Volume III*, Montréal, Boréal, 357 p.
- HARVEY, Fernand, 1978, *Révolution industrielle et travailleurs. Une enquête sur les relations entre le capital et le travail au Québec à la fin du 19^e siècle*. Montréal, Boréal Express, 352 p.
- HATTAM, Victoria C., 1992, «Institutions and political change: Working-class formation in England and the United States, 1820-1896» dans S. Steinmo, K. Thelen, F. Longstreth , *Structuring Politics: Historical institutionalism in comparative analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 155-187.
- HÉBERT, Jean-François, dir., 1998, *La Pulperie de Chicoutimi : Un siècle d'histoire*, Chicoutimi, La Pulperie de Chicoutimi, 100 p.
- HOPKINS, Eric, 1995, *Working-Class Self-Help in nineteenth-century England*. London, UCL Press, 246 p.
- IGARTUA, José E., 1989, «L'industrialisation du Saguenay-Lac-Saint-Jean» dans *Saguenayensia*. Vol. 31, no 2, pp. 4-10.
- IGARTUA, José E., 1996, *Arvida au Saguenay. Naissance d'une ville industrielle*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 273 p.
- KATZNELSON, I. et A. R. ZOLBERG, 1986, *Working-Class Formation : Nineteenth Century Patterns in Western Europe and the United States*. Princeton, Princeton University Press, 470 p.

LAPOINTE, Mgr Eugène, 1987, «Mémoires de Monseigneur Eugène Lapointe» dans *Saguenayensia*, vol. 29, no 1.

LAROCQUE, Paul, 1976, «Aperçu de la condition ouvrière à Québec (1896-1914)» dans *Labour/Le Travail*, Vol. 1, pp. 122-138.

LARSON, S. et B. NISSEN, dir., 1987, *Theories of the Labor Movement*. Detroit, Wayne State University Press, 395 p.

LÉVESQUE, Benoit, 2007, *Un siècle et demi d'économie sociale au Québec : plusieurs configurations en présence (1850-2007)*. Montréal, CRISES et ARUC-ÉS, 74 p.

LINTEAU, Paul-André, 1976, «Quelques réflexions autour de la bourgeoisie québécoise, 1850-1914» dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 1, pp. 55-66.

LINTEAU, Paul-André, 1996, «L'histoire économique du Québec de la période 1867-1929. Tendances récentes» dans Yves Roby et Nive Voisine (dir.), *Érudition, humanisme et savoir. Actes du colloque en l'honneur de Jean Hamelin*, Sainte-Foy, PUL, pp. 131-152.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT, 1989, *Histoire du Québec contemporain. Tome 1 : De la Confédération à la Crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, 758 p.

MAHEU, Louis, 1968, «Problème social et naissance du syndicalisme catholique» dans *Sociologie et sociétés*. Vol. 1, no. 1, pp. 69-88.

MARKS, Lynne, 1991, «The Knights of Labour and the Salvation Army: Religion and Working-Class Culture in Ontario, 1882-1890» dans *Labour/Le Travail*, Vol. 28, pp. 89-127.

McCLELLAND, Keith, 1990, «Introduction» dans Harvey J. Kaye et Keith McClelland, ed., *E.P. Thompson; Critical Perspectives*, Philadelphie, Temple University Press, pp. 1-11.
Mendras, Henri et Michel Forsé, 1983, *Le changement social*, Paris, A. Colin, 284 p.

MORTON, Desmond, 1998, *Working People : An Illustrated History of the Canadian Labour Movement*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 408 p.

NOPPEN, Luc, 2005, «Un lieu de mémoire des Eudistes : l'église et le presbytère Sacré-Cœur de Chicoutimi» dans *Saguenayensia*, vol. 47, no 4, pp. 13-22.

O'BRIEN, P. K., 2001, «Typologies and History of Industrialization» dans Neil J. Smelser et Paul B. Bates, dir, *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, Oxford, Pergamon, pp. 7360-7367.

- PALMER, Bryan D., 1976, «Most Uncommon Common Men: Craft and Culture in Historical Perspective» dans *Labour/Le Travail*, Vol. 1, pp. 5-31.
- PALMER, Bryan D., 1992, *Working Class Experience. Rethinking the History of Canadian Labour, 1800-1991*. Toronto, McClelland and Stewart, 455 p.
- PALMER, Bryan D., 1995, «Les sociétés mutualistes au Canada (1850-1950)» dans Michel Dreyfus et Bernard Gibaud, dir., *Mutualité de tous les pays. «Un passé riche d'avenir»*. Paris, Mutualité Française, pp. 99-111.
- PAQUET, Renaud, Jean-François TREMBLAY, Éric GOSSELIN, 2004, «Des théories du syndicalisme. Synthèse analytique et considérations contemporaines» dans *Relations industrielles*. Vol. 59, no. 2, pp. 295-320.
- PARISÉ, Robert, 1978, *Le fondateur du syndicalisme catholique au Québec : Mgr Eugène Lapointe, sa pensée et son action syndicales*, Montréal, PUQ, 80 p.
- PETITCLERC, Martin, 2004, *Une forme d'entraide populaire : histoire des sociétés québécoises de secours mutuels au 19^e siècle*, Thèse de doctorat (histoire), UQAM, 381 p.
- PETITCLERC, Martin, 2006, «L'association qui crée une nouvelle famille : l'expérience populaire de la mutualité lors de la transition à la société de marché» dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, no 3, pp. 259-291.
- PETITCLERC, Martin, 2007, «*Nous protégeons l'infortune*». *Les origines populaires de l'économie sociale au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 280 p.
- PIÉDALUE, Gilles, 1976a, «Les groupes financiers au Canada 1900-1930 – Étude préliminaire» dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 1, pp. 3-34.
- PIÉDALUE, Gilles, 1976b, «Les groupes financiers et la guerre du papier au Canada, 1920-1930» dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 2, pp. 223-258.
- PRONOVOST, Gilles et Pierre GIRARD, 1987, «Temps industriel et temps libre à Trois-Rivières : une étude de cas» dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Vol. 41, no 2, pp. 205-232.
- ROBERTS, B. R., 1990, «Peasants and proletarians» dans *Annual Review of Sociology*. Vol. 16, pp. 353-377.
- ROUILLARD, Jacques, 1979, *Les syndicats nationaux au Québec 1900-1930*. Montréal, PUL, 334 p.

ROUILLARD, Jacques, 1981, *Histoire de la CSN, 1921-1981*, Montréal, Boréal Express/CSN, 335 p.

ROUILLARD, Jacques, 1983, « Le militantisme des travailleurs au Québec et en Ontario, niveau de syndicalisation et mouvement de grèves (1900-1980) » dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 37, no 2, pp. 201-225.

ROUILLARD, Jacques, 1996, «Vingt-cinq ans d'histoire du syndicalisme québécois. Quelques acquis de la recherche» dans Yves Roby et Nive Voisine (dir.), *Érudition, humanisme et savoir. Actes du colloque en l'honneur de Jean Hamelin*, Sainte-Foy, PUL, pp. 171-194.

ROUILLARD, Jacques, 2004, *Le syndicalisme québécois; Deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 335 p.

RYAN, William F., 1966, *The Clergy and Economic Growth in Quebec (1896-1914)*, Québec, PUL, 348 p.

SAINT-AMANT, Jean-Claude, 1978, «La propagande de l'École sociale populaire en faveur du syndicalisme catholique 1911-1949» dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Vol. 32, no. 2, pp. 203-228.

SAINT-HILAIRE, Marc, 1991, «La formation des populations urbaines au Québec : le cas du Saguenay au XIXe et XXe siècles» dans *Cahiers québécois de démographie*. Vol. 20, no 1, pp. 1-36.

SCHWEITZER, Sylvie, 1997, «Industrialisation, hiérarchie au travail et hiérarchies sociales au XXe siècle» dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. Vol. 54, pp. 103-115.

SÉGUIN, Normand, 1977, *La conquête du sol au 19^e siècle*, Montréal, Boréal, 295 p.

SEWELL, William H. Jr., 1980, *Work and Revolution in France. The Language of Labor from the Old Regime to 1848*, London, Cambridge University Press, 340 p.

SEWELL, William H. Jr., 1986, «Artisans, Factory Workers, and the Formation of the French Working Class, 1789-1848» dans I. Katznelson et A. R. Zolberg, *Working-Class Formation : Nineteenth Century Patterns in Western Europe and the United States*. Princeton, Princeton University Press, pp. 45-70.

SEWELL, William H. Jr., 1990, «How Classes are Made: Critical Reflections on E. P. Thompson's Theory of Working-class Formation» dans Harvey J. Kaye et Keith McClelland, ed., *E.P. Thompson; Critical Perspectives*, Philadelphie, Temple University Press, pp. 50-77.

SEWELL, William H. Jr., 2005, *Logics of History. Social Theory and Social Transformation*, Chicago, University of Chicago Press, 412 p.

SWEENEY, Robert, 1990, «Paysan et ouvrier : du féodalisme laurentien au capitalisme québécois» dans *Sociologie et sociétés*. Vol. 22, no 1, pp. 143-161.

TÊTU, Michel, 1996 (1962), «La Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord» dans James D. Twaites, *Travail et syndicalisme. Naissance et évolution d'une action sociale*. Québec, PUL, pp. 152-168.

THOMPSON, Edward P., 1991 (1963) *The Making of the English Working Class*. London, Penguin Books, 958 p.

THOMPSON, Edward P., 1967, «Time, Work-Discipline, and Industrial Capitalism» dans *Past & Present*, No 38, pp. 56-97.

TOUCAS, Patricia, 1999, «Les sociétés approuvées du Second Empire» dans Michel Dreyfus, Bernard Gibaud et André Gueslin, dir., *Démocratie, solidarité et mutualité. «Autour de la loi de 1898»*. Paris, Économica, pp. 14-25.

TREMBLAY, Gervais, 1999, *Profil sociodémographique des travailleurs de la Compagnie Price de Kénogami, 1912-1942*. Mémoire de maîtrise en Études régionales, UQAC, 121 p.

TREMBLAY, Louis-Marie, 1996 (1964), «L'influence extragène en matière de direction syndicale au Canada» dans James D. Twaites, *Travail et syndicalisme. Naissance et évolution d'une action sociale*. Québec, PUL, pp. 373-385.

TRÉPANIÉ, Pierre, 1986a, «La Société canadienne d'économie sociale de Montréal, 1888-1911 : sa fondation, ses buts et ses activités» dans *Canadian Historical Review*, Vol. LXVII, #3, sept., pp. 343-367.

TRÉPANIÉ, Pierre, 1986b, «La Société canadienne d'économie sociale de Montréal (1888-1911) : ses membres, ses critiques et sa survie» dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 19, no 38, pp. 299-322.

VAN DES LINDEN, M., 2001, «History of Working Class» dans Neil J. Smelser et Paul B. Bates, dir, *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, Oxford, Pergamon, Vol. X, pp. 16579-16583.

VANASSE, Gilbert, 1986, *Histoire de la fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN). Tome I (1907-1958)*. Montréal, Éditions St-Martin, 300 p.

VOISINE, Nive, 1971, *Histoire de l'Église catholique au Québec, 1608-1970*, Montréal, Fidès, 112 p.